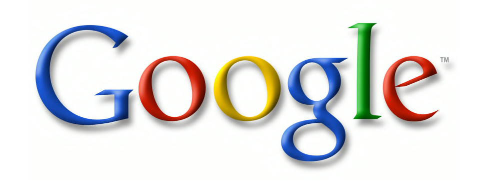
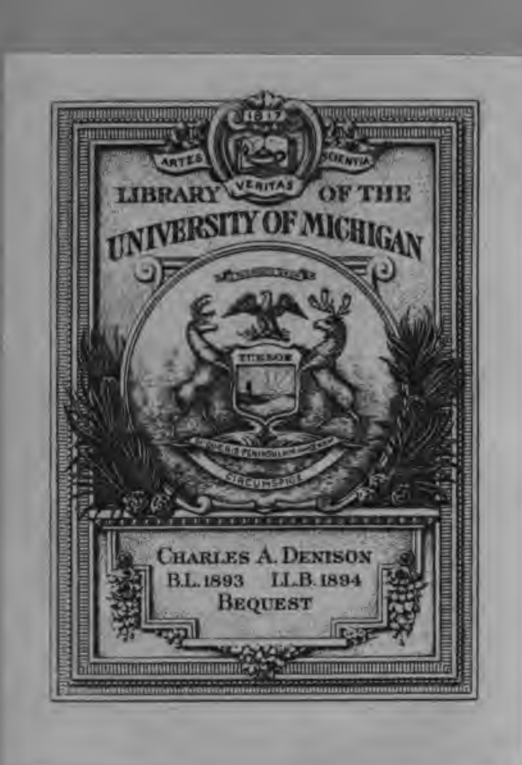



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST





ANCIENNES DESCRIPTIONS

DE

PARIS

X

LA

PRÉVOSTÉ DE PARIS

ET

L'ISLE-DE-FRANCE

Cet ouvrage est tiré a 330 exemplaires, savoir :

Sur chine . . nos de 1 à 30.
Sur hollande, nos de 31 à 330.

Exemplaire N° [redacted]



Pierre DAVITY,

Sr de Montmartin (1572-1635).

E DE PARIS



LA
PRÉVOSTÉ DE PARIS
ET
L'ISLE-DE-FRANCE

Cet ouvrage est tiré à 330 exemplaires, savoir :

Sur chine . . nos de 1 à 30.
Sur hollande, nos de 31 à 330.

Exemplaire Nº [redacted]



Pierre DAVITY,

Sr de Montmartin (1572-1635).




PIERRE DAVITY S.r DE MONTMARTIN GENTILHOMME ORDINAIRE DE LA CHAMBRE DV ROY.

DAVITY, RANCHIN, ROCOLES

LA

PRÉVOSTÉ DE PARIS

ET

L'ISLE-DE-FRANCE

INTRODUCTION ET NOTES

PAR

L'ABBÉ VALENTIN DUFOUR

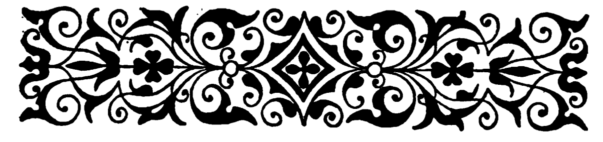


PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1883



INTRODUCTION



Ce livre a la singulière fortune d'avoir eu, en moins d'un demi-siècle, trois éditions sous la direction de trois auteurs différents, — nous ne parlons pas ici des contrefaçons françaises et étrangères, nous traiterons ce point quand il sera question de la partie bibliographique de notre publication; — ici nous devons constater que ces auteurs, tout en conservant le même plan, l'ont traité chacun à leur manière, sans se répéter, au moins dans la description de Paris, ce qui nous a permis de les reproduire intégralement.

Avant de parler de l'œuvre, nous allons dire un mot de ceux qui l'ont publiée, regrettant de ne pouvoir satisfaire, autant que nous en aurions le désir,

au vœu qui nous a été plusieurs fois exprimé de donner plus d'étendue à nos notices biographiques. Ce n'est pas la bonne volonté qui fait défaut, mais les éléments ; on n'invente pas l'histoire, et force nous est d'imiter le silence des biographes. Davity est plus connu que ses continuateurs : l'un d'eux, Ranchin, dans la préface de l'édition qu'il donna en 1637, a consacré une page à la biographie de son prédécesseur ; nous ne saurions mieux faire que de la transcrire ici et de la compléter au besoin.

« L'autheur de cette Œuvre, Pierre d'Avity, sieur de Mont-Martin, nasquit dans une famille fort recommandable, tant par son extraction que par ses alliances, à Tournon, en Vivarez, en l'an 1572, et fut eslevé dans les lettres, où il donna dès lors des preuves d'un esprit excellent, tres vif, et né aux sciences, s'adonnant à la poësie et à escrire en prose, dont il publia quelques livres, outre plusieurs, ausquels sa modestie l'empêcha de mettre son nom. Ses vers ont esté mis parmy les plus beaux de ce temps, qu'on a recueillis et imprimez depuis quelques années. Il fut homme de grande piété et de très bonnes mœurs, aimant l'honneur et la gloire des bonnes actions, pour lesquelles il a esgalement suivy les lettres et les armes durant tout le cours de sa vie. L'année 1606, il fut en l'armée des Estats des Pays-Bas, durant le siège de Rheinberk, que le prince

d'Orange, Maurice de Nassau, tascha de conserver contre deux grands capitaines, le marquis de Spinola et le comte de Buquoy, lesquels y assirent deux camps. Il veid pour lors la plus grande partie du pays, et continua de servir le Roy, en l'an 1617, sous Monsieur le connestable de Lesdiguières, l'ayant suivi dans les armées, et s'estant trouvé en tous les sièges et rencontres de la guerre entreprise en Italie pour le duc de Savoye. L'an 1630, pendant le siège que le marquis de Spinola avait mis devant Casal pour le Roy d'Espagne, la noblesse du Daufiné ayant esté mandée pour le ban et arrière-ban, quoiqu'il fût desjà dans le soixante de son âge, il passa en Italie en très-bon équipage, et y servit l'espace de six ou sept mois, prenant part à la gloire que la noblesse françoise acquit en obligeant les Espagnols de se retirer devant Casal. Il employa le temps qu'il eut après les travaux de la guerre en d'autres voyages, soit en Italie, et au royaume de Naples, où il visita les meilleures villes pendant huict mois de l'année 1620, soit en Allemagne, dont il veid aussi quelques bonnes villes en l'an 1626. Ce qu'il faisoit sur le dessein qu'il avoit formé de composer ce livre et de le donner au public, avec un rapport soigneux et fidèle dss choses et des autheurs dont elles sont tirées. De sorte que ses voyages, son estude particulière, et les diverses communications qu'il a eües dans le royaume et dehors,

dont il a rapporté de très bons mémoires, et des relations complètes envoyées de divers pays de la chrestienté, n'ont eu d'autre but que l'enrichissement et la perfection de l'ouvrage; pour lequel, ayant en dernier lieu fait un long séjour à Paris, sur ce qu'il avoit de prest, l'impression y fut commencée et continuée jusqu'au mois de mars de l'an 1635, qu'ayant esté accueilly de maladie, que son âge et le long travail de corps et d'esprit aggravèrent et rendirent plus dangereuse, il décéda dans la mesme ville, ne laissant qu'un seul fils en bas-âge et de très bonne espérance.

« C'est le sommaire de la vie, qu'il a employée, avec beaucoup de fraiz et d'estude, pour servir au public et immortaliser son nom, comme, à vray dire, une très grande loüange luy en est deüe; puis qu'il semble n'avoir voulu vivre ou rien sçavoir que pour autruy, et qu'il a voulu tout sçavoir pour le communiquer ou en faire part à un chacun. »

Moréri marque que Chorier parle de Davity sur la fin de son *Histoire du Dauphiné,* et que Antoine Le Maître a fait son éloge dans la préface. Le nom de notre auteur se trouve écrit tantôt avec, tantôt sans apostrophe; nous avons adopté cette orthographe moderne, ne conservant la séparation en deux mots que dans les citations de ses contemporains.

Le principal ouvrage de Davity parut sous ce titre : *Les Etats, Empires et Principautez dv Monde, re-*

présentez par la Description des Pays, mœurs des habitans, richesses des Provinces, les forces, le gouvernement, la religion et les Princes qui ont gouverné chascun Estat. Auec l'origine de toutes les Religions et de tous les Chevaliers et Ordres militaires, par le S. D. T. V. Y., gentilhomme de la chambre du Roy, à Paris, chez Pierre Cheualier, rue S. Jacques, à l'enseigne S. Pierre, près les Mathurins. Un fort volume in-4°, 1619, avec un frontispice gravé par Jaspar Isac.

Nous nous croyons obligé d'entrer dans quelques détails bibliographiques, et de citer en entier les titres différents qu'on a donnés à cet ouvrage, cette question ayant été traitée fort superficiellement par les biographes, ce qui a donné lieu à des confusions au milieu desquelles il n'est pas facile de se reconnaître; il n'est pas jusqu'aux initiales de l'auteur qui n'ajoutent à l'embarras.

Ranchin, parlant de cette première édition, s'exprime ainsi dans sa préface : « Il a couru cy devant un livre sous le tiltre des *Estats, Empires & Principautez du monde,* en un seul volume, sans autre ordre que des monarchies principales, et des Estats qui y sont les plus cognus, fort confusément et sur des mémoires faux, et très mal digérez, sans alléguer ou cotter les autheurs. C'estoit un fruit cru, que le soleil et le temps, avec la lumière et la vérité, n'avoient point meury et

esclairé : un enfant non advoué et comme exposé. Livre qui a passé par diverses mains et impressions, premièrement à Paris in-4°, l'an 1612 (*lisez* 1619), à Genève et à Roüen plusieurs fois en la mesme forme, à S. Omer en Artois, à Paris encore ez années 1625, 1627 et 1630, in-folio, et finalement l'année 1635, pendant le cours de la présente impression; chacun des libraires ou autres s'estant donné la licence d'y adjouster à sa volonté, et d'y apposer les préfaces ou advertissemens qu'ils ont cru pouvoir servir, et se rapporter à l'ouvrage. La traduction latine qui en a esté faite et imprimée à Francfort, l'an 1628, tesmoigne que le livre, tel qu'il estoit, avoit esté bien receu et estimé des estrangers, qui ont pris la mesme liberté d'y changer et d'y adjouster, en luy donnant un nouvel ordre avec un titre [1], sous lequel ils semblent le vouloir faire passer pour un œuvre de leur composition. »

La version que nous donnons est celle de l'édition de Paris de 1619.

Les autres ouvrages du sieur de Pontmartin sont: *Origines de tous les ordres de chevalerie, par T. V. Y. A.*; Paris, 1635, in-fol.;

Arrest de mort exécuté en la personne de Jean Gaillet, Lyonnais, architecte, dûment convaincu de

1. *Archontologia Cosm. Io. Ludovici Gothofredi.* Francfort, 1649, 3 vol. in-folio.

l'horrible calomnie par lui imposée à ceux de la Rochelle, ensuite de l'admirable découverte de tout ce funeste dessein contre ceux de la religion; Paris, 1624, in-8°;

Etat certain de ceux de la Religon de France, 1625, in 8°.

Les poésies, épigrammes, sonnets, stances, poèmes sont réunis à des lettres, historiettes et autres œuvres en prose, et publiés sous le titre de : *les Travaux sans travail.*

Davity, qui s'était d'abord appliqué à la poésie, l'abandonna pour se livrer aux recherches historiques, et ne réussit dans aucun genre. Le recueil de ses œuvres mêlées est intitulé : *les Travaux sans travail* (titre par lequel il a voulu donner une idée de sa facilité à travailler dans tous les genres); Paris, 1599, 1602, et Rouen, 1609, in-12. *Les Etats ou Empires,* dit M. Weiss, sont une compilation très médiocre où l'on trouve cependant des morceaux qui n'avaient pas encore paru en français, tels que l'*Histoire abrégée,* d'après Mirkhoud, que Davity traduisit de Texeira. On attribue à Davity quelques pièces au sujet du siège de la Rochelle, publiées sous le nom de *Montmartin,* et les *Origines de tous les ordres militaires.*

La seconde édition de Davity parut sous ce titre un peu prolixe : LE MONDE ENTIER, *ou la Description*

générale de ſes quatre parties, avec tous ſes Empires, Royaumes, Eſtats & Républiques, où ſont déduits & traictez par ordre, leurs noms, aſſiettes, confins, mœurs, richeſſes, forces, gouvernement & religion, & la généalogie des Empereurs, Roys & Princes ſouverains, leſquels y ont dominé juſqu'à noſtre temps. Ce titre se trouve reproduit dans le premier volume ainsi qu'il suit : *Avec un diſcours univerſel, comprenant les conſidérations générales du monde céleſte et terreſtre, & un eſtat de tous les ordres, tant eccléſiaſtiques que militaires, & toutes les héréſies anciennes & modernes, compoſé par Pierre Davity, ſeigneur de Pontmartin, gentilhomme ordinaire du Roy. A Paris, chez Claude Sonnius, ruë Sainct Jacques, à l'Eſcu de Baſle & au Compas d'or.* M. DC. XXXVII. *Avec Approbation & Privilège du Roy.* L'approbation est du 17 septembre et le privilège du 30 novembre 1636. En regard, on trouve un portrait de l'auteur à l'âge de quarante-cinq ans, avec une légende dans un cadre ovale signé.

Ce premier volume est tout entier consacré à la cosmographie en général, à l'étude des corps célestes et à la géographie physique. La science a fait des progrès depuis ce temps ; il serait cependant consulté avec profit par les personnes qui voudraient se rendre un compte exact des connaissances astronomiques et physiques à cette époque.

Dans les volumes suivants on a supprimé le titre Le Monde, et conservé seulement : *Description générale de l'Europe, quatrième partie du monde*, d'où nous avons extrait de la France : Paris et l'Isle-de-France. Le *Discours universel* est supprimé avec le nom de l'auteur ; de sorte que l'on pourrait croire que de tout l'ouvrage il n'a composé que ce discours, ce qui a prêté, avec les variations de titres, des contrefaçons et les signatures en initiales, à la confusion dans l'annonce de cet ouvrage. Ensuite on lit : *Composé par* François Ranchin, *natif d'Usez, en Languedoc, advocat à Montpellier, tant sur les mémoires laissez par l'autheur, ou autres qu'il a recouvrez d'ailleurs, que sur ses propres recherches.*

Un frontispice gravé remplit la moitié de la page. Au haut, le nom de Jéhovah entouré d'une auréole ; à gauche, le soleil dominant les nuages ; à droite, la lune dans un ciel constellé d'étoiles ; aux angles, la figure des vents ; un arc-en-ciel relie le ciel à la terre ; celle-ci est représentée par une mappemonde supportée par un trépied ; à gauche, six seigneurs en costume de cérémonie représentent les principales nations de l'Europe ; six autres figures, à droite, sont consacrées aux autres peuples du globe. Cette figure, finement incisée, est signée Jean Picart. Les lettres ornées et têtes de page sont au contraire d'une exécution grossière ; l'exécution matérielle de l'ouvrage

est mal soignée; les fautes d'impression abondent; c'est à croire qu'on n'a pas corrigé les épreuves; enfin le papier fuligineux ne contribue pas peu à rendre difficile à la lecture un texte imprimé avec des caractères fatigués; l'ouvrage forme six volumes in-folio.

Il est temps de nous occuper de l'ouvrage lui-même.

Dans la préface de la nouvelle édition qu'il donnait de l'ouvrage de Davity, Ranchin entre dans des considérations sur les progrès des sciences au commencement du XVIIe siècle; ce n'est pas un morceau d'éloquence, tant s'en faut, mais l'auteur s'élève à des considérations d'ensemble auxquelles ne nous avaient pas habitués ses prédécesseurs. Sa naïveté n'est pas sans charme; nous avons déjà cité les détails biographiques qu'il nous a conservés sur son prédécesseur, et les différentes éditions qu'on avait faites de son ouvrage avant la réimpression qu'il en donnait, — détails qu'on irait vainement chercher ailleurs, — le tableau qu'il trace de la littérature et des différentes branches qui se rapportent à l'histoire n'est pas sans intérêt; il donne les préceptes du genre, et cite comme exemple ceux qui s'y sont fait remarquer. A défaut de détails biographiques, nous ne saurions mieux le faire connaître qu'en lui laissant la parole.

« Certes, l'Histoire ne sauroit estre assez recommandée; c'est le livre des Roys et leur estude princi-

pale. La lecture en est douce et charmante, les jeunes et les vieux s'y plaisent également, et toutes qualités de personnes y trouvent leur compte. Elle rend tesmoignage des temps, esclaire la vérité, donne vie à la mémoire, instruict et endoctrine la vie. Les hommes privez, profitant de ses divers exemples, en sont rendus capables de commander, et ceux qui commandent y rencontrent de puissants aiguillons qui les poussent à de hauts faits par le désir d'une gloire qui ne meurt point : les soldats courent après la loüange qu'ont remportée leurs semblables; les bons continuent à suivre le chemin de la vertu, et les mauvais sont détournés de celuy du vice. Quant à la Chronologie, c'est la lampe et l'addresse des temps, la guide de l'Histoire et sa vraye fourrière. La Géographie, qui n'est pas moins nécessaire à l'Histoire [1], aux Roys et aux généraux d'armée, a esté traictée assez mal jusques icy, particulièrement pour la France et les Provinces [2]. Elle peut avoir acquis quelques degrés de perfection par les dernières chartes (cartes) qu'on a publiées, et dans les ouvrages du P. Bertius et du docte Cluverius. La dernière impression du *Théâtre du Monde*, ou du grand Atlas nou-

1. On a dit que la chronologie et la géographie étaient les deux yeux de l'histoire.

2. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on reproche aux Français de ne pas cultiver la géographie.

veau, faite à Amsterdam l'an 1635 par Guillaume et Jean de Blœu[1], donne au public deux volumes qui doivent être suivis d'autres, jusques aux moindres pays tant de la France que des autres Estats, avec beaucoup de soing et de recherche. »

Des généralités Ranchin entre dans les particularités de la nouvelle édition, ce que nul ne pouvait faire mieux que lui.

« Cest ouvrage, dit-il, meslé de Géographie, Chronologie, Histoire et Généalogie, contient en soy plus que chacune de ces parties ne traicte séparément. La description des lieux, des terres et des mers n'y est pas seule, pour leur situation, confins et noms anciens ou modernes, avec les montagnes, rivières, lacs, ports et choses semblables. Les autres parties y ont leurs endroits, et principalement aux Chapitres du Gouvernement, et des Généalogies des Empereurs, Roys et autres princes souverains. C'est plus qu'Histoire et que Géographie, en tant que par dessus les subjets limitez de l'une ou de l'autre, il donne avec un très-bel ordre ce qui peut estre considéré en un Estat, dont les choses naturelles, morales, politiques et religieuses y ont leurs tiltres particuliers, et toute sorte de Philosophie y trouve ses exemples et applications en tous les hommes, quartiers et habitations

1. C'est une édition rajeunie de la Cosmographie de Braun. Voir t. VII de la *Collection des Anciennes Descriptions de Paris.*

du monde universel. Le travail est très-grand, voire immense, excédant les forces et la vie d'un homme seul, à cause de la nature du subjet, et de sa variété presque infinie, en laquelle il a esté nécessaire que toute sorte de livres ayent esté veus, et que les personnes de toutes conditions ayent esté consultées. »

Après avoir parlé de la première édition et de ses contrefaçons en France et à l'étranger, qui se trouve plus haut, le nouvel éditeur développe son plan :

« C'est icy une pièce toute nouvelle, faite et bâstie avec grand soin et contenant des recherches très-curieuses et universelles. Les quatre parties du monde en composent autant de volumes, et chacun son discours général, qui prépare à la cognoissance de ses parties, Royaumes et Estats, dont la description s'ensuit avec un pareil discours, et la mesme méthode observée uniformément partout. Les mœurs et coutumes anciennes.

« Son utilité n'est pas restreinte à aucune profession comme il arrive de la plupart des livres qui traictent de certaines matières. Car, si l'Histoire et la Géographie, qui en sont le principal subjet, sont recherchées des esprits curieux et servent à toutes conditions de personnes, sans en excepter les Roys et leurs principaux Ministres, il s'en suivra que le marchand, pour ses voyages et son trafic, aussi bien que l'homme de guerre, le financier comme l'homme de palais, et tout

autre qui parle en public en trouveront la lecture pleine de fruict, et meslée de quelque nécessité, à cause de la belle instruction qu'un chacun y pourra prendre pour l'appliquer à ses affaires, avec un tel divertissement par sa variété, que j'ose dire que, de tous les escrits publiez jusques à présent, il ne s'en peut voir un seul qui luy soit comparable. *Le Discours universel*, que l'autheur n'avait pas achevé, se trouve remply d'une docte curiosité et de plusieurs observations singulières sur le général du monde en sa *Théorie*, où il a fait paroistre un sçavoir exquis ez Mathematiques, dont il avoit une cognoissance fort particulière. Ce qui a esté composé par moy sur le projet qu'il en avoit fait, contient aussi les dénombremens exacts de certains ordres de personnes sous le Chapitre de la Religion, et autres choses générales et particulières dignes de la cognoissance de ceux qui voudront ou auront besoin d'estre préparez à la lecture de ce grand ouvrage. »

Aujourd'hui, Ranchin tout le premier, le monde savant ne priserait pas si haut « ce grand ouvrage ». Après une dissertation — dans laquelle nous ne le suivrons pas — où il loue les grands génies universels de l'antiquité, il arrive aux savants de son temps par une transition un peu brusque.

« Ptolémée, père des géographes, et Strabon, écrivain exact, l'Histoire avec la Géographie. Parmy les

modernes, P. Mérula traictant le mesme subjet, y a plus recherché et tesmoigné son sçavoir qu'aucun autre, s'il eut poursuivy toutes les parties de l'Europe, comme il a fait l'Italie, la France et l'Espagne. Toutes fois Cluverius, cy-devant nommé, paroist plus docte géographe pour les Estats anciens qu'il a décrits[1]. Barthélemy Chassané, premier Président au Parlement d'Aix, avoit publié, l'an 1529, un livre dont le tiltre est *Catalogus gloriæ mundi,* qu'il a dédié à Antoine du Prat, Chancellier de France, où il a fait un grand ramas de choses et d'observations, en douze livres, contenants les rangs, séances, honneurs et prééminences de tous les Princes, de tous les Ordres et Estats, et des choses mesmes inanimées. Plusieurs ont compilé diverses curiosités dans les descriptions des pays, ou autrement; tels sont Raphaël Volaterran, François Belleforest, Munster, Thévet, Chapuys, Tourangeau, Robert Flud, ou de *Fluctibus,* Anglois, qui a dressé et descrit en quatre volumes l'un et l'autre monde, grand et petit, Sansonyn, di Corte del Mundo. Belleforest a donné trois gros volumes de Cosmographie universelle, qui sont pleins de belles recherches. Mais les meilleurs livres, quoique courts pour ce qui concerne les États et leur description politique ou locale, sont: *il Te soro politico,* que l'autheur

1. *Sicilia, Germania antiqua.*

de cet ouvrage-cy a autrefois traduit en françois, les *Relations universelles* de Iean Botero, avec son traicté *De Imperiis Mundi.* Sur ces relations et celles de quelques autres Italiens, Guido de Brueys a composé *Mundus Imperiorum,* qui a esté imprimé pour la seconde fois, l'an 1603, à Ursellis, ville de Suisse. Les *petits Estats* ou *Républiques,* imprimées à Amsterdam, depuis huict à dix ans en ça, dont la composition est ramassée de divers autheurs, sont de mesme subjet, et les volumes n'ont ny ordre, ny liaison, ou rapport entr'eux, dont le nombre peut croistre de jour en jour, sans instruire le Lecteur par la méthode gardée en ce livre. »

Après avoir donné en abrégé la vie de Davity, Ranchin, qui ne nous apprend pas à quel titre il a été amené à compléter l'œuvre de son prédécesseur, nous informe du point où en étaient ses travaux, et de ce qu'il a dû faire pour les compléter.

« Lors de son dêcez, l'Afrique, l'Amérique et l'Asie avoient esté entierement composées et fournies : ceste dernière partie estoit fort avancée et fut achevée d'imprimer sur la fin d'octobre 1635. Le Discours universel, estoit imprimé jusques au chapitre des Mœurs, où il l'avoit laissé imparfait. Quant à l'Europe, il en avoit la copie preste, sauf certaines parties que nous désignerons cy-aprés.

« L'entière description de la France, en son Dis-

cours général, et en toutes ses autres parties, provinces et pays; avec les terres qui doivent estre censées de son corps et dans ses limites, quoyque tenuës par d'autres princes en souveraineté, sçavoir : Avignon et le comté de Venaysse, les principautés d'Orange, de Dombes et de Sédan : La description de la Lorraine, de la Franche-Comté, de la Savoye et du Piedmont, avec la Seigneurie de Gênes, dans le corps de l'Italie, restoient à remplir, comme n'y ayant esté rien fait ou composé par l'autheur (qui en avoit pourtant laissé des mémoires et des instructions recueillies de divers pays), non plus qu'un Discours général de l'Europe, auquel il fut nécessaire de mettre la main à l'instant pour faire suivre les Royaumes et Estats de ceste belle partie de monde.

« Pour la perfection de cet ouvrage, la communication qui a esté nécessaire avec un nombre infiny de personnes, sur infinis subjects, a esté longue, et la recherche des livres différents et de toutes matières, des Mémoires, Ambassades et Relations de voyages, autant difficile qu'elle est utile et curieuse. Les choses anciennes y sont comparées avec les modernes, et la diversité en est rendue agréable par leur meslange. Ce que j'ay recueilly pour l'illustration de la France au chapitre du gouvernement, et ailleurs, peut servir aux estrangers et aux naturels françois.

« Et pour le surplus, j'ay suivy le plus souvent

les mémoires laissés par l'autheur pour la description des provinces, y adjoustant ceux que mon loisir m'a permis d'assembler, et esclaircissant les autres par quelque communication avec des personnes originaires des provinces. Quoique mon travail ait esté long, il ne peut pourtant estre assez exact faute de loisir, veu l'importance des choses, et la diversité, et pour la description de son propre pays. »

Continuant sur ce thème, le nouvel éditeur s'excuse auprès du public des fautes qui ont pu et dû lu échapper, et termine par cette phrase, qui sent son avocat :

« Que s'il a osé mettre la main à cet ouvrage plein de grâce et de beauté, pour le parfaire, comme une autre Vénus d'Apelles, il l'expose aux yeux des passants, comme faisoit cet excellent peintre, afin qu'un chacun en remarque et relève les défauts. »

Les critiques ne firent pas défaut, sans doute, et la postérité, qui est d'avis qu'on ne doit aux morts que la vérité, a été sévère pour les continuateurs de Davity; nous aurons l'occasion d'en fournir des exemples : « Ce livre, dit M. Jadin, est une compilation mal choisie, que les augmentations n'ont pas améliorée. »

Une annotation manuscrite de l'exemplaire de l'Arsenal, du bibliographe Barbier ou de l'abbé Ameilhon, porte : « Cet ouvrage est de Pierre Davity.

C'est, comme le dit la Lettre dédicatoire, un abrégé de plusieurs auteurs grecs, hébreux, latins, syriaques, qu'il a traduits en français. Davity fit d'abord paraître ce livre sous le titre d'*Estats et Empires du Monde;* Ranchin et Rocoles augmentèrent cette compilation, qui n'en devint que plus mauvaise. »

Nous avons peu de renseignements sur la vie de Ranchin (François). Il était de la famille des Ranchin sur lesquels Moréri s'est assez étendu. Sa famille, originaire d'Uzès, a fourni plusieurs jurisconsultes distingués; lui-même s'intitule avocat à Montpellier; il accuse plusieurs traductions d'ouvrages italiens que nous avons mentionnés plus haut. Des liens de parenté, d'amitié ou d'affaires le liaient-ils à Davity? c'est ce que nous ignorons. Il ne serait pas sans intérêt de savoir par quel concours de circonstances il obtint communication des papiers de ce dernier et l'autorisation de continuer son œuvre; les détails dans lesquels il entre sur ce personnage laissent à supposer qu'il était dans son intimité

La biographie de Rocoles est beaucoup plus connue, et sa vie est un véritable roman. Jean-Baptiste de Rocoles, ou Rocolles, comme l'écrit Moréri, fut un historien aussi superficiel qu'inexact, dit M. Weiss, qui va nous guider dans son existence aventureuse. « Il naquit à Béziers vers 1630, d'une famille noble. Il entra d'abord dans l'ordre de Saint-Benoît, où il

prit le goût de l'étude et en particulier des recherches historiques; mais ne pouvant s'habituer à la vie tranquille et uniforme du cloître, il demanda sa sécularisation. Déjà connu de quelques gens de lettres, il s'établit à Paris pour profiter de leurs conseils, et continua de s'appliquer avec zèle à l'étude des langues anciennes et de l'histoire. Dans ses loisirs, il suivit les cours de l'Université, se fit recevoir docteur en droit canonique et soutint ses examens d'une manière si brillante, qu'il fut nommé professeur honoraire. Il obtint bientôt, par le crédit de ses protecteurs, les titres de conseiller et d'aumônier du roi, avec la charge d'historiographe, il prend ces titres à la tête de son édition du *Monde*, de Davity, publiée en 1660.

Il avait été aussi pourvu d'un canonicat de la collégiale de Saint-Benoît et de plusieurs autres bénéfices. L'inconstance de son caractère l'empêcha de jouir longtemps de tous ces avantages, qu'il devait moins à son mérite qu'au caprice de la fortune. Vers la fin de 1672, il partit pour Genève, muni de lettres du ministre Claude et de Bayle, et y fit profession du culte réformé. L'espoir d'être accueilli par l'Électeur de Brandebourg le conduisit, l'année suivante, à Berlin; il eut le bonheur de plaire à ce prince, qui le décora du titre de son historiographe et lui fit expédier le brevet d'une pension.

Quoiqu'il ignorât la langue allemande et qu'il ne pût puiser dans les sources, Rocoles entreprit d'écrire l'histoire des Électeurs de Brandebourg de la maison de Hohenzollern; mais, ennuyé promptement de ce travail, resté manuscrit et inachevé, et du séjour de Berlin, il demanda la permission de se retirer, et vint en 1675 à Leyde, avec la femme qu'il avait épousée en Prusse. Il se mit alors aux gages des libraires et établit des conférences de droit; mais il gagnait à peine de quoi subsister, comme on l'apprend par une lettre de Bayle à Minutoli, du 4 octobre 1676 : « Rocoles est à Leyde, lui dit-il, avec sa femme, en assez méchante posture. » Cependant il faisait agir les amis qu'il avait laissés à Paris, et, en 1678, après la prise de Nimègue, il revint en France et rentra dans l'Église romaine. Mécontent de ce qu'on ne lui rendait pas les avantages que lui avait fait perdre son apostasie, il ne tarda pas à retourner en Hollande[1], où il professa de nouveau la Réforme. Enfin, devenu veuf et lassé de sa vie aventureuse, il revint en France en 1685, obtint le pardon de ses erreurs, fut rétabli dans son canonicat de Saint-Benoît, et mourut en 1696, — les uns disent à Paris, les autres que ce fut à Béziers. — Selon Moréri, Rocoles

1. M. Basnage, ministre à Rouen, lui facilita les moyens d'y passer.

avait de l'esprit et de la facilité; mais il manquait de jugement et de critique. Il possédait à fond les langues anciennes, comme on en a la preuve par des traductions d'Hérodote et de Tacite, conservées en manuscrit dans quelques bibliothèques de Prusse et de Hollande. »

Outre l'édition qu'il a donnée du *Monde* de Davity, avec des additions peu estimées, on a de Rocoles : *Introduction générale à l'Histoire*, Paris, 1662, 2 vol. in-12, réimprimée plusieurs fois depuis. C'est un de ses meilleurs ouvrages. Selon Bayle, il est bien digéré et rempli de belles connaissances : *Dialogues de Luxembourg; Abrégé de l'histoire d'Allemagne*, la Haye, 1679, in-12; *les Imposteurs insignes* ou Histoires de plusieurs hommes de néant qui ont usurpé la qualité d'empereur, roi, prince; Amsterdam, 1683 ou 1696, in-12, figures. *Vie du sultan Gemes* (Zézim I, frère de Bajaset), Leyde, 1683, in-12. *La Fortune marâtre de plusieurs princes et grands seigneurs de toutes les nations depuis deux siècles*, Leyde, 1684, in-12, figures, rare et assez recherché. *Ziska, le redoutable aveugle, capitaine général des Bohémiens evangéliques*, avec l'Histoire des guerres et troubles pour la religion dans le royaume de Bohême, ensuite du supplice de Jean Huss, Leyde, 1685, in-12.

Comme il avait dit, dans son *Histoire générale du*

Calvinisme, Amsterdam, 1683, in-12, que Marot avait été page du seigneur Nicolas de Neuville, qui fut le premier secrétaire d'État de sa famille, et qu'il avait dédié à ce seigneur une de ses poésies sous le titre de *Temple de Cupidon*, datée de Lyon, le 15 mai 1538. Bayle, dans l'article de Marot, nia qu'il eût été page d'un Nicolas de Neufville, secrétaire d'État, et douta qu'il eût dédié son *Temple de Cupidon* à Nicolas de Neuville, sur quoi il reprend assez fortement Rocoles. C'est néanmoins Bayle qui s'est trompé. On trouve cette épître dédicatoire dans l'édition de Marot faite à Niort, chez Thomas Forteaux, en 1596. Dans une édition de Paris, de 1540, chez Jehan Bignon, on trouve l'*Épître dédicatoire* à messire Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroi. Citons, en terminant, *Vienne deux fois assiégée par les Turcs, en 1529 et en 1683, avec des réflexions sur la maison d'Autriche et la puissance ottomane,* Leyde, 1684, in-12.

Voici en entier le texte du titre de l'ouvrage de Rocoles, dont le nom ne figure pas même dans l'Épître dédicatoire ni dans le privilège.

NOUVEAU THÉATRE DU MONDE, *contenant les Estats, Empires, Royaumes et Principautez, représentez par l'ordre et véritable description des Pays, Mœurs des peuples, Forces, Richesses, Gouvernemens, Religions, Princes, Magistrats et Souverains qui ont*

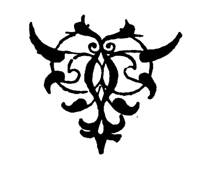
gouverné et gouvernent aujourd'huy chaque Estat, selon que le tout subsiste maintenant; et les changemens qui sont arrivez à l'occasion des guerres dernières. Illustré de l'institution de toutes les Religions, Compagnies régulières, Monastères, Couvents, Ordres, Séminaires et Sociétés, tant de l'un que de l'autre sexe; avec quels vœux, en quel temps, sous quels Papes, Monarques, Républiques et Souverainetés, elles ont commencé et fleury jusqu'à présent, et l'origine de tous les Ordres Militaires et de Chevalerie de la Chrestienté, tant anciens que modernes : leurs Statuts, Armes, Devises; et sous quels Empereurs Roys et Souverains, ils ont esté establis et continuez dans les Estats, jusques à présent, par le Sieur D. T. V. Y., Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roy. Avec un nouveau Supplément contenant en abrégé l'Estat présent de la France et de ses Officiers, depuis la Régence de la Très-Auguste Anne d'Autriche, Reyne de France et et de Navarre, Mère du Roy Très Chrestien Louis XIV. Ensemble les progrès des armées depuis la Déclaration de la Guerre jusques au Traité de Paix, avec le Contract de Mariage de Sa Majesté Très Chrestienne et de la Sérénissime Infante d'Espagne icy inserés; Comme aussi les Traités de Munster et de Verveins entre les Couronnes de France, d'Espagne et l'Empire, divisé en deux tomes (in-folio). Icy, un fleuron minuscule et digne de figurer dans un almanach de Rouen

ou de Troyes, représentant les armes de France perdues dans des rinceaux. Au bas : *A Paris, par la Compagnie des Marchands Libraires et Imprimeurs associés, au Palais, MDCLXI. Avec privilège du Roy.* Voilà un titre à ravir de joie l'abbé de Marolles, qui les aimait d'autant mieux qu'ils étaient plus prolixes, et celui-ci l'est surabondamment. L'exécution matérielle de cette troisième édition est un peu, bien peu, supérieure à celle de la seconde.

Maintenant, si on veut connaître notre opinion sur chacun d'eux, la voici : tous trois, ils ont traité le sujet qui nous intéresse dans leurs énormes compilations, Paris, sans se copier, ce qui est déjà un mérite que peut apprécier le lecteur. Davity n'a pas eu le temps de donner à son ouvrage tous les soins qu'il comportait; il ressemble bien peu aux cosmographies de ses prédécesseurs, il se préoccupe un peu de ceux qui ont vécu avant lui, de leurs mœurs, en cela il est original; s'il est inexact, il a pour lui l'avantage d'avoir ouvert la voie à ses successeurs à le perfectionner; ils l'ont essayé, ont-ils réussi? On peut dire hardiment que non. Ranchin a eu à sa disposition des documents nouveaux, mais n'en a pas tiré tout le parti qu'il aurait pu et dû en retirer. Sa phrase est prétentieuse et sent le rhéteur, le pédant; mais il indique ses sources, on peut le contrôler. Quant à Rocoles, il affirme, on doit le croire sur parole. Son

style, si style il y a, est précieux et absurde : c'est le plus médiocre des trois. Somme toute, c'est Davity qui est le moins mauvais, parce qu'il a écrit sans affectation. Les notes au bas des pages sont marquées D, DR, DRR, selon qu'elles sont jointes au texte de Davity, Ranchin et Rocoles; celles qui ne sont pas signées sont de l'éditeur.

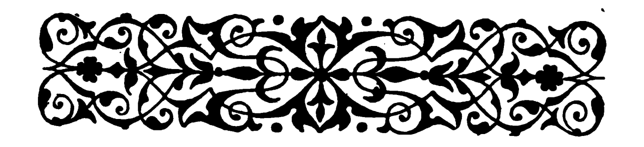
L'Abbé Valentin DUFOUR.



I

DAVITY.

PREVOSTÉ DE PARIS.



PREVOSTÉ DE PARIS.

SOMMAIRE.

1. Ample description des provinces de la France, et premièrement de la Picardie. — 2. De la prevosté et comté de Paris, situation, et superbes édifices de ceste ville. — 3. Ensemble de l'Isle-de-France, consécutivement de toutes les autres provinces et pays du royaume. — 4. Rivières de la France et spécialement de la Seine. — 5. Fertilité des provinces de France, et en quelle chose chaque pays abonde. — 6. Coustume des anciens Gaulois de porter longs cheveux; studieux de l'éloquence, adoroient Mercure, et Hercule Ognien. — 7. Immolaient des hommes aux sacrifices. — 8. Druides instructeurs de la jeunesse gauloise, et administrateurs de la justice. — 9. Gaulois redoutables en guerre à toute nation, et de quelles armes ils usoient, et leur façon de procéder aux batailles. — 10. Habillement des anciens Gaulois, leur vivre, et la forme de leurs funérailles. — 11. Naturel et mœurs des Parisiens,

Chartrains, et de toutes les autres provinces de France. — 12. Mœurs, et naturel en général du peuple François. — 13. Places fortes. — 14. Collèges.

1. Or, pour parler à ceste heure particulièrement des provinces de France, ie commenceray par la Picardie, qui a auiourd'huy pour sa borne du côsté d'Occident, avec vne partie de la Normandie, la mer Angloise, du Nort, l'Artois et le pays Haynault, contrées de l'ancienne Gaule Belgique, et du levant de Luxembourg, et de Lorraine, et du midy la Champagne, et l'Isle de France. Ses principales villes sont Amiens, Soissons, Abbleuille[1], Corbie, Péronne, Dorlens[2], Saint-Quentin, Noyon, Laon, Bouloigne[3], La Fère, Beauvais. Ceste province est diuisée en vraye, haute et basse Picardie, dont la haute est presque auiourd'huy toute dans les Pays-Bas, la vraye, qui commence à Creue-Cœur, comprend les vidamies d'Amiens, de Corbie, de Piquigny[4], la comté de Vermandois, et la duché de Tirasche[5], et de Rethelois. La comté de Vermandois comprenoit Soissons, Laon, la Fère, trois des meilleures villes de Picardie, et Saint-Quentin, qui est vne place forte. Rethel est la principale ville du Rethelois, qui est assis entre le pays

1. Abbeville, *Abbatis villa.*
2. Doulens.
3. Boulogne-sur-Mer.
4. Picquigny.
5. La Thiérache, *Theorascia,* partie de la Picardie dont Guise était la capitale et Marle et la Fère les villes principales.

de Haynault, de Lorraine, et de Barrois. La principale ville de la duché de Tirasche c'est Guise, où il y a vn assez bon chasteau. La basse Picardie comprend Santerre, où est Montdidier, Péronne, Roye, et Nesle assez fortes places, la comté de Ponthieu, dont la principale ville est Ableuille, les autres places sont le Crotoy, Ruë, Tréport, Cressy: et on tient aussi que cette comté comprend celle de Saint-Paul et de Montreuil. La basse Picardie embrasse aussi la comté de Bouloigne, la comté de Guynes, qui est divisée en la comté d'Oye[1] par vn grand canal qui passe au milieu de la ville de Guynes, et ceste comté comprend soubs soy deux baronies, sçauoir celle d'Ardres et celle de Courtembrone. A trois lieuës d'Ardres, en tirant vers la mer, on trouve la ville de Calais, qui est de la comté d'Oye, qui s'estend iusques à Dunkerque, ville des Pays-Bas. Les principales rivières de Picardie sont celle de Somme, sur laquelle on trouve Amiens et Abbleuille; la rivière d'Oye, près de laquelle est la Fère, Marne[2], Ague[3], l'Eschau[4] et Scarpe. De ces villes de Picardie, Soissons a esté iadis demeure des roys, mais depuis le tistre de royaume de Soissons a esté transformé en celuy de comté. Les dernières terres que les Anglois

1. Le comté d'Oyes, partie du pays reconquis par les Anglais, xvi[e] siècle, renfermait dans son territoire les villes d'Oye et de Calais.
2. Marle, *Marla ou Marna*, terre crayeuse propre à l'engrais.
3. Agne?
4. L'Escaut.

ont tenuës en France sont la comté d'Oye, où est Calais, qui fut prise par le roy Philippes de Valois, après la bataille de Cressi en Ponthieu, l'an 1347, et repris du temps du roy Henry par François de Lorraine, duc de Guise, l'an 1550.

2. Voilà auiourd'huy ce qui nous reste de la Gaule Belgique. Maintenant il est à propos de parler de la France prise plus particulièrement, qui est la Gaule Celtique, et qui est voisine de la Picardie du costé d'Occident. Ceste contrée que l'on nomme plus particulièrement France, a esté iadis habitée par les Beauuoisins et Parisiens, et maintenant Paris en est la principale ville, et ce pays contient maintenant la prévosté et comté de Paris, la duché de Valois, et le Hurepois et Galtinois. La prévosté, et comté de Paris est diuisée en quatre parties, à sçauoir en celle qui est appelé Parisis, qui comprend d'vn costé tout ce qui est jusqu'à Pontoise, et de là jusqu'à Clays vers la Brie. Ce nom de Parisis est presque esteint, et n'est demeuré qu'à quelques villages, comme à Louures, à Cormeilles, Escoüan et autres qu'on nomme en Parisis, et aux taxes du Parlement, où l'on fait mention de sols et deniers Parisis. La ville de Paris a esté seulement autrefois de la grandeur de l'isle que la Seine enuironne : mais elle fut depuis beaucoup augmentée, et débat auiourd'huy d'estenduë auec les plus grandes de l'Europe. Elle est diuisée en trois parties dont la plus grande qui regarde vers le levant et le septentrion, et est plus basse que les autres, est nommée la

Ville ; la plus petite qui est en lieu plus esleué, et regarde le Midy et l'Occident, s'appelle l'Vniuersité ; et la partie du milieu qui est enuironnée de tous costez de la riuière, a le nom de Cité. La ville a sept portes, c'est à sçauoir celle de Sainct-Anthoine, du Temple, de Sainct-Martin, Sainct-Denis, Montmartre, Sainct-Honoré et la Porte-Neuue, qui est près du Louvre. Elle a cinq fauxbours, c'est à sçauoir de Sainct-Martin, du Temple, de Sainct-Denys, de Montmartre et de Sainct-Honoré. Et ce qui rend ceste partie remarquable par dessus les autres, c'est qu'elle contient le Louvre, demeure ordinaire de nos roys. La Cité a pour ornement le Palais, ou siège de la Iustice, et d'ailleurs le Pont neuf, ouvrage véritablement royal, commencé par le roy Henry III, mais acheué et accomply par Henry le Grand, qui a surmonté le dessein de son prédécesseur, et a rendu ce pont agréable et commode en toute sorte. Ce quartier comprend aussi le pont Nostre Dame, fait de pierre de mesme que le Pont neuf, où l'on ne void que boutiques pleines de toutes sortes de marchandises, et si bien garnies qu'on ne peut rien voir de mieux assorty. Et si l'on passe de là au pont au Change, on y trouve tant de richesses chez les orfeures et tant d'esclat de pierreries, qu'il est impossible que les plus curieux de telles choses n'y contentent leur vuë. Mais après tout, si l'on vient au pont Marchant (qui estoit autrefois le pont aux Meuniers) on aduoüera tout aussitost que c'est vn des embellissements de Paris, et que la ruë

qui est sur ce pont surpasse en beauté toutes les autres. Quand à l'Vniuersité, elle a les portes de S. Victor, S. Marceau, S. Iacques, S. Michel et S. Germain, et celles de Bussy et de Nesle; et les fauxbourgs de Sainct-Germain, Sainct-Michel, Sainct-Iacques, Sainct-Marceau et Sainct-Victor. Quand aux églises ou chapelles, dont le nombre est fort grand, celle de Nostre Dame surpasse les autres : elle est soustenuë de 120. colonnes, a de longueur 174. pas, de largeur 60, et de hauteur 100. Elle a à l'entour 45. Chappelles garnies de barreaux ou grilles de fer. Il y a en tout 11. portes, dont les trois qui sont au front ont au-dessus 28. statuës de nos Roys[1]. A costé l'on void les tours Nostre Dame de la hauteur de 34. coudées. Ces tours seruent de clochers, où l'on void la grosse cloche, qui est si pesante, qu'il faut 20. hommes pour la sonner, et le son est ouy de sept lieuës à l'entour. Pour les autres lieux dévots il ne s'offre rien de plus admirable que la

1. C'était la croyance populaire, mais elle est erronée; ce sont les ancêtres de Jésus-Christ que le *maître de l'œuvre* a voulu placer au fronton de Notre-Dame et non les rois de France qui n'ont rien à voir dans cette affaire. Selon la coutume d'alors on a habillé les rois de Juda et d'Israël à la mode du XIIIe siècle, ce qui a été cause, plus tard, d'un malentendu; un fait devait le dissiper et a contribué à le perpétuer; d'après Lebeuf, à l'entrée de l'église se trouvait sur un tableau le nom des rois de France, on a cru que c'était la nomenclature des statues de la galerie et l'erreur s'est perpétuée. Il faut être bien peu initié aux règles de la symbolique chrétienne pour ne pas voir que les rois de France n'ont rien à faire ici. Sur les voussures des portes sont les travaux de l'église militante, le supplice des méchants, la gloire des justes,

Saincte Chapelle qui est ioincte au palais, et qui a esté bastie par S. Loüys, n'ayant aucune colonne au milieu pour soustenir sa grande et haute voûte, mais seulement aux costez. On garde en ceste Chapelle vne partie de la couronne d'espines, la robbe de pourpre, le roseau, et l'esponge de la Passion. Il y a plusieurs Monastères, dont celuy du Temple osté aux Templiers en l'an 1309, donné aux cheualiers de Rhodes, est de fort grande estenduë: l'abbaye sainte Geneuiesve est aussi fort spacieuse, de mesme que celle de sainct Germain des prez, qui est hors de la ville aux faux-bourgs de Sainct-Germain, qui porte à son maistre[1] 30. mille liures de rente. Quand aux Collèges il y en a en tout 50. dont celuy de Nauarre, fondé par la royne Ianne de Nauarre, femme de Philippe le Bel, est le plus signalé. Le collège de Sorbonne fut institué par Robert de Sorbonne, théologien du temps du roy sainct Louys. Quand aux boutiques méchaniques et ouurieres, certains lieux particuliers leur sont presque assignez à Paris, c'est à sçavoir aux parche-

le triomphe de la Vierge : au haut de l'édifice, Marie glorifiée est placée entre Adam et Ève, l'Église et la Synagogue, elle est élevée au-dessus de ses ancêtres ; c'est une manière décorative de reproduire l'arbre de Jessé. Une dernière raison, qui prouve que dans l'idée de l'architecte il n'a pas pensé aux rois de France, est que les fanatiques amateurs de ce système sont obligés de s'arrêter forcément à Philippe-Auguste qui n'est pas le dernier de sa race. Au reste les alchimistes, même les modernes, ont bien su trouver le *grand œuvre* dans la statuaire d'un portail de Notre-Dame : trop de science nuit quelquefois ; en tout cas, qui veut trop prouver ne prouve rien ; c'est le cas ici.

1. Possesseur, c'était alors un abbé commendataire.

miniers près du pont Sainct-Michel, aux foulons près Sainct-Iean en grèue, et ainsi des autres. Il y a grand nombre de places, d'extrêmement beaux logis, dont les plus remarquables sont l'hostel de Soissons, l'hostel de Longueuille, l'hostel de Montmorency, l'hostel de Guise, l'hostel d'Ost[1], l'hostel de Langres, qui est maintenant l'hostel de Mayenne, l'hostel de Sens, l'hostel de la Mark, appartenant maintenant à Monsieur le Chancelier, l'hostel de Nemours, l'hostel d'Espernon, l'hostel de Sau[2], l'hostel de Lussan, et un grand nombre d'autres encore fort beaux sont dans la ville, et au dehors vous auez aux fauxbourgs Sainct-Honoré, l'hostel de Mercœur, et au fauxbourg S.-Germain, le superbe hostel de Gondy, et l'hostel de Luxembourg. Il y en a beaucoup d'autres, mais ce ne seroit iamais fait, d'en vouloir faire le dénombrement; il suffit de dire que les maisons d'vn quart, voire même d'vn tiers de Paris, semblent des Palais. Ie diray encòres cecy, que si l'on iette les yeux sur l'arcenal on en trouuera la demeure du tout belle et spacieuse, et le bastiment fort agréable, et outre ce qu'il n'y manque aucune chose de toutes celles qui doiuent estre en vne maison où les poudres et munitions du prince se gardent. Mais si l'on désire voir vn bastiment admirable, et vrayment Royal, il faut considérer la Place

1. Hôtel d'O.
2. Hôtel de Saulx.

Réal[1], où l'on verra outre les belles galeries qui rauissent tous les regardans, autant qu'elles les contentent, vn grand nombre de logis tellement accomplis, et assortis de tout ce qui peut seruir aux nécessitez ou aux délices, que les plus curieux n'y sçauroient désirer aucune chose. La maison de ville n'est pas un des moindres ornements de cet abrégé du monde. Pour le grand, et le petit Chastelet, et la Bastille, ce sont des bastiments que leur antiquité rend plus recommandables que leur beauté. Celuy qui voudra sçauoir plus de particularitez de Paris, lise le liure qui en a esté faict expressement, où l'on trouuera tout ce qui s'en peut dire.

Vous trouuez assez près de la ville le pont Charenton, où il y a vn Écho, qui rend treize fois la voix humaine, et si vous dites après vn mot de quatre syllabes, il le redit tout entier par quatre, ou cinq fois.

3. La seconde partie est celle que l'on nomme vulgairement la Goelle, qui est peu congneuë, et dont le nom est resté seulement à quelques villages. En ce pays est contenuë la Comté de Dammartin[2], qui est vn bourg assis sur vne petite colline.

L'Isle de France qui est en troisième lieu comprend tout ce qui est depuis S. Denys iusques à Poissy, et Montmorency, et généralement tout ce qui est entre

1. Place Royale.
2. Dammartin, de Dam (pour Dom) Martin.

les tours, et serpentements de la Seine, en tirant vers la Picardie, et la Normandie. Quelques-vns lui donnent d'autres bornes : mais mon dessein n'est pas d'en débattre. Sainct-Denis est superbe des sépulchres de nos Roys, et de plusieurs saincts et précieuses reliques, et d'vn grand nombre de riches ornemens. A Poissy vous y voyez vn bon couuent de Religieuses des meilleures maisons de France. A Sainct-Germain en Laye, qui est entre Poissy et Paris, vous y voyez la maison Royale, qui a esté renduë digne demeure des Roys sous le règne de Henry IV.

S'ensuit le Vexin François ou Vulxin[1], qui s'étend iusques à Clermont en Beauuoisis : mais la mémoire en est presque entièrement perduë et ne se conserue qu'en quelques vieux registres. Voilà quand à la Preuosté et Comté de Paris, et à ses quatre parties. L'autre partie de la France prise plus spécialement, c'est le pays de Valois, qui s'étend iusques en Picardie, dont la première ville outre Crespy, c'est Senlis, éueschê, les autres sont Angy[2], le Pont S. Maixne[3], Pougoing, Brenouuille, etc.

Le pays de Hurepoix commence à la Seine sous le petit pont de Paris, et va du long de la riuière iusques à Corbeil, Melun, et Moret, où il est séparé du Gastinois par la Vérine, qui se descharge dans le Loing. Et en ce pays on void Fontainebleau la plus belle, la

1. Vexin, *Vulcassimus pagus*, pays des anciens *Véliocasses*.
2. Angy ?
3. Pont-Sainte-Maxence.

plus agréable, et superbe demeure que nos Roys puissent iamais auoir, et qui a esté mise en cest estat par le roy Henry le Grand.

On met en quatriesme lieu le Gastinois, qui comprend les duchez d'Estampes et de Nemours, la comté de Rochefort, de Moret, et d'autres, et les villes de Milly et de Montargis.

S'ensuit maintenant la Beausse, que quelques vns diuisent en trois parties : la haute s'étend depuis le bourg d'Ablis, iusques au pays Chartrain, et au delà, contenant les comtés de Dreux et de Montfort : la basse Beauce comprend le pays d'Orléans, de Sologne et Lorriz, et quant à la moyenne, ils y logent la comté de Blois, soubs laquelle ils mettent celle de Dunois, puis la Duché de Vendosme, et celle de Touraine. La ville d'Orléans est célèbre, et renommée pour les faits d'armes de Ieanne la Pucelle. La Sologne comprend les villes de Gergeau[1], la Ferté, Cléry, et Sainct-Laurens. La Touraine est entre Blois et Saumur. Amboise est de la Touraine, où il y a vn chasteau qui peut estre mis entre les meilleurs de France. Il y a aussi l'Isle Bouchard, assis sur la riuière de Vienne, dont ceste ville est entournée : Chastillon sur l'Indre, Loche forte place, Asay le Brusse sur l'Indre, et Asay le Ferron sur la riuière du Chair[2] et Montrichard, à quoy quelques vns

1. Gargeau.
2. Cher.

adioutent Loudun, mais les autres le mettent en Poictou.

L'Euesché de Paris comprend 600 paroisses ou clochers, compris les hameaux.

4. Les principaies riuières de France sont la Seine, qui a sa source en la montagne de Voge en Bourgoigne, et de là elle vient à Paris, puis à Roüen, et de là se va descharger dans la mer. La Seine reçoit dans ses eaux la rivière de Marne, qui sort du mont de Faucilles, vn peu au-dessus de Langres, et passant par Ionuille, Sainct-Didier, Chalon, Dormant et Meaux, et receuant quelques fleuues moins renommez, comme le Saut, Boise, Ourq et Tresme, se mesle parmy les eaux de la Seine au pont de Charenton près Paris. Oyse sort d'vn lieu au-dessus de Guise vers le Leuant, assez près du village d'Orgny. Elle passe par la Picardie, et arrosant Guise, la Fère, Compiègne, S. Maixant[1], et quelques autres villes, elle se descharge dans la riuière de Seine près de Poissy, vn peu au-dessous de Pontoise. La riuière d'Aisne est à Cœsar vn fleuue de la Gaule Belgique aux extrémitez du Diocèse de Reims. Sa source est en Barrois au-dessus de Clermont, près du village de Soüilly.

5. De mesme que la France a diuerses Prouinces, aussi ces Prouinces ont diuerses qualitez, que ie m'essayeray de comprendre en aussi peu de paroles qu'il

1. Pont-Sainte-Maxence.

me sera possible. Premièrement le terroir d'autour de Paris est extrêmement plaisant et fertile, et ne manque ny de bleds, ny de vins, ni de laictages, foins, fruicts, et herbages, ny d'eaux qu'on y void de tous costez, et c'est ce qui rend Paris si accommodé, mesme iusqu'à la merueille. On y void entre autres le ruisseau de Gentilly[1], qui est aussi nommé la riuière des Gobelins, plus propre que toutes les autres riuières de France à teindre l'escarlate. Vous avez aussi à Montmartre, près de Paris et autres lieux voisins, grande quantité de plastre[2], duquel à Paris on se sert pour toutes sortes de bastiments, et c'est ce qui facilite le moyen de bastir en ceste grande ville. Le terroir d'autour de Chartres abonde en toutes sortes de bleds, en vins, et en fruicts; est arrousé d'vne petite riuière nommée Dœuure, qui passe dans la ville.

La Beauce est vne des plus fertiles contrées de l'Europe en froments, de sorte que ny la Sicile, ny l'Angleterre n'esgalent aucunement la fertilité de ce pays, qui est vn des principaux greniers et nourriciers de Paris. Il n'y a en toute ceste contrée vn seul fleuue qui y puisse auoir son cours en bas, estant tout vny, sans que vous y voyez vn lieu guière plus haut que l'autre : et toute la Beauce estant sans eaux, il

1. La Bièvre.
2. Plâtre. Les nombreuses rues de Paris du moyen âge qui portaient ce nom prouvent l'importance de ce commerce, et l'usage que l'on en faisait.

faut que les habitants du païs tirent leur eau des lacs ou mares, et des puits qui seichent en esté.

La Soloigne est vn pays sablonneux, et où il croist force seigle. Le terroir d'autour de Blois abonde en bleds, vins, fruicts et autres commoditez qui seruent à la vie humaine, et a force bois taillis, et de haute fustaye, force riuières, ruisseaux, estangs et fontaines d'eau viue, en quoy il surpasse la Beauce. Il se trouve entre Orcheze et Blois de la terre sigillée.

Le pays d'alentour Orléans est aussi fertil qu'aucuns des autres, en tout ce qu'ils ont de plus singuliers et de plus rare. Il y a du plaisir, soit qu'on s'amuse à pescher, soit à voller[1], ou à la chasse, veu que le poisson, les oiseaux et le gibier y foisonnent; mais surtout le terroir d'Orléans est renommé pour les excellens vins, tant blancs que clairets qui y croissent et qu'on vient quérir non seulement de Paris, mais bien souuent mesme d'Angleterre.

Le pays de Gastinois est peu fertil, sablonneux en beaucoup d'endroicts et de peu d'apports, néantmoins assez agréable pour ses forests et ses riuières.

Le terroir de Sens est si plantureux qu'il n'y a chose qui puisse seruir à la vie humaine, dont il n'abonde. Il y a grande quantité de bleds et vins, qui sont délicats au possible. La chair y est à vil prix. Les laictages, laines et autres commoditez à souhait.

1. Chasse au vol avec le faucon, l'épervier et autres oiseaux de vol.

Il y a du poisson en abondance et l'huyle de noix autant ou plus qu'en aucun autre pays de France, veu que tout le pays est couvert de noyers, principalement la Champagne, qui est entre les riuières d'Yonne et de Seine, depuis Montereau où faut Yuonne iusques à Sens : et deçà la riuière d'Yuonne, vers le Gastinois, on voit de beaux costeaux tous couuerts de vignes.

Le pays d'alentour d'Auxerre n'est pas moins reuenant pour son vignoble, où il vient du vin en telle abondance, qu'il en fournit à Paris la plus grande partie de l'année.

La Champagne est vn pays plat, fertile et propre au labourage, toutes fois, en quelques endroits la terre y est fort légère, et rapporte peu à ses maistres.

Quand à la Brie, quoiqu'elle soit pleine de bois, c'est vn assez bon pays, ayant le Ciel serain, l'air doux et tempéré, et de bonnes et grandes riuières, bref, il n'y manque aucune chose de celles qui sont nécessaires à la vie humaine ; veu qu'il y a du vin, du bled, du bestail, des fruicts, des bois, du gibier, de la chasse et du poisson en abondance.

Le pays d'autour de Prouins est renommé pour la conserue de roses [1] qui s'y faict et qui est enuoyée par toute la France. Il va quérir du vin chez ses voisins, mais il abonde en bleds, en pasturages et en eau.

1. Conserve de roses. Les roses dites de Provins sont employées en médecine; on recherchait autrefois ses conserves de violettes.

La Picardie qui est arrosée des riuières de Seine, Oyse, Ainau, Lescau, Scarpe et autres, y est vn des principaux greniers de Paris, et est telle qu'il n'y a rien qui lui manque que le vin : ce qui vient plutôt de ce que les habitans ne se soucient de remplir ce pays de vignes, et le cultiuer, que du deffaut de la terre, qui pourroit bien rapporter des raisins, de mesme que les raisins y pourroient bien meurir aussi bien qu'en beaucoup d'autres endroicts qui ne sont pas plus propres pour cette plante.

6. Clément Alexandrin [1] escrit de même que Strabon [2], que les Gaulois auoient accoutumé de nourrir de longs cheveux; et Agathie [3] dit que c'étoit la coustume des Roys de France de ne se faire iamais tondre et de diuiser leurs cheveux en deux sur le haut du front. Et Diodore [4] dit qu'ils se lauoient la teste fort souuent auec de la chaux pour rendre leurs cheveux blonds. Strabon dit aussi que les nobles rasoient le poil des ioués, et laissoient croistre celuy du menton, et qu'ils taschoient par tous les moyens de ne deuenir pas gras et de n'auoir pas de gros ventre, et que sy quelque ieune homme estoit plus gros qu'une ceinture de certaine mesure, il estoit repris.

1. Saint Clément d'Alexandrie, docteur de l'Église, vivait au 1er siècle.

2. Strabon, géographe grec, né l'an 50 avant Jésus-Christ, mort sous le règne de Tibère.

3. Agathias, historien grec du VIe siècle.

4. Diodore de Sicile, historien grec, contemporain de César et d'Auguste.

Symmaque [1] les loüë de la peine qu'ils prenoient à apprendre les bonnes lettres, et Caton [2] en ses *Origines*, dit que les Gaulois estoient affectionnez à deux choses, c'est à sçauoir à la guerre et à parler gentiment. Aussi les Gaulois ont emporté bien souuent le prix d'éloquence sur toutes autres nations. Toutesfois Diodore les reprend de parler brief et vn peu obscur. Il dit aussi qu'ils estoient bien aises de prescher tout le iour leurs loüanges et de mépriser les autres; qu'ils estoient pleins de menaces, mesdisans, et auoient bonne opinion d'eux-mesmes. Ainsi, Vercingétorix [3] se vante dans les *Commentaires de César*, qu'il fera vne assemblée de toute la France, à l'accord de laquelle toute la terre ne seroit pas capable de résister.

Quand à la religion des anciens Gaulois et leurs coustumes touchant les choses sacrées, César [4] dit qu'ils estoient fort adonnez à la religion et au seruice des Dieux : qu'ils adoroient principalement Mercure, lequel ils tenoient pour inuenteur de tous arts et guide de tous les voyageurs : et ils estimoient encor que ce Dieu auoit grande puissance sur la marchandise, et présidoit au gain, et le conduisoit en toutes choses. Ils adoroient après Mercure, Apollon, Mars,

1. Symmaque, *Q. Aurelius Avianus*, orateur latin et homme d'État romain, vivait au IVe siècle.

2. Caton l'*Ancien* ou le *Censeur* (234-149 av. Jésus-Christ) On ne possède plus que des fragments de ses ouvrages et de son livre des *Origines romaines*.

3. Vercingétorix, nom de dignité et pas d'homme, comme semble le croire Davity.

4. Jules César.

Iupiter et Minerue[1], ayant presque mesme opinion de ces Dieux que les autres nations, estimant qu'Apollon chassoit les maladies, que Minerue donnoit cognoissance du commencement de tous ouurages et artifices, que Iupiter gouuernoit le Ciel, et Mars présidoit à la guerre et auoit toute puissance sur les armes. Pline[2] dit que Xénodore[3] fit vne statue de Mercure plus grande qu'aucune de son temps en vne ville d'Auuergne, Strabon escrit que Diane d'Ephese auoit vn temple à Marseille. Mais vn marbre trouué, monstre que les Gaulois adoroient encore vne autre Diane surnommée d'Ardenne. Lactance[4], Lucien[5] et Minuce[6] rapportent que les Gaulois adoroient les dieux Hese[7], Teutate[8] et Zarane[9] : mais plusieurs hommes doctes tiennent que ce sont les mesmes que Mars, Mercure et Iupiter. Ausone nomme Béléne[10]

1. Les Romains donnaient le nom de leurs Dieux à ceux des vaincus, comme ils latinisaient ceux des peuples et des particuliers qui ne nous sont parvenus que corrompus et incomplets.

2. Pline le Jeune (61-115), probablement dans l'*Histoire de son temps*.

3. Xénodore ou Zénodore, fameux sculpteur grec, vivait sous le règne de Néron.

4. Lactance (250-325), écrivain chrétien, surnommé par saint Jérôme le *Cicéron chrétien*.

5. Lucien (120-200), écrivain grec, vivait sous les Antonins.

6. Minutius Félix, orateur latin, apologiste de la religion chrétienne au IIIe siècle.

7. Hésus, ou le *Terrible* en celtique, dieu des combats chez les Gaulois.

8. Teutatès, divinité gauloise, que l'on croire être la même que le Mercure des Latins.

9. Zarane, le Jupiter des Gaulois.

10. Bélénus, divinité gauloise, assimilée à Apollon ou au Soleil.

pour Dieu des Gaulois. Lucian[1] dit qu'ils adoroient Hercule, surnommé Ognien. Les Gaulois adoroient leurs Dieux en se tournant vers la main droicte, ainsi que dit Athénée[2].

7. Ils sacrifioient des hommes aux Dieux, et nommément à Mars, comme César témoigne en ces paroles : Lorsqu'ils ont délibéré de combattre, ils luy destinent ce qu'ils prendront à la guerre. On peut voir en plusieurs villes les monceaux dressez de telles choses, et il n'arriue guères souuent que quelqu'un, au mépris de la religion, cache les choses prises, ou prenne ce qui a esté mis en tels lieux : et mesme il y a vn grief supplice ordonné contre ceux qui contreuiendront à ceste coustume.

8. Ceux qui sont attaints de quelque griesue maladie et qui se trouuent en danger aux combats, ou en quelques autres lieux, immolent des hommes ou bien font vœu de les immoler, et se seruent des Druydes pour tels sacrifices et estiment que les Dieux ne peuvent estre appaisez, si ce n'est en donnant la vie d'vn homme pour celle d'vn autre. Ils tiennent que les sacrifices de ceux qui sont surpris en quelque larrecin ou autre crime, sont plus agréables aux Dieux, mais quand les coupables leur manquent, ils se seruent des innocens. Strabon dit aussi qu'ils auoient accoustumé de frapper auec l'espée le dos de

1. Lucien (120-200), écrivain grec, vivait sous les Antonins.
2. Athénée, grammairien grec, contemporain de Marc-Aurèle.

l'homme qui estoit dédié pour estre immolé, et qu'ils présageoient les choses qui leur deuoient arriuer par son tressaillement. Tertullien escrit qu'ils passoient les nuicts près des tombeaux des vaillants hommes, pour receuoir des oracles. Or les Gaulois ne faisoient aucun sacrifice sans auoir appellé quelque Druide. Les Bardes estoient les Poëtes Gaulois qui composoient les loüanges des hommes illustres, et blasmoient les lasches. Ammian Marcellin[1] faict mention des Eubages qui faisoient profession parmy les Gaulois de rechercher les plus hauts secrets de la nature. Laërce[2] et Suide[3] font mention des Seumothées, qui ne différoient en rien des Druides, non plus que les Savonides de Diodore Sicilien, et Pline nomme bien souuent les Druydes magiciens. Car les Druydes en Gaule estoient mesme chose que les magiciens en Perse, les Chaldéens en Assyrie et les Gymnosophistes aux Indes. Ces Druydes auoient beaucoup de ieunes gens à instruire et estoient extremement honorez parmy les Gaulois. Car on se rapportoit à eux de tous les débats, tant publics que particuliers, et si quelque crime auoit été commis, ils en iugeoient et ordonnoient la peine que bon leur sembloit contre les coulpables. Si quelque personne publique ou priuée ne s'arrestoit à leur ordonnance, ils luy interdisoient

1. Ammien Marcellin, historien latin (230-390), vint à Paris avec Julien l'Apostat.

2. Diogène Laerce, écrivain grec, vivait l'an 190 de Jésus-Christ.

3. Suidas, lexicographe grec du IXe ou Xe siècle.

de se trouuer aux sacrifices qui estoit parmy eux vne grande peine. Et ceux qui estoient interdits en ceste sorte, estoient tenus pour impies et fuys de tout le monde et mesme lorsqu'ils demandoient iustice, on ne la leur rendoit pas.

Entre tous les Druydes il y en auoit vn qui estoit sur tous les autres et auoit souueraine authorité sur eux. Après sa mort on mettoit en sa place le plus méritant d'entr'eux, et s'il y en auoit plusieurs en mesme rang et qui fussent esgaux en mérite, les Druydes s'assembloient pour l'élection et la pluralité des voix l'emportoit. Quelques fois ils s'opiniastroient tellement à la recherche de ceste dignité, que des paroles ils en venoient aux mains. Ces Druydes s'assembloient toutes les années sur la frontière du pays Chartrain, où abordoient tous ceux qui auoient quelques procez ou débat, et obéissoient à leur sentence. Et il semble que César nous marque que ce lieu n'estoit autre que la ville de Dreux qui est à ceste heure, qui retient encor en quelque sorte le nom des Druydes. Ils n'estoient pas coustumiers d'aller à la guerre, et ne contribuoient à aucune chose de celles qui estoient imposées sur le pays, tellement que ces privilèges conuioyent plusieurs personnes de s'aller rendre leurs disciples, et plusieurs pères d'y envoyer leurs enfans pour recevoir instruction d'eux, et se rendre capables de paruenir à ce rang. Ceux qui se rangeoient sous leur discipline apprenoient vn grand nombre de vers, et n'estimoient pas qu'il fust loisible de les es-

crire. Vne seule de leurs opinions fut publiée (dit Mele), c'est à sçauoir que les âmes estoient immortelles, et selon Diodore, qu'elles passoient d'vn corps en autre, comme tenoit Pythagore. Strabon dit aussi qu'ils disputoient des mœurs, et s'adonnoient à ceste partie de la philosophie, outre la naturelle. Il y auoit aussi parmi les Druydes des femmes qui faisoient même profession. *A guy l'an neuf*, viennent de ce que les Druydes auoient accoustumé d'enuoyer par leurs disciples du guy à tous, au commencement de l'année, comme la leur désirant heureuse. C'estoient là les mœurs des anciens Gaulois touchant les choses sacrées.

9. Quand aux prophanes, ils auoient accoustumé d'aller armez aux assemblées. Plutarque[1] escrit que les femmes délibéroient de la paix et de la guerre, et que leur résolution estoit suiuie. Strabon escrit que si quelqu'vn interrompoit celuy qui haranguoit en quelque assemblée, il y auoit vn officier qui le venoit menacer avec l'espée en la main et luy commandoit le silence; et s'il ne se taisoit pour ceste fois, il faisoit de mesme pour la seconde, et ainsi iusques à la troisiésme, et s'il trouuoit celuy à qui il auoit affaire opiniastre, il luy coupoit telle partie de son saye que le reste luy estoit inutile. Leur coustume estoit aussi de demander des nouuelles aux passants, et le peuple s'enqueroit des marchands de quels pays ils

1. Plutarque, biographe et moraliste, né l'an 48 avant Jésus-Christ, à Chéronée en Béotie.

venoient, et les contraignoient de dire les choses qu'ils y auoient veuës, et les Gaulois s'arrestant bien souuent sur ces rapports qui estoient quelques fois faux, tenoient là-dessus leurs assemblées, et résoudoient plusieurs choses qui leur portoient beaucoup de dommages, d'autant que ces délibérations auoient pour leur fondement vn faux bruit et vne légère créance. Ils auoient accoustumé de punir plus griefuement celuy qui auoit mis à mort vn estranger, que celuy qui auoit priué de vie quelqu'vn du pays, veu que celuy-cy estoit seulement banny, mais l'autre estoit soudain condamné à mort. Quand quelque chose remarquable estoit arriuée, on l'alloit incontinent publier tout haut par les villages, et celà passoit ainsi de main en main auec grande promptitude.

Quand aux choses qui concernent la guerre, le reste des Gaulois apprit des habitants de Marseille à clorre de murailles les lieux de leur habitation. Élien[1] dit que c'estoient les hommes les plus prompts de la terre, à s'exposer à toutes sortes de dangers. Vopisce[2] dict que c'estoient des hommes pleins d'inquiétude, et qui ne pouuoient iamais demeurer en repos. Tite-Live[3] les tient pour des personnes qui ne se pouuoient commander lorsqu'ils estoient en colère. La liberté leur estoit en si grande recommandation,

1. Élien (*Claude*), écrivain du IIIe siècle, vivait à Rome sous Alexandre Sévère.
2. Vopiscus (*Flavius*), historien latin du IVe siècle, né à Syracuse.
3. Tite-Live (59-60 avant Jésus-Christ), historien latin.

que Flore[1] rapporte que quelques Gaulois ayant esté pris en la guerre, taschèrent de rompre leurs chaînes à belles dents, et enfin présentèrent la gorge l'vn à l'autre afin de se faire estrangler. César tient qu'ils estoient prompts à entreprendre la guerre, mais peu capables de souffrir ses inconuénients et incommoditez, et Tite-Live dit : que les Gaulois sont au commencement du combat plus qu'hommes, et à la fin, moins que femmes. Mais Léon[2] est bien d'autre opinion, lorsqu'il dit que les Gaulois ne perdent jamais courage, et qu'ils tiennent la moindre retraite pour vne honteuse fuite. Et de fait, Salluste[3] dit que de son temps les Gaulois estoient si redoutables, qu'ils auoient fait trembler toute l'Italie, et qu'au lieu qu'on combattoit auec les autres nations pour la gloire, il falloit prendre les armes en main auec ceste-cy, pour deffendre sa vie. Et Iustin[4] dit que les Roys d'Asie et tous les autres, estimoient en telle sorte le courage des Gaulois, qu'ils croioient que sans eux ils ne pouvoient conseruer ce qui leur estoit acquis, ny recouurer ce qu'ils auoient perdu. Aristote[5] dit que les Gaulois ne craignoient point le tremblement de terre.

Nous lisons dans Strabon, qu'ainsi qu'Alexandre

1. Florus *(Annæus Julius)*, historien latin du IIe siècle.
2. Léon le Diacre (950-980), historien, rédigea l'histoire de son temps (959-961).
3. Salluste, *Crispus* (86 — avant Jésus-Christ), historien romain.
4. Justin, historien latin du IIe siècle, vivait sous les Antonins.
5. Aristote, philosophe grec, disciple de Socrate (384 avant Jésus-Christ, — 322).

eut demandé vne fois à quelques Gaulois ce qu'ils redoutoient le plus, ils luy répondirent qu'ils craignoient seulement que le Ciel tombast sur eux. Et Élien nous apprend qu'ils tenoient tellement toute fuite pour ignominieuse, que souuent ils ne se retiroient point d'vne maison qui tombât par terre, ni de celle qui se brusloit, en telle sorte qu'ils estoient souvent enueloppez dans les flammes. Mais pour venir à leur façon de procéder en temps de guerre, César dit, qu'auant le commencement de la guerre, ils faisoient publier vne assemblée, où tous ceux qui auoient astaint l'aage de quatorze ans se deuoient trouver armez, et celuy qui venoit le dernier estoit auec d'estranges tourmens mis à mort deuant tous le monde. Les hommes de tous aages alloient à la guerre, et personne ne s'exemptoit d'y aller pour estre chargé de trop d'années. Ils auoient le soing de pouruoir si bien à leurs vivres, qui ne leur manquassent iamais, et de faire qu'au contraire les ennemis en eussent incontinent faute, brûlant pour cet effect mesme les bourgs et les villes.

Les armes des Gaulois estoient l'espée, assez pesantes, selon Polibe[1] et selon Tite-Live, mais sans pointe, n'estant propre, comme dit Strabon, que pour donner des estramassons et non pas des estocades et ces espées leur pendoient au costé gauche, selon Diodore, à vne chaîne, ils portoient aussi des escus longs

1. Polybe (206 avant Jésus-Christ), historien grec,

et de leur hauteur, et pareillement deux dards. Ils vsoient aussi de lances, dont le fer estoit long d'vne coudée. Ils auoient aussi la teste armée d'un morion, sur lequel il y auoit des cornes grauées, ou des représentations d'oyseaux ou de bestes à quatre pieds. Et ce fut pour ce subiect que la neufuiesme Légion de César, composée de Gaulois, fut nommée Aloüette, pour ce qu'aux habillemens de testes des soldats de ceste Légion, il y auoit des alloüettes grauées ou bien des crestes. Ou bien, elle eut ce nom, selon quelques-vns, pour ce que les soldats vsoient de morions faicts comme la creste ou huppe que l'alloüette a sur la teste. Les Gaulois se seruoient aussi de l'arc et de la fronde. Ils paroient les gardes de leurs épées de corail de mesme que leurs escus et quelques-vns mettoient de l'or sur leurs cuirasses. Beaucoup de Gaulois combattoient nuds au-dessus du nombril, ainsi que Tite-Live escrit au discours de la bataille de Cannes. Ils faisoient beauconp plus d'estat de la caualerie que des gens de pieds et mesme César se ressentit de la valeur de la caualerie Françoise, qu'il employa contre Pétréius et Afranius, et après en Afrique, contre les restes de la guerre ciuile. Ils vsoient au combat de gros escadrons, et mesme iusqu'au nombre de six mille hommes, comme on peut voir en Végèce[1]. Lorsqu'ils alloient entrer au combat

1. Végèce, (*Flavius Renatus*), écrivain militaire latin, vivait au IVe siècle.

ils crioient espouuantablement, sautoient, et frappoient leurs escus, et faisoient vu si grand bruit auec leurs armes, qu'il sembloit que tous les lieux d'alentour qui en retentissoient, s'escriassent avec eux. Ils se seruoient aussi de trompettes. Et quand à leur valeur au milieu des combats, l'auteur de la Guerre d'Afrique dit que c'estoient des hommes francs qui auoient accoustumé de combattre non pas auec embusches et ruses, mais à guerre ouverte. Quand à l'ordonnance de leur armée, pour ce qu'elle estoit composée de gens de diverses villes, les soldats estoient divisez en villes et villages, et les troupes de chaque ville estoient ordonnées séparément, afin d'éuiter tout désordre et de rendre les hommes de chaque ville plus ardans à la deffendre l'vn l'autre. Ainsi qu'ils auoient obtenu victoire de leurs ennemis, ils immoloient les prisonniers aux Dieux, comme on lit dans Athénée [1], et selon Strabon, ils laissoient pendre les testes de leurs ennemis du col de leurs chevaux, et les attachoient aux portes de leurs villes, afin qu'elles seruissent de spectacle.

Il y auoit au reste deux sortes d'hommes qui estoient en réputation parmi les Gaulois, c'est à sçauoir les Druydes et les cheualiers, dont les vns assistoient au seruice des Dieux, et annonçoient et présageoient leurs volontez; les autres alloient à la guerre quand l'occasion s'en présentoit, et menoient auec eux, selon

1. Athénée, grammairien grec, vivait sous Marc-Aurèle et ses successeurs.

leurs moyens le plus de gens qu'il leur estoit possible. Ceux qui estoient de l'ordre du peuple estoient tenus comme serfs tellement que ces Cheualiers auoient mesme puissance sur eux que les maistres sur leurs esclaves. Ils ne permettoient pas que leurs enfans vinssent deuant eux sinon lorsqu'ils estoient en aage de porter les armes. Les maris mettoient en commun auec leurs femmes autant de leur bien aualué qu'elles leur auoient porté de mariage, et tenoient par ensemble compte de tout et les fruicts en estoient gardez. Que si l'vn d'eux venoit à mourir, la part de tous les deux venoit à l'autre auec les fruicts des années précédentes, et les maris auoient puissance de vie et de mort sur leurs femmes, de mesme que leurs enfans. Ils auoient aussi ceste coustume que lorsque quelqu'vn estoit chargé de debtes, ou de trop de tailles, ou accablé par la puissance des plus grands, il le randoit serf de quelque gentilhomme, qui dès lors auoit mesme pouuoir sur luy que sur vn esclave. Leurs maisons, suiuant le tesmoignage de César, estoit pour la plus grande partie dans les forests, ou bien près des rivières, pour éuister l'ardeur de l'esté. Ils n'en fermoient iamais les portes si l'on veut croire Stobée[1], et vsoient de pailles comme on fait en Allemagne, ainsi qu'on peut voir au Misopogon de l'empereur Iulien[2].

1. Stobée (Jean), compilateur grec, vivait vers 450 ou 500 après Jésus-Christ.

2. Julien l'Apostat (331-363), fils de Jules Constance et neveu de Constantin le Grand.

10. Quand à leurs habits, ils portoient des sayes de laine qui estoient faicts comme à fuseaux ou losanges, ou de diuerses couleurs. Ils portoient aussi des chausses qu'ils appeloient brayes et des bagues, mais seulement au doigt du milieu, comme dit Pline. Ils vsoient de vaisselles de terre espaisses et sursemée de diuerses fleurs qui y estoient représentées. Ils mangeaient non pas assis sur des sièges, mais estendus par terre sur des peaux de loups ou de chiens, et selon Strabon, sur des licts, et estoient seruis par de ieunes enfans. On faisoit le feu près d'eux, où l'on voyoit les pots et les broches couuertes de chairs, principalement celles de pourceau, tant fraische que salée. Mais le plus souuent ils n'auoient que du laict pour toute viande. Les plus riches beuuoient du vin qu'ils faisoient venir d'Italie, ou des enuirons de Marseille, pour ce qu'ailleurs on ne voyoit aucune vigne, et quelquefois, ils mettoient vn peu d'eau dans leur vin. Ils conuioient aussi les estrangers à souper, et leur demandoient qui ils estoient, et quel subiect les auoit tirez hors de leurs maisons. Athénée raconte qu'anciennement ils auoient accoustumé de mettre les membres des moutons ou autres bestes sur la table, dont le plus vaillant prenoit la cuisse. Que si quelqu'vn estimoit que ce tistre luy feut mieux qu'à celuy qui s'étoit attribué ceste qualité, ils combattoient sur ce suiet iusques à la mort. Il dit encor qu'il y en auoit qui prenoient de l'or et de l'argent au théâtre, ou certains nombre de tonneaux de vin, et après auoir iuré

qu'ils endureroient ce pourquoy ils auoient reçeu ces présents, et après les auoir distribuez à leurs amis, ils s'estendoient à la renuerse sur leurs escus, en présence de celuy qui leur deuoit couper la gorge. Ammian Marcellin dit qu'ils estoient fort coustumiers de nager, et d'aller à la chasse, où ils portoient des flèches empoisonnées. Pour le regard des funérailles, elles estoient magnifiques chez les Gaulois, veu que César dit, qu'on iettoit dans le feu tout ce que le desfunct auoit plus aimé durans sa vie. Et Melle[1] dit qu'il y auoit des personnes qui se iettoient dans le feu où le trespassé brusloit, comme croyans d'aller vivre auec luy. Ils iettoient aussi, selon Diodore, des lettres dans le bucher, comme si les trespassez les deuoient lire. Et Valère le Grand[2] rapporte que les Gaulois prestoient de l'argent durant leur vie à condition qu'on leur rendroit quelque iour aux Enfers.

11. Puis que nous avons entrepris de discourir des mœurs de toute la France, il sera fort à propos de parler de la ville capitale qui est Paris, demeure ordinaire de nos Roys, et abrégé de tout le royaume, de mesme que l'homme est celuy du monde. Les Parisiens sont donc d'vn assez doux naturel, et ne se monstrent pas si reuesches que les habitans de plusieurs autres villes de France. Ils sont toutefois fort aisez à esmouvoir et vn homme acort est capable d'en

1. Pomponius Méla, géographe romain, vivait sous Tibère et Claude.

2. Valère Maxime, écrivain latin, vivait à la cour de Tibère.

faire mutiner vn millier. Ils sont extrêmement désireux d'argent, de sorte qu'il n'y a chose du monde qu'vn Parisien n'entreprenne pour en auoir. Cecy soit dit aussi bien que l'autre chef pour le regard des personnes de basse condition. On a veu les Parisiens autrefois assez niais, tellement qu'on leur donnoit le nom de badauds par toute la France: mais ils sont auiourd'huy tellement desniaisez, qu'ils sont capables de piper les autres. Ce n'est pas qu'il n'y aye beaucoup de personnes accoustumées à ne rien voir et ne rien faire, qui sont dignes de ce tistre. Mais ils n'ont pas si tôt mis le pied dans le monde qu'ils sont beaucoup plus malaisez à leurer que beaucoup d'autres. Il est vrai que i'estime que la deffiance de toutes choses qu'on leur recommande à tous propos à cause d'vne infinité d'affronteurs qu'on void à Paris, est la plus grande finesse qu'ils ayent. Les femmes de toute sorte désirent d'y paraistre et estre beaucoup mieux veuës que leur condition ne porte à quelque prix que ce puisse estre. Et leurs maris, qui s'essayent pour la plus grande partie de leur complaire d'autant que les femmes y gouuernent presque tout, employent le verd et le sec pour satisfaire à leur désir. Mais les femmes sont louables, en ce que les plus belles mesmes, et les plus délicates, et riches, ne desdaignent pas de visiter les hospitaux, manier les malades tous vlcérez et fiévreux, et les nourir et les médicamenter. Ce peuple est fort désireux d'apprendre ce qui se passe de nouveau de tous costez, ainsi que César dit de nos

ancestres. Il aime fort toutes espèces de passe-temps, et se plaist à viure en délices, y estant conuié, par l'obiect ordinaire de ceux qui fréquentent la Cour, qui n'ont pour la pluspart aucun meilleur exercice que de ioüer, de rire et de faire bonne chère. S'il se faict quelques nopces entre gens de mestiers, ou artisans, vous y voyez beaucoup plus de despence qu'à celles des personnes qualifiées de la ville, où tout se passe auiourd'huy sans bruit. Mais il faut remarquer qu'en ces nopces de gens de mestiers on fait bien souuent des présens qui surpassent les frais qu'on y a faict, et mesme on y obserue ceste coustume entre gens de basse estoffe, que quand ils se marient, chacun des conuiez y est pour son escot, ainsi qu'en beaucoup de lieux de Touraine. Au reste, les Parisiens qui faisoient iadis vne merueille de toutes les choses qui arriuoient de nouueau, ne s'estonnent gueres plus d'aucune, tant ils sont accoustumez à en voir d'estranges. Ce peuple soupçonne ordinairement les estrangers qui y abordent, et pour ce chacun est sur ses gardes, à ce que les hostes ne luy emportent ce qu'ils luy doiuent. Il est vray qu'il y a beaucoup d'exemples de ceux qui ont esté déceus en vsant de trop de courtoisie, sans cognoistre les personnes à qui ils auoient affaire. Mais s'ils vous ont cogneu homme d'honneur, et que vous ayez esté longuement en leur logis, vous en receurez plus de plaisir que de personnes du monde. Ils ont ceste particularité, qu'ils ne bougent point de leur logis la nuist, quelque bruict qu'ils oyent parmy

la ruë, et quoique quelqu'vn crie, qu'on le vole, ou qu'on l'assassine. De sorte qu'vne personne qui se trouue parmy des tireurs de manteaux ne doit espérer après Dieu, qu'en ses mains, ou bien en ses pieds. Et ce qui les retient au logis en ceste sorte, c'est qu'ils ont souuent de fausses alarmes que quelques iurognes leur donnent, ou bien des cris de quelques vagabonds qui se plaisent à mettre le monde en action, afin d'en rire après, ou de quelques meschants qui font ce bruict à dessein, d'essayer de faire sortir, et d'assassiner ceux qu'ils hayssent. Pour conclusion le peuple de Paris est d'vne assez douce humeur, et fort maniable, et ie croi qu'il surpasse en ciuilité tout l'autre peuple qui se void au reste de la France. Tout ce qui est autour de Paris est peu différent. Mais il faut que ie die encor cela, que les paysans sont aussi fiers qu'en lieu du monde, à cause du voisinage du Parlement et qu'on ne sçauroit dire vn mot qui leur desplaise qu'ils ne repartent aussi tost iusques à vous conuier de leur mettre les mains dessus, ce que faisant vous les faictes sembler pour s'essayer de vous mettre en peine. Ils ont encor ceste coustume en tout les environs de Paris, qu'ils espuisent les passans tant qu'ils peuuent, et tireroient d'eux iusques au dernier denier s'il leur estoit possible. De sorte que de quelque costé qu'on aborde près de Paris on trouue partout vnē cherté incroyable.

Les Chartrains sont aimables, courtois, communicatifs, et doux à chacun, et viuent ordinairement en-

semble en bonne paix, ayment les estrangers qui ont quelque bonne partie en eux, sont addonnez à la piété, et sont affectionnez à la foy de leurs ancestres, sont charitables, aumosniers, et addonnez au trafic.

Les Beausserons sont presque du mesme naturel que les Chartrains, et sont d'assez bonne paste, addonnez au labourage et au trafic des bleds. En beaucoup de lieux ils sont assez rusez à cause des passans qui viennent de tous costez en grand nombre. Les habitans de Chasteaudun sont de bon esprit, aigus et subtils, et entendent à demy mot ce qu'on leur dit, et ont aussi fort peu de langage. Toutefois, ils parlent si bref qu'ils viennent quelquefois iusques à ne s'entre-escouter pas, ou ne souffrir que ceux qui parlent à eux acheuent leurs discours, qui est vn vice naturel du pays.

Les citoyens de Blois tiennent de la bonté du terroir et de la douceur de l'air du pays, et sont courtois, doux, affables, acorts, subtils et spirituels au possible, mesnagers, et en action perpétuelle, sont addonez au seruice de Dieu, ayment les estrangers, et viuent en bon accord entre eux. Enfin, tout ce pays a des habitans qui ne doiuent rien en gentillesse à tout le reste de la France.

Les Vendosmois ont l'esprit doux, gentil et addonné à tout ce qu'on voit de plus poly, et mesme nés pour se rendre excellent en quelque chose, comme a fait Pierre de Ronsard, gentilhomme de ce pays, cogneu par toute l'Europe par ses œuvres, qui l'ont rendu

non seulement l'honneur de sa patrie, mais encor l'ornement de toute la France.

Ceux d'Orléans et des enuirons sont assez polis, et ciuilisez, et ont vn langage assez agréable, mais ils sont d'vn naturel aigre et piquant, qui leur a fait donner ce nom de Guespins, tant rebattu. Ils sont pleins de courage, et s'entre soustiennent fort les vns les autres, et sont addonnez au trafic qu'ils exercent en beaucoup d'endroits.

Ceux d'autour de Sens ont bien tesmoigné iadis combien ils estoient remplis de courage, puisque ce furent les premiers qui se résolurent de passer auec Brenne[1] en Italie. Le peuple y est assez bon, et moins rusé qu'en beaucoup d'autres lieux, et en ce païs, on voit presque chacun assez affectionné à la religion. Et l'Auxerois est de mesme, ayant des gens d'assez bonne trempe, mais courageux, mutins, et d'ailleurs affectionnez au trafic de leurs denrées.

Quant aux Champenois et Briois, bien que leurs voisins les blasment d'estre trop arrestés en leur opinion, et qu'on les appelle testus, toutefois ceste imperfection est couuerte par vn nombre infini de vertus qui les rendent loüables, pour ce que la raison leur fait dompter ceste chaleur naturelle, d'où procède ce vice qu'on leur impose. Ils sont accostables, prompts à faire plaisir, craignant Dieu, et ne sont subiects à se coiffer aisément de nouuelles opinions.

1. Brennus. Voir à la fin du volume, Rocole, p. 60.

Les Picards sont d'aussi bon naturel que gens de France, francs au possible, courtois, affectionnez à faire plaisir, vaillans et courageux, tout ce qui se peut, mais ils sont extrêmement prompts, à raison de quoy on leur a donné le nom de teste caude, ayment à faire bonne chèr, emesmes iusques à l'excez et n'estiment et n'ayment presque que ceux qui leur font à bien boire, de telle sorte que si quelqu'vn veut emporter quelque chose d'eux, il faut qu'ils fassent carrous à toute teste. Ils sont bien veus, et de bon accord ensemble, de sorte que si vous touchiez vn habitant de quelque ville, vous auriez aussitost sur vous tous les autres. Bref, c'est une nation qui n'est point double, et de qui l'on se peut assurer en toute sorte.

12. Ce ne seroit iamais faict de vouloir esplucher par le menu les richesses de la France, pour ce qu'il n'y a presque petit coing de pays où l'on ne trouue du bien à foison. C'est pourquoy i'en quiteray les moindres particularitez, pour parler seulement des pays où ceste richesse est plus considérable, et d'où l'argent peut arriuer à la France. Ie commenceray donc par Paris, et vous diray que ceste ville attire à soy la meilleure partie de l'argent de France, et que si l'on veut faire compte des seigneurs qui s'y tiennent ordinairement, des Officiers du Parlement qui sont pleins de biens, des Aduocats et Procureurs, qui ont pour la plupart leurs maisons pleines de la substance d'vn million de personnes, de ceux de la chambre des Comptes, dont les maistres sont plus riches que beau-

coup de seigneurs de France qu'on estime bien rentez de mesme que beaucoup de Présidents, Conseillers et Aduocats, des Thrésoriers, et Receueurs généraux, Intendans des finances, mesme des bourgeois et marchands de Paris, on trouuera qu'il y a peu ou point de villes au monde qui l'esgalent en richesse. Car non seulement l'argent de toute la France y vient pour diuers subiects, mais encor beaucoup de celuy d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemaigne, et presque de toute l'Europe. Il y a de la vaisselle d'argent en grande quantité, et ie croy plus qu'en tout le reste de la France, force argent monnoyé et beaucoup de marchandise : tellement que Paris seul pris tout entier seroit capable d'entretenir vne bonne armée. Et quand au pays d'autour de Paris, il ne peut estre que fort riche à cause de l'argent qu'il tire des denrées que les habitans y vont vendre. L'escarlate qu'on faict à Paris va par toute l'Europe, mesme en Asie, veu qu'on en porte bien souuent iusqu'en Chine, et ceste estoffe est admirée d'vn chacun, si bien qu'elle est de grand reuenu à ceux qui la font. C'est presque tout ce qu'on porte de la ville de Paris aux provinces estrangères, hormis les nippes du palais qui sont sur le lieu peu chères, mais qui augmentent leur valeur et sont beaucoup estimées, tant plus elles sont esloignées du lieu où elles sont faictes.

Ie n'aurois aussi iamais faict si ie voulois vous faire le dénombrement des richesses qui sont en la seule

abbaye de Sainct-Denis, qui sont presque sans prix et sans nombre. Les Chartrains font vn grand gain au trafic des bleds, tant froment que seigles, qu'ils vendent de tous costez, de mesme que la Beausse et la Soloigne. Mais ie ne veux pas faire estat de ce profit puisque il ne vient pas des prouinces estrangères. Les vins d'Orléans attirent non seulement les marchands de France, mais encor ceux d'Angleterre, et d'autres pays à s'en aller charger, et ce qui fauorise les Orléannois pour ce trafic, de mesme que beaucoup d'autres prouinces, c'est la riuière de Loire, qui faict qu'on transporte aisément beaucoup de choses dedàns et dehors le royaume. Outre ce, Orléans doit estre riche pour le grand nombre d'Allemans et de Flamans qui y viennent faire leur demeure, tant pour y estudier, que pour apprendre la langue françoise, à cause que ceux d'Orléans ont la réputation d'auoir aussi bon langage que gens de France.

Le terroir de Beauuais a vne petite ville nommée Bulde[1] près de laquelle viennent les plus fins lins qui se puissent voir, et pour ceste cause, les Flamans et Hennuyers s'y acheminent pour y trafiquer et achepter ces lins dont ils font les belles toiles qu'ils vont vendre après presque par tout le monde, tant par mer que par terre. Il se trouue encore en ce terroir de la terre propre à faire de la vaisselle aussi singulière que celle qui vient de Venise, et l'on la

1. Buldes, arrondissement de Clermont, département de l'Oise.

II

RANCHIN.

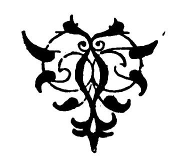
PARIS

ET

L'ISLE DE FRANCE.

seulement le canon. François premier à la suasion de Guillaume Budé et du cardinal du Bellay érigea douze professeurs et lecteurs en langues hébraïque, grecque et latine, mathématiques, art oratoire et médecine [1]. Le roi Louis treiziesme y a ajouté deux professeurs en théologie.

1. Tilly. Chron. — Vigon, t. X, l. x. Math. en son *Hist.*, liv. v.



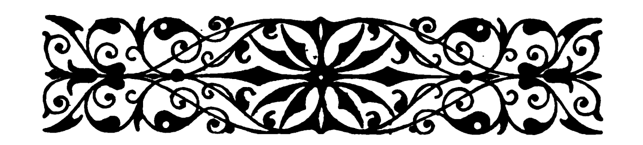
II

RANCHIN.

PARIS

ET

L'ISLE DE FRANCE.



PARIS

ET

L'ISLE DE FRANCE.

SOMMAIRE.

1. Noms. — 2. Confins. — 3. Estenduë, diuision et description. — 4. Ville. — 5. Cité. — 6. Ponts. — 7. Pont Neuf. — 8. Uniuersité. — 9. Hostels. — 10. Climat. — 11. Mœurs. — 12. Richesses et forces. — 13. Gouuernement. — 14. Le Louure et les Tuilleries. — 15. Les Tournelles. — 16. Preuost des marchands et eschevins. — 17. Hostel de uille. — 18. Préuost de Paris. — 19. Juges des marchands. — 20. Religion. — 21. Église de Nostre-Dame. — 22. Hostel-Dieu. — 23. Saincte-Chapelle. — 24. Templiers. — 25. La Goële. — 26. Isle de France. — 27. S.-Denis. — 28. S.-Germain. — 29. Poissy. — 30. Montmorency. — 31. Corbeil. — 32. Villeroy. — 33. Vexin françois. — 34. Pontoise. — 35. Chaumont et Maigni. — 36. Meulan. — 37. Chambly. — 38.

Mante. — 39. La Roche-Guyon. — 40. Marinnes. — 41. Noblesse du Vexin. — 42. Duché de Valois. — 43. Beauuais. — 44. Hurepois. — 45. Gastinois. — 46. Fontainebleau.

1. Paris a son nom des anciens peuples qui l'ont habité, nommés *Parisii*. Le nom de ces peuples ne doit point être recherché plus auant pour le tirer de Pâris le Troien, ou de la Déesse Isis, dont l'idole a esté cy deuant à Sainct-Germain des Prez [1], et finalement de quelques peuples d'Asie appellés *Parrhasii*, ou du grec παῤῥυσία. Ceste superbe ville, rejettant son nom ancien, a pris celuy de ses peuples, ainsi qu'ont fait les autres villes de France, comme Rheims, Langres, Beauuais, Poictiers, Xainctes, Troyes, Tours, Bourges, Limoges, Arras, Meaux, Sens, Soissons, Amiens et autres. Le nom ancien est *Lutetia* [2], *Leutecia* [3], *Leucotetia* [4], et *Lutecia à luto*, à cause de ses marests [5]. Paris est vn pays, comme a dit vn des Roys de France [6], non vne ville.

2. Nous ne baillons point les confins de Paris, puisque cy-dessous sera descrit le ressort de sa iustice ordinaire, qu'on appelle Preuosté et Vicomté de Paris, et que nous ferons suiure la description des provinces plus voisines de ceste excellente ville, capitale du

1. Jacques du Breul. *Antiquités de Paris*. R.
2. César. R.
3. Julian, *Misopogon*. R.
4. Ptolémée. R.
5. César. Liv. VII. R.
6. François Ier. R. L'auteur attribue au roi de France le mot qu'on prête généralement à son rival Charles-Quint.

royaume de France, et séjour ordinaire des roys depuis fort longtemps, comme nous l'avons dit ailleurs.

3. Pour son estenduë, il suffit de dire que c'est aujourd'huy l'vne des plus grandes villes du monde, et qu'il n'y en a point dans la chrestienté, voire dans l'Europe, qu'on luy puisse comparer. La seule ville de Constantinople pourroit aller de pair avec elle, si les continuels bastiments qu'on y faict dans ses faux-bourgs, lesquels on enferme mesme dans la ville, ne lui rauissoient cet advantage. Amsterdam en Hollande, Anuers en Flandres, Séuïlle et Lisbonne en Espagne, Londres en Angleterre, auec les plus grandes villes de l'Allemagne et de l'Italie, luy cèdent facilement pour ceste raison-là. Ses commencemens ont esté petits, puisque, selon César [1], ce n'estoit qu'vn bourg basty sur la Seine et dans l'isle que cette riuière-là y forme. Et vn fort, *Castellum* [2], qui en estoit clos et enfermé. C'estoit l'ancienne assiette du *Parisis,* auquel appartiennent encores quelques petits lieux, et dont les anciens sols et deniers Parisis peuuent conseruer la mémoire, auec la porte qu'on nomme encore de Paris.

4. Elle est aujourd'huy diuisée en trois portions principales, dont la plus grande, qu'on appelle la *Ville,* est la plus basse, assise sur un bras de la Seine, vers le leuant et le septentrion : la seconde portion est la moindre, qui est aussi sur la Seine, vers le

1. César. Liv. VI. R.
2. Ammien Marcellin. R.

midy et le couchant, en lieu plus éleué et vn peu montueux, et se nomme *Vniuersité*, où sont tous les collèges de Paris, au nombre de soixante-trois, et les plus anciennes abbayes et monastères. Le restant, qui est enfermé de la Seine, en forme d'isle, est appelé la *Cité*, qui est la partie la plus ancienne de Paris, jointe aux autres par diuers ponts. La ville est formée et estendue en croissant[1] : on y entre par sept portes, sçauoir : Sainct Antoine, du Temple, Sainct Martin, Sainct Denis, Montmartre, Sainct Honoré et la Porte-Neufue, desquelles les quatre conduisent en autant de ruës principales de ceste puissante ville, qui sont : Sainct Antoine, Sainct Martin, Sainct Denis, et Sainct Honoré. Il y a cinq faux-bourgs qui appartiennent à cette partie de Paris, sçavoir celuy du Temple, de Sainct Martin, de Sainct Denis, de Montmartre, et Sainct Honoré. Ses anciennes murailles commençoient au Louure, enfermoient l'église Sainct Eustache auec les hospitaux de Sainct Iacques et de Sainct Iulian, montoient jusques à Saincte Catherine du Val des Escholiers, et de là, prenant la porte Sainct Antoine, finissoient au conuent dist vulgairement l'*Ave Maria*, contre Seine. Depuis on a enfermé des faux-bourgs et fait une nouuelle closture de murailles, dont le fossé est arrousé par la Seine.

1. De chaque côté de la rivière, ce qui fait un cercle presque parfait. Pasquier seul a fait remarquer qu'il y avait une équivoque dans ce mot : *non urbs, sed orbis,* ce dernier mot se prenant pour cercle ou pour le monde qui est une sphère.

pompe qui élèue et monte l'eau de la riuière. C'est vne Samaritaine versant de l'eau à Nostre-Seigneur, et et au dessus vne industrieuse horloge qui montre et marque les heures deuant midy en montant, et après midy en descendant, auec le cours du soleil et de la lune sur nostre horizon, par vne pomme d'ébène, et outre ce représente les mois et les douze signes du zodiaque dans six espaces en montant, et six en descendant. Elle donne les quarts d'heure, et certaines clochettes qui sont derrière, lorsque l'heure est preste à sonner, donnent vne musique agréable, qui s'entend d'assez loin [1]. Au milieu des arcades, où finit la pointe de l'isle, du costé des Augustins, est vne excellente statue de bronze représentant le roy Henry le Grand, à cheual, lequel a parfaict le bel ouurage de ce pont; et aux quatre faces du piédestal sont représentées sur le bronze les victoires heureuses et incomparables de ce valeureux monarque, à quoy on trauaille encore présentement, que le piédestal a esté découuert et clos de treillis de fer. Ceste pièce exquise fut enuoyée de Florence par Ferdinand premier, et Cosme second, son fils, grands ducs de Toscane, oncle et cousin de la reyne Marie de Médicis, mère du roy régnant. Outre les ponts submentionnés, il en a esté fait quelques autres sous le roy régnant [2], sçauoir celuy de la Tournelle, partie de bois, partie de

1. Longtemps le carillon de la Samaritaiue excita l'admiration des Parisiens et des étrangers.

2. Louis XIII.

ziesme, estant entrepreneur de l'ouvrage, *Ioannes Iucundus*[1], cordelier véronois, grandement versé en l'Architécture. Ès deux costés d'iceluy sont édifiées soixante-huict maisons, de mesme hauteur et largeur, au niueau de celles des ruës prochaines et contiguës : ès quatre coins se voient des tourelles, et au milieu des images de Nostre Dame et de sainct Denis, auec les armes de Paris au-dessus.

7. Le pont Neuf, qui est entre le Louure et les Augustins, fut commencé à bastir en 1578, sous Henry troisiesme, lequel y assit la première pierre; mais estant demeuré imparfait, Henry quatriesme, son successeur, aprés auoir heureusement rétabli la paix dans le royaume, y fist mettre la main; de sorte que, dès l'an 1604, il fut en estat de servir : il contient douze arcades, sçauoir : sept du costé du Louure, et cinq du costé des Augustins, au milieu desquelles finit la pointe de l'Isle, qui occupe la place presque de deux arcades. Le sol du pont est party en trois : au milieu passent les carrosses et cheuaux, les deux costés sont deux allées qui s'élèuent de deux pieds plus que le milieu, les barrières qui sont au bout ne permettent pas qu'autres que les gens de pied y passent. Le long des allées est vn accoudoir d'où l'on a veuë sur la riuière, auec des culs de lampe sur chaque pile, qui s'auancent sur l'eau. A la deuxiesme arche du pont, du costé du Louure, est érigée vne

1. Joconde.

pompe qui élèue et monte l'eau de la riuière. C'est vne Samaritaine versant de l'eau à Nostre-Seigneur, et et au dessus vne industrieuse horloge qui montre et marque les heures deuant midy en montant, et après midy en descendant, auec le cours du soleil et de la lune sur nostre horizon, par vne pomme d'ébène, et outre ce représente les mois et les douze signes du zodiaque dans six espaces en montant, et six en descendant. Elle donne les quarts d'heure, et certaines clochettes qui sont derrière, lorsque l'heure est preste à sonner, donnent vne musique agréable, qui s'entend d'assez loin [1]. Au milieu des arcades, où finit la pointe de l'isle, du costé des Augustins, est vne excellente statue de bronze représentant le roy Henry le Grand, à cheual, lequel a parfaict le bel ouurage de ce pont; et aux quatre faces du piédestal sont représentées sur le bronze les victoires heureuses et incomparables de ce valeureux monarque, à quoy on trauaille encore présentement, que le piédestal a esté découuert et clos de treillis de fer. Ceste pièce exquise fut enuoyée de Florence par Ferdinand premier, et Cosme second, son fils, grands ducs de Toscane, oncle et cousin de la reyne Marie de Médicis, mère du roy régnant. Outre les ponts submentionnés, il en a esté fait quelques autres sous le roy régnant [2], sçauoir celuy de la Tournelle, partie de bois, partie de

1. Longtemps le carillon de la Samaritaiue excita l'admiration des Parisiens et des étrangers.

2. Louis XIII.

pierre; celuy des Tuilleries, par lequel on va au Pré aux Clercs; celuy de l'Hostel-Dieu, basty de pierre, et outre ce, le pont Sainct-Michel a esté aussi basty de pierre.

8. L'Vniuersité, comme la partie la plus éleuée de Paris, semble la couurir auec la forme d'vn chapeau [1]. Elle a huict portes, sçauoir : Sainct Bernard, Sainct Victor, Sainct Marcel, Sainct Iacques, Sainct Michel, Sainct Germain, de Bussy et de Nesle, auec cinq fauxbourgs, qui sont celuy de Sainct Germain, lequel est très beau et de la juste grandeur d'vne ville entière, Sainct Michel, Sainct Iacques, Sainct Marcel et Sainct Victor. Au fauxbourg Sainct Germain est l'Hostel nommé le Luxembourg, que la reyne mère du roy a fait bastir auec vne structure et architecture excellente. La porte Sainct Iacques [2] conduit à vne des ruës maistresses et principales de Paris. Le plus ancien collège qui soit en l'Vniuersité est celuy de Sorbonne, dont nous auons parlé ailleurs [3], basti près de

1. L'idée est bizarre; tout à l'heure la ville avait la forme d'un croissant, maintenant le mont de Paris sert de casque à la ville.

2. La porte Saint-Jacques était le commencement d'une des voies qui, coupant Paris à angle droit, se nommait la *Croisée* de Paris; la rue Saint-Jacques descendait au Petit-pont, traversait la Cité, et puis, franchissant la Seine sur le pont Notre-Dame, aboutissait à la porte Saint-Martin en longeant la rue de ce nom. L'autre rue commençait à la Bastille et finissait à la porte Saint-Honoré.

3. *Discours général de la France, Religion,* p. 120. R.

« L'Université de Paris est la plus ancienne et la plus considérable de France, fille aisnée de ses Rois, seule et générale par tout le Royaume, jusqu'au Pontificat de Grégoire neufuiesme successeur

l'ancien palais ou chasteau des Thermes ou Etuues, ancienne habitation de Iulien l'Apostat, qui est aujourd'huy l'Hostel de Clugny, où logent depuis longtemps les nonces du Pape, en la ruë des Mathurins, près de la ruë de Sorbonne. Au village d'Arcueil, ainsi nommé des arcs bastis de brique et de pierre de taille, lesquels y son est vne fontaine dont l'eau est conduite, par des tuyaux en aqueducts, jusqu'en ces Thermes, dont le bastiment et ceux des grand et petit Chastelet semblent les plus anciens de Paris et les traces des Romains dans la ville [1].

Les autres collèges sont de Harcourt, qui porte le nom de son fondateur, Robert de Harcourt; des Chollets, fondé par le cardinal Chollet, du cardinal Lemoine, de Nauarre, par Ieanne de France et de

immédiat d'Honoré troisiesme, fondée, selon la commune opinion, par Charlemagne l'an 791, de l'aduis d'Alcuin, son précepteur et disciple de Béda, à l'exemple de celle qui estoit jà establie dans Rome [a]. Elle a son recteur, doüé de beaux privilèges, ses docteurs et professeurs en théologie, nommez de la faculté et collège de Sorbone, ainsi nommé de Robert Sorbon, son fondateur, qui viuoit sous le roy Sainct Loüis : le collège a esté basty de nouveau, et augmenté par les soins et aux despens de l'éminentissime cardinal duc de Richelieu. Le droict ciuil n'y est point enseigné, ains seulement le canon. François premier à la persuasion de Guil. Budé et du cardinal du Bellay y érigea douze professeurs et recteurs ès langues hébraïque, grecque et latine, mathématiques, art oratoire et médecine [b]. Le roy Loüis treizième a adiousté deux professeurs en théologie. »

1. Ce qui est exact en parlant des Thermes ne l'est plus pour les deux Chastelets, dont la construction est du xiv[e] siècle.

a Card. Zab. Pet. Ancho., 2. Clément de Mag.
b Tilly. Chron.

Nauarre, comtesse de Champaigne, lequel est le plus beau et le plus remarquable de tous, de Bayeux, de Séez, de Laon, de Beauuais et de Presles, de Montaigu, de Narbonne, du Plessis et de Marmoutiers, de Tours, de Torcy ou de Lisieux, du cardinal Bertrand ou d'Autun, de Grammont, de Cambray ou des Trois Euesques, de Chanal ou de Pompadour, de Boncour, de Tournay, des Allemans, de Iustice, de Boissy, de Dormans, de Nostre-Dame de Bayeux, de Dainville, de Cornouaille, de Fortet, de Tréguier, de Rheims et Coquerel, de la Marche, de la Mercy, du Mans, de Saincte-Barbe, de Clermont ou des Iésuites, des Grassins et autres, au nombre susdit[1].

9. Outre le Louure, qui est la maison royale, le Palais, la Bastille, et l'Arsenal, dont il sera parlé cy-après, et l'hostel de Luxembourg, que nous auons mentionné en passant, les princes et seigneurs de ce royaume ont leurs hostels dans Paris, comme sont l'hostel de Condé, de Soissons, de Longueuille, de Neuers, de Sault[2] ou de Créquy, de Guyse, de Mayenne, de Sainct Pol, de Sens, de Clèues, de Schomberg, de Richelieu, de Séguier, et plusieurs autres belles et grandes maisons des principaux officiers de la couronne, de justice et de finances.

10. L'air de Paris et des enuirons est fort bon et sain, quoiqu'il soit un peu grossier, et que les pluies y

1. Soixante-trois. R. Voir plus haut, p. 4.
2. Saulx.

soient fréquentes et modérées. L'eau de la Seine est meilleure que celle du Tibre, du Nil et tout autre fleuue qui soit au monde[1]. Elle a de fort bon poisson, et son terroir produit de bons vins, froments et laitages. La terre y est grasse d'vn costé, plus légère et sablonneuse d'vn autre, en aucuns lieux sèche et chaude, et en d'autres marescageuse, humide et arrousée de fontaines; ce tempérament donne d'aussi bons bleds qu'en autres endroicts du royaume. Les orges, auoines, millet et tous légumes y viennent bien. Les fraises, les asperges, artichauts, melons, courges, concombres, pommes, poires, prunes, abricots, cerises, amendes, noix, et autres fruicts et herbes potagères s'y recueillent. Les orangers et citronniers n'y peuuent porter fruict qu'auec soin de les garder de la gelée. Il y a mesme des grenadiers et des figues. Les

1. L'eau de la Seine était estimée autrefois et appréciée des étrangers. Thevet, Knobelsdorf, Marolles (voir *Collection des anciennes descriptions de Paris*, t. III, p. 240) l'ont célébrée; il n'en est pas de même aujourd'hui. Pourquoi? sommes-nous plus délicats que nos pères? est-ce préjugé? Citons à ce propos une réflexion humoristique d'un Parisien: « Il faut reconnaître que l'eau de Paris, Seine ou Marne, a une exécrable réputation. Cette mauvaise renommée, contre laquelle maintenant rien ne prévaudra, elle le doit aux provinciaux et aux étrangers. Ils viennent à Paris *goûter toutes les douceurs de la capitale*. Ils vont au spectacle, se couchent fort tard, dînent chez les restaurateurs, y soupent quelquefois, se truffent tant qu'ils peuvent, ne boivent que du vin pur et finalement retournent chez eux avec l'estomac délabré et des étourdissements. Ils ont la mine piteuse, le teint jaune, l'œil plombé, et quand on leur demande la cause de leur mal, ils répondent : *C'est l'eau de Paris!* » Max. du Camp. *Paris, ses organes*, etc., t. I[er], 269.

jardiniers des enuirons de Paris ont l'industrie de conseruer, au plus fort de l'hyuer, des pois, asperges, artichaux, cardes, chicorées blanches, laitues pommées, et choses semblables, qui ne se trouuent ailleurs qu'en été. Il s'y trouue des simples et des herbes médicinales, auec des fleurs odorantes, et, pour cet effet[1], en 1633[2], Guy de la Brosse[3], médecin, et Guillaume Robin[4], chirurgien, y commencèrent vn jardin dans le faux bourg Sainct Victor, par ordre du roy, et du sieur Bouuard[5], premier médecin de Sa Majesté, pour y recueillir tous les simples et herbes seruant à la médecine; et quant aux eaux de la ville, les fontaines de Rugis[6], qui en sont esloignées de trois lieuës ayant esté descouuertes par diuers canaux et acqueducts conduits auec grande despense et industrie, l'eau en a esté attirée dans Paris, qui en est arrousé et décoré par plusieurs fontaines, en diuers endroits et places publiques, ce qui a contribué beaucoup à la santé des habitans.

On ajoute à celà que l'eau du village de Gonesse, bourg très agréable de l'Isle de France, à quatre lieues de Paris, estoit très bonne. Le pain qui en est pétri

1. *Variante*. Depuis peu d'années y a esté dressé.

2. *1626*.

3. Guy de la Brosse, botaniste, médecin de Louis XIII, mort en 1641, donna au roi le terrain du Jardin des Plantes et en fut nommé premier intendant (1626).

4. Robin (Guillaume) ou Jean, médecin et naturaliste, introduisit en France le faux acacia auquel il donna son nom (1635).

5. Bouvard, médecin.

6. Rungis.

et transporté dans Paris est meilleur que les autres [1], lesquels, estant faits par boulangers estrangers, se nomment chalands, et ceux qui sont pétris dans la ville ont différents noms, de pain bourgeois, pain du chapitre, et autres, qui ne sont pas aussi bons que le pain porté.

Le paturage est bon ès-environs de Paris, où les vaches, moutons, la volaille, et tous animaux domestiques et sauuages ne manquent point. La mer n'en estant esloignée que de deux journées, le poisson frais et salé y est apporté en abondance. Les carrières de plastre et de pierre dure de diuerses sortes y abondent en plusieurs lieux [2] pour la commodité des bastimens. La froideur du plastre qui est d'ailleurs venimeux et peut nuire aux parties vitales estant frais, ou la rigueur de l'hyuer, portent les habitans de Paris et des enuirons à tapisser leurs chambres de nates; finalement la campagne de Paris et de l'Isle de France est recommandée pour toute sorte de chasse, à cause des belles campagnes, pour la course du lièure et le vol des perdrix qui s'y trouuent en quantité, des bois et forets pour la vénerie des cerfs et sangliers, et des riuières pour la pesche du poisson et le giboiement des oiseaux de riuière.

1. Du Pradel. *Vie rustique*, liv. V. R. Le pain de Gonesse était très recherché des Parisiens à cette époque et antérieurement. Voir ce que nous en avons dit dans la *Lettre d'un Sicilien*, t. VII de la *Collection des anciennes descriptions de Paris*, p. 112.

2. Montmartre et ailleurs. R.

11. Le peuple de Paris est bon, déuot, et religieux, plein d'industrie et fort adonné au trauail, pour tirer profit de tout, auec vn grand soin de gagner, possible auec auarice et trop d'amour pour l'argent, qu'il attire non seulement de toutes les prouinces de France, mais aussi des nations étrangères, lesquelles y abondent de toutes parts. Les femmes y sont graues et retenues, les filles bien esleuées et agréables généralement. Les hommes y aiment les lettres et les cultiuent auec vne grande connoissance des affaires de justice et de finance. Le séjour de ceste bonne ville, où toutes les occasions d'emploi pour les lettres et les finances se rencontrent, ne peut que les rendre capables d'y réussir par dessus les habitans de tout le restant du royaume.

12. Nous auons parlé ailleurs[1] de la richesse de Paris, dont les causes sont assez cogneuës. Le séiour des Roys et de leurs conseils, le grand nombre de cours de justice et de finance; et particuliérement la Cour de Parlement, et la Chambre des Comptes, compagnies très augustes, y attirent de tous les en-

1. *Discours général de la France: Richesses.* R.

Voici le passage auquel l'auteur fait allusion :

« La seule ville de Paris fait une bonne partie des richesses de la France, et seroit capable d'entretenir une armée. Les Allemands qui écrivent tout, ont rapporté du duc de Wirtemberg qu'ayant veu Paris il luy sembla bien qu'elle avoit autant de peuple qu'il y en pouvoit avoir en toute sa terre. Un autheur moderne (Vigenère, trad. de Tite-Live, Math. en son *Hist.;* liv. V), parlant de son abondance, a écrit qu'estant adverty un jour à l'advance, avec trois personnes, sçavoir, un cabaretier, un pastissier et un vivandier, pour douze cents escus, il se promettoit de traiter douze personnes aussi

droits du Royaume, tant de personnes de tous ordres et qualitez que les plus clairs deniers y sont apportez ou pour frais de justice, ou chez les marchands, et toutes sortes d'ouuriers dont cette grande ville est remplie par excellence, et sur toutes celles du royaume, et les estrangères. Les seuls louages des maisons et des chambres garnies entretiennent vn nombre infini de familles. La vaisselle d'argent y est en très grande quantité, soit chez les orfèures, soit dans les maisons des financiers et d'autres. L'vsage si fréquent et ordinaire des carrosses dans la ville, peut bien marquer le luxe des habitans, mais il tesmoigne aussi l'abondance de leurs moyens, qui sont bien différents de ceux qui pouuoient estre vn siècle auant nous, auquel temps peu de gens dans Paris après les princes et grands seigneurs usoient de carrosses[1]. Si le restant du Royaume, à cause des guerres ou ciuiles ou estrangères, est en quelque disette d'argent, Paris seul en peut fournir autant qu'vne ou deux Prouinces entières. Quant à ses forces, elles sont principalement considérées au nombre immense des habitans, qui ne

splendidement que Luculle a jamais sceu faire à Cicéron, Pompée et autres grands de son temps. Elle reçoit de l'argent de toute l'Europe, et a plus de vaisselle d'argent que le reste de la France, plus d'argent monnoyé et de marchandises que l'une de ses meilleures Provinces. Son escarlate se porte jusques en Asie et dans la Chine. Les nippes du Palais vont par toute la France et dehors. Son voisinage se fait riche dans la débite de ses denrées, ou bien elle l'affame, tellement qu'il y fait plus cher vivre que partout ailleurs. »

1. *Discours général de la France : Gouvernement.* R.

fut iamais plus grand qu'il est aujourd'huy. Du temps de Loüis XI, les habitans de Paris firent leurs monstres hors la porte S. Antoine en présence du Roy, de l'ambassadeur du Roy d'Arragon et autres, où furent trouvez 104 mille hommes armez et vestus tous d'vne mesme liurée, de hoquetons rouges à croix blanches.

Nous auons à bon droit mis ensemble les richesses et forces de Paris, d'autant qu'en la richesse consiste la force, et non en ses murailles, fossez, tours ou remparts. L'Arsenal et la Bastille, dont l'vn enferme les canons et l'artillerie du Roy, et l'autre les trésors ou les finances qui sont de réserue dans ses coffres, sont considérables par là et non par leur bastiment, non plus que le Palais ou le Chastelet, qui peut avoir esté autrefois vne forteresse sous Iulian l'Apostat et Gratian Empereurs romains : On considère en ces lieux-là la force et la vigueur de la iustice qui s'y exerce pour le roy, et la terreur des prisons, qui n'en exceptent point les personnes plus qualifiées du Royaume, soit pour le criminel, soit pour le ciuil. Puisque la force de Paris consiste en la richesse, nous y reuiendrons encores pour dire que les marchandises plus exquises se font dans la ville mesme, comme sont les belles escarlates et autres estoffes, ou y sont portées de tous les endroits du Royaume, de toute l'Europe, voire de l'Afrique, de l'Asie, de la Chine, et des Indes Orientales et Occidentales, et qu'en tout cas Paris peut fournir de son chef les choses les plus précieuses, en telle sorte qu'on croid que les raretez

plus grandes en peintures ou autres pièces, et toute la richesse en vaisselle d'argent qu'on remarque en la foire de Sainct Germain des Prez ne vient point d'ailleurs, et n'y sont apportées que de Paris mesme.

13. La Cour de Parlement de Paris, ou la Chambre des Comptes auec la Cour des Aydes, de mesme que le grand Conseil, les maistres des requestes ou autres iustices qui sont enfermées dans le Palais à Paris, de quoy nous auons traité cy-deuant[1], ne regardent pas proprement, ou tant seulement l'enceinte de ceste grande ville : mais bien le général de l'Estat, la maison du Roy, ou les ressorts des courts et compagnies sus mentionnées. Nous auons parlé du bastiment du Palais, qui est vne pièce fort ancienne et considérable, d'vne forte grande enceinte et où l'on void outre les sales et chambres seruant à la iustice, la basse-cour, les sales, galeries et degrez garnis de boutiques auec les marchandises plus curieuses et enjoliuées dont tous les habitans des autres provinces et les estrangers se pouruoient sous le nom de nipes[2], et de ce que vulgairement on appelle petite-oye[3], là où il n'est besoin que de se garder du prix; car pour l'industrie et la gentillesse, elle ne se trouve point ailleurs.

14. Le Louure, où les Roys sont logez ordinaire-

1. *Thuan, in comment. vitæ suæ.*

2. Ce mot n'était pas toujours pris, comme aujourd'hui, en mauvaise part.

3. On appelait *petite-oye* les dentelles, rubans ou galons, affiquets et autres détails nécessaires à la perfection de la toilette d'un raffiné ou d'une précieuse.

ment, est d'vne fort belle et riche structure. Le Roy Philippes-Auguste qui avoit fait closre Paris de murs accompagnez de tournelles, fait pauer les ruës, et bastir les Halles, le fit bastir en l'an 1214. Charles V en l'an 1364 le répara et accreut. Mais le Roy François Ier, vn peu avant son décez, fit commencer la grande sale, qu'Henri II, son fils et successeur, paracheua (1548). François premier, dès l'an 1528, auoit fait abattre vne tour qui estoit au milieu de la Cour du chasteau, dont elle empeschoit les veuës. L'hostel des Tuileries, que la Royne Catherine de Médicis fit commencer l'an 1564 et que le Roy Henry IV fit paracheuer, est joint au Louure, par une très-belle galerie peinte et enrichie de tableaux représentans les Roys de France, en laquelle en est attachée vne autre plus longue qui va le long de la riuiére et conduit aux Tuilleries. Au deuant desquelles est vn jardin aboutissant d'vne part vers la porte S. Honoré, et de l'autre à la porte Neufue, qui a veuë sur les fossez de la ville. L'escalier des Tuilleries est vn chef d'œuure d'architecture et vne pièce fort hardie, tournant en limaçon et suspenduë en l'air, sans aucun noyau qui en soustienne les marches.

15. L'Hostel des Tournelles, ou de S. Pol[1], auec le Parc estoient du Roy Charles V. Henri II ayant esté blessé par le comte de Mont-Gommery au tour-

1. L'hôtel Saint-Paul était à droite dans la rue Saint-Antoine et celui des Tournelles à gauche en allant vers la Bastille. Ranchin semble avoir confondu ces deux hôtels.

noy dressé dans la ruë S. Antoine fust porté et mourut en cet Hostel l'an 1559. et la Royne Catherine de Médicis, l'an 1565. le fit démolir pour le regret d'vn accident si funeste, c'est auiourd'huy la place Royale dont le Roy Henri IV, en l'an 1604. fit commencer les nouueaux bastimens, auec les maisons qui sont de semblable hauteur et structure, et les auenues et allées couuertes qui sont ez enuirons. La Bastille et l'Arsenal qui sont du mesme quartier de la ruë S. Antoine sont du mesme Roy Charles V qui se pleust en cet endroit de la ville.

16. Nous parlerons ci-dessous du gouvernement de la Iustice de Paris et des villes qui sont du ressort de sa Préuosté et Vicomté. Le gouvernement politique, qui ne regarde que la ville seule, est en la main du Préuost des Marchands et des Escheuins qui selon la commune opinion des historiens[1], sont de l'institution du Roy Philippes-Auguste, l'an 1190, auec les armes de la ville de Paris qui porte de gueules à vne nef d'argent au chef d'azur semé de fleurs de lys d'or. Le nom et la charge auec ses réglemens peuuent estre du Roy susdit, mais les règnes précédens n'auoient pas veu Paris sans corps de ville et officiers : les Capitulaires de Charlemagne font mention de *Scabinis,* qui sont Escheuins. Les Iuges du Parloir aux Bourgeois estoient auparauant, qui sous le règne de Childebert, tenoient leur siège en vne maison près de la vallée de

1. Du Haillan. R.

Misère, qu'on nomme encor la Maison de la Marchandise, et vindrent depuis en vn hostel assis près de la porte S. Jacques[1]. De là, peut procéder que des dix sergents du Préuost des Marchands et Escheuins, les six sont sergens du Parloir aux Bourgeois et les quatre autres seruent au fait de la marchandise.

17. L'ancien bastiment de la Sale et Hostel de Ville de Paris, auoit esté l'Hostel de Charles, Dauphin de France et régent pendant la prison du Roy Iean, son père, détenu en Angleterre, et auoit esté autresfois appellé la maison des Piliers, à cause que les édifices prominens en la place de Grève, près de la Seine, où ce logis estoit situé, estoient soutenus par des pilliers. Sous le Roy François I. l'an 1535, fust fait le nouveau bastiment de l'Hostel de Ville, et la première pierre posée auec solennité, et le Roy Henri IV. en l'an 1606, le fit remettre depuis le sol iusqu'au faiste, auec nouuelles réparations de la Sale, pauillon, colonnes et tour pour l'horloge en l'an 1608. Le Préuost des Marchands et Escheuins, qui ne sont que quatre en nombre, sont en charge l'espace de deux ans et peuuent estre continuez. De deux ans en deux ans, on eslit deux nouueaux Escheuins, le lendemain de l'Assomption Nostre-Dame, à la pluralité des voix[2], et ces charges, auec celle du Préuost des Marchands, ne sont données qu'à ceux qui sont nez en

1. Belleforest, *Cosmographie universelle;* Du Breul, *Antiquités de Paris*. R.

2. A. Du Chesne, *Antiquités de Villes*. R.

la ville ou ez faux bourgs de Paris [1]. Ès processions et assemblées, le préuost porte une robe de satin [2], les quatre Escheuins de la ville l'ont my-partie de rouge et violet, et les 26 conseillers de la ville de rouge et de tanne, les sergens de bleu et de rouge. On joint à tous ces officiers les seize quarteniers départis par autant de quartiers de la ville, qui ont souz eus, les cinquanteniers ordonnez sur les dizeniers, et dans cet ordre de supériorité depuis le préuost des Marchands iusque aux derniers officiers politiques, les fortifications et guets de la ville, la vente des denrées à prix raisonnables, les mesures de tous breuuages et denrées, le repos et tranquilité des habitans, contre tous séditieux, rébelles et estrangers, sont procurez et réglez auec bon ordre dans vne si vaste et populeuse ville, qui a esté susceptible de grand[illegible] esmeu[illegible] séditions pendant les régnes pas-[illegible] les menées des princes et grands [illegible] 120 archers, 60 arbalestriers [illegible] qui sont du corps de l'Hostel de [illegible] de pied et de cheual commandez [illegible] Cheualier du Guet qui a des capi-[illegible] rapporte l'institution [illegible] Charles huictiéme, l'an [illegible] [illegible]geois de Paris, pour [illegible] de Venise [illegible]

[illegible]

vigilum, et sa cohorte ou officiers dans Rome. Pour l'ordre de ceste garde, furent establis deux notaires, ou clercs du guet, auec despartements d'iceluy en douze diuerses places et endroicts de la ville. Parmy les diuers officiers de police qui dépendent du préuost des Marchands et escheuins, sans comprendre les subuentionnez auec le greffier et receueur de la ville, dont le Procureur prend la qualité de Procureur du Roy, comme sont Mesureurs, Courretiers, Pontonniers, Deschargeurs, Ieaugeurs, Mouleurs [1] et autres, sont remarquables les 24 Crieurs de vins et corps, qui seruent à faire les conuois funèbres et sont employez en leur nombre complet pour celuy des Roys décédez, et pour les autres personnes et habitans de Paris vn certain nombre d'entre eux y vaquent [2]. Les 24 porteurs de sel seruent aussi à porter les corps des défunts Roys [3]. Les Chableurs [4] des ponts de Corbeil, Melun, Montereau-Faut-Yonne, Pont-sur-Yonne, Sens, Villeneuue-le-Roy et du pertuis Auferne sont iusticiables du Préuost des Marchands et des Escheuins de Paris, lesquels ont aussi iustice dans la ville, et leurs sentences peuuent estre exécutées nonobstant l'appellation. Tous ces premiers officiers de la ville de Paris, sçauoir le Préuost des Marchands, Escheuins, Conseillers de ville et quarteniers ont diuers droits et pré-

1. Ceux qui mesuraient le bois de chauffage avec la moule ou mesure.

2. Voir, sur les crieurs, *Lettre d'un Sicilien*, t. VII de la *Collection des anciennes Descriptions de Paris*, p. XXV.

3. On les appelait *Hannouards* ou porteurs de sel.

4. De chable ou câble, mariniers jurés employés dans ces localités.

sents annuels de la Communauté, consistans entr'autres choses en vn cent de jettons d'argent, des torches, cierges et bougies auec leur franc-salé au grenier à sel de Paris et par vn privilège spécial de ceste ville Royale les causes qui la concernent en corps de communauté ne peuuent estre traitées ailleurs qu'en la Cour de Parlement de Paris en premiere instance, par lettres de Charles VI. de l'an 1437, confirmatives de celles de Charles V. de l'an 1324[1]. La ville et les faux-bourgs jouïssent de pareils priuilèges par ordonnance de Charles V. de l'an 1374. Le mesme Roy voulut, en l'an 1371, que tous les habitans de Paris fussent Nobles, mais celà n'est obserué que pour ceux qui ont esté Escheuins et a esté fort expressément ordonné par Édict du mois de ianvier 1577[2] tant pour eux que pour le préuost des Marchands, auec le titre et qualité de Cheualier et les procureurs de la Ville qui ont seruy dix ans, sont pareillement Nobles, duquel priuilège iouissent les capitouls de la ville de Toulouse. Ceux qui ont prétendu d'alléguer le nombre des maisons de Paris, pour le restraindre à douze mille[3], sans y comprendre les faux bourgs, se trouueroient mécontez auiourd'hui et sous les trois derniers règnes, comme a remarqué vn escrivain docte et curieux[4]. La ville deuient si grande qu'elle

1. Du Breul. *Antiquités de Paris.* R.
2. Henri III. R.
3. Scaliger. *Exercitatio,* 260. R.
4. Papire Masson. R.

ne peut se soustenir soy-mesme, comme on a dit de Rome autrefois [1].

18. La iustice ordinaire de Paris, laquelle n'a qu'vn degré de Iuridiction, d'où l'on appelle en Parlement, comme nous auons remarqué ailleurs [2], a pour chef le Préuost de Paris, lequel en inscrit les Sentences et est homme d'espée et robbe courte. Il a trois lieutenans, sçauoir le Lieutenant Ciuil, le Criminel et le Particulier, plusieurs Conseillers, vn Aduocat et vn Procureur du Roy, lesquels seruent aussi au Siège présidial estably dans la dite ville et séant au Chastellet, d'où ils sont appellez ordinairement Conseillers au Chastellet. La charge de Conseruateur des priuilèges Royaux est vnie à celle de Lieutenant ciuil. Les Commissaires Enquesteurs et Examinateurs et les Notaires Royaux sont aussi du corps du Chastellet. Les Commissaires ont leurs charges meslées de police et de iustice, et 18 d'entr'eux sont pris de tous les quartiers et par tour pour vaquer à la police de la ville et des fauxbourgs; les autres 22 seruent en leurs quartiers et ont leurs commissions distribuées pour les enquestes et examens des tesmoins en iustice interrogatoires et audition des parties en ciuil et criminel et autres faits de leurs charges. Les autres supposts sont les Auditeurs des Comptes, des tutelles, les Greffiers ciuil et criminel du Chastellet, les Ser-

1. *Nec se Roma ferens.* Luc. R.
2. *Discours général de la France : Gouvernement.* R.

gens de la douzaine, les fiéfiés et autres Sergens à cheual, le Concierge et Guette du Chastellet. Les quartiers de la ville, au nombre de treize, où sont autant de Quarteniers et nombre de Commissaires, excèdent le nombre des anciennes régions de Rome, qui n'estoient que 14[1] et sont les suiuans. La Cité, la porte de Paris, la Grèue, S. Mery et Sainct Auoye, S. Geruais et de la Mortellerie, la porte Baudaye et S. Antoine, la Verrerie, la Tisseranderie, le Temple et ruë S. Martin, la ruë S. Denis et S. Iosse, les Halles, S. Eustache, S. Honoré, Sainct Germain de l'Auxerois, la ruë de la Harpe, la place Maubert.

19. La ville de Paris a plusieurs autres Iustices ordinaires et non Royales, qu'on appelle temporelles[2], comme le For l'Euesque, celle de S. Germain des Prez, du Doyen de S. Marceau, de Saincte Geneuiéfue, S. Victor, S. Magloire et autres Ecclésiastiques, auec le Bailly du Palais. Le Iuge et Consuls des Marchands y est aussi de quoy nous auons parlé cy-deuant) par édict du Roy Charles IX, l'an 1562. Ils sont pris d'entre les Bourgeois de Paris à la pluralité des voix en nombre de cinq tant seulement, dont le plus ancien et capable est Iuge des Marchands, et les autres quatre sont Consuls et prestent serment à la Cour de parlement. Ils sont séants au Cloistre Sainct Merry, au cheuet de l'Eglise. Le

1. Victor. *De regionibus urbis Romæ.* Sextus Rufus. R.
2. Ces différentes juridictions particulières furent supprimées par arrêt de Louis XIV et réunies au Châtelet en 1660.

bureau de la marchandise est en vne autre maison près Sainct Iosse, bastie expressement.

20. Nous auons recommandé la Religion et déuotion du peuple de Paris, et auons dit ailleurs [1] quel Euesque de la ville a esté fait Archeuesque et Métropolitain depuis quelques années [2] auec attribution d'Eglises suffragantes distraites de l'Archeueschè de Sens.

21. L'Eglise Cathédrale est celle de Nostre-Dame, dans la Cité, dont la première fondation est rapportée à Childebert Ier, fils du grand Clouis, l'an 522 [3]; mais le Roy Robert (fils de Hugues Capet), lequel establit son séjour à Paris, la fit rebastir auec le dessein qui s'y void aujourd'hui. Les Rois suiuans continuèrent le bastiment jusqu'à Philippes Auguste, sous lequel et par les soins de Maurice, éuesque de Paris, ceste magnifique Église fut paracheuée [4]. L'effigie de ce grand Roy [5], auquel la ville de Paris doit la plus grande part de ses ornemens [6], qui se trouue la dernière des vingt-huict Rois, ses prédécesseurs, à commencer par Childebert, releuez en bosse au-dessus des trois portaux de l'Eglise, conserue la mémoire de

1. *Discours général de la France : Religion.*
2. En 1622.
3. Fortunat, liv. II, c. 11; Aymon, liv. III, c. LVII. R.
4. Maurice de Sully fit commencer le vaisseau actuel, qui ne fut terminé qu'en 1223 sous son successeur.
5. Avec une pomme impériale à la main. R.
6. Voir dans Davity, p. 4, la note sur ces statues. Childebert n'est pas le premier de la race, pas plus que Philippe-Auguste le dernier de la sienne.

cet ouurage accomply par luy. Les fondemens en sont assiz sur des pilotis[1], où ceste spacieuse masse est construite et esleuée par cent vingt gros pilliers, faisant deux allées dans œuure tout autour, sans comprendre les Chapelles. Elle est longue de cent deux pas et large de soixante. Le Chœur et la nef ont ensemble soixante-six toises de longueur, dix-sept de hauteur et vingt-quatre de largeur, le tout dans œuure. En toutes ces dimensions et excellence de la structure, on a creu[2] qu'elle surpassoit le Temple de Diane d'Éphèse. Dessus les six principales portes du frontispice de l'Église se présentent deux hauts clochers, qui sont deux fortes tours quarrées et en icelles sont huict grosses cloches. Dans le petit clocher, sur la croisée de l'Église, il y a six cloches moindres. On monte au haut des grosses tours par 389 degrez de pierres larges et longues. On va d'vne tour à l'autre par deux galeries hors d'œuure, toutes grauées, l'vne haute l'autre plus basse, où sont les statuës susmentionnées des Rois iusqu'à Philippes-Auguste. Les autres parties, ornemens, architecture et charpenterie de ceste belle Église seroient trop longues à descrire et ont esté curieusement descrites par des auteurs

1. C'est une erreur accréditée jusqu'à ces derniers temps; M. Viollet-le-Duc a démontré que Notre-Dame reposait sur de solides assises de pierre et non sur pilotis.

2. Robert Cénal. *Hist. Gall.*, liv. II. Perioch. 3. R. Le temple d'Éphèse, une des sept merveilles du monde, passait pour le plus vaste du monde ancien. Aujourd'hui on prendrait pour terme de comparaison Saint-Pierre de Rome ou le Dôme de Milan.

modernes[1]. Le crucifix qui est au-dessus de la grande porte du chœur auec la croix et le pied du crucifix fait en arcade, auec l'image de la Vierge Marie qui est aussi au bas, sont tous chefs d'œuure de taille et sculpture, fait chacun d'vne seule pièce[2]. A costé du grand autel est vne statuë esleuée sur vne colonne de pierre, représentant au naturel le Roy Philippes-Auguste[3]. Elle contient 21 autels et 68 chapellenies fondées. Les dignitez[4] sont le Doyen, le Chantre, trois Archidiacres, le souz-Chantre, 50 Chanoines, six grands Vicaires, dix Chanoines de S. Denis du Pas et autres, auec 127 chapellains. Ceste église est la première en dignité dans le Royaume, et l'archeuesque de Paris est le premier et seul curé du Roy en quelque lieu qu'il soit, et auant qu'il eust esté fait Métropolitain, il précédoit les Éuesques consacrez deuant luy. Il y a grande quantité de Châsses et Reliques en l'église Nostre-Dame, auec rentes establies pour y entretenir des luminaires et de nouueau la nef a esté ornée de plusieurs tableaux et enrichissemens où l'or n'est pas espargné.

1. Du Breul, *Antiquités de Paris*. R.

2. Le jubé de Notre-Dame, le Christ qui le surmontait, accompagné du groupe des saintes femmes et de saint Jean l'Evangéliste, n'avaient pas encore été détruits par les Vandales du XVIIe siècle, non plus que la suite des admirables sculptures de la vie de Jésus-Christ peintes et sculptées qui se terminaient là, et dont on n'a pas même conservé un croquis.

3. Cette statue a disparu dans le remaniement du chœur, sous Louis XIV.

4. Les dignitaires.

L'Hostel archiépiscopal est près de l'Église et a trois corps de logis : près dudit Hostel est vne maison destinée à nourrir les enfans trouuez ou exposez, tenuë par vne dame qui les reçoit au premier apport. Le Chapitre a la direction de ceste maison. Plusieurs Conciles de l'Église gallicane ont esté tenus à Paris, sous diuers Roys.

22. L'Hostel-Dieu de Paris fust construict l'an 660 par Clouis second, fils de Dagobert. Il fust accreu et augmenté de reuenu, l'an 1535, par Antoine du Prat, Chancelier, et depuis Cardinal et Légat en France, à cause de quoy on appelle ce nouueau bastiment, la Sale du Légat ou Hostel neuf. Le Roy Henry quatriesme, ez années 1602 et 1606, y fit aussi rebastir quelques salles auec trois gros pilliers qui sont en la riuière. Il y a six salles grandes ou petites auec diuers offices et charges. Le Chapitre de Nostre-Dame y a toute Iuridiction temporelle et spirituelle. Il y a aussi vne maison de Religieuses de l'Ordre de S. Augustin qui font leur profession par deuant le Doyen et Chanoines de Nostre-Dame et seruent les pauures de l'Hostel-Dieu, deuant lequel et au bout de la ceinture du Paruis se void vne grande statuë de pierre que l'on estime estre l'ancien Esculape[1].

23. Le premier bastiment de la Saincte-Chapelle, qui est au palais à Paris, a esté vn oratoire érigé par Robert, Roy de France, et fust appellé Nostre-Dame-

1. Boterus, in carmine *De Lutetia*. R.

de-l'Estoile, auec institution des Cheualiers de l'Ordre de l'Estoile, en l'an 1022[1]. Le Roy Sainct Loüis, en l'an mil deux cens quarante-deux, fit commencer le beau bastiment de la Saincte-Chapelle d'auiourd'huy, qui fut acheué cinq ans après. Il est esleué et soustenu sur des colonnes qui semblent foibies pour porter la basse et haute chapelle l'vne sur l'autre, cet ouurage est iugé fort hardy, s'il y en a en France et ailleurs mesmes[2]. Il y a des pareilles dignitez qu'entre les Chanoines de Nostre-Dame, auec exemption de tous Archeuesques et Euesques, sans autre dépendance que du Sainct-Siège, tous les bénéfices de la Saincte-Chapelle estans de Collation royale. Il se trouue aussi des réglemens faits par Sainct Loüis estans à Ayguesmortes, en Languedoc, l'an mil deux cens quarante-huict pour le Maistre Chapellain, au jourd'huy Thrésorier de la Saincte-Chapelle et autres Prestres y servans.

Il y a trois Abbayes à Paris, ou ez faux-bourgs, scauoir: Saincte Geneuiefue, S. Victor et S. Germain des Prez. Il y a outre ce plusieurs Prieurez, comme celuy de S. Martin des Champs, de Saincte Catherine du Val des Escholiers, des Blancs-Manteaux, de Ste Croix de la Bretonnerie et autres, quantité de Couuents, soit anciens, comme des Cordeliers, Iacobins, Augustins, Carmes, Célestins, Chartreux et

1. Favyn, *Hist. de Navarre*. R.
2. Du Breul, *Antiquités de Paris*. R.

autres auec de belles et anciennes églises, plusieurs basties de nouueau pour les Carmes, Capucins, Bernardins et autres : quelques maisons de Religieuses, tant anciennes, comme des Filles-Dieu, depuis Sainct Loüis, des Cordeliers de Saincte Claire depuis Loüis unziesme, et plusieurs autres qui sont de fondation nouuelle, comme des Capucines sous Henry quatriesme, des Carmélines, etc. Outre l'Hospital sus-mentionné, joignant Nostre-Dame, il y en a plusieurs autres qui sont anciens, scauoir : Sainct-Geruais, Saincte-Catherine en la ruë Sainct-Denis et là mesme celuy de la Saincte-Trinité, celui des Quinze-Vingts aueugles, fondez par Sainct Loüis[1] et qui commença par les trois cens cheualiers aueuglez par les Sarrazins, la maison ou Hospital des Religieuses dites Haudrietes, par le mesme Sainct Loüis, le prieuré ou Hospital Conuentuel de Nostre-Dame des Billettes en la ruë des Iardins, tenu à présent par les Carmes réformez, celuy de Sainct-Iacques aux pèlerins, ruë Sainct-Denis, du Sainct-Sépulchre en la mesme ruë, fondé par Louis de Bourbon, comte de Clermont, de Sainct-Iulian aux Ménestriers, ruë Sainct-Martin, du Sainct-Esprit en la place de Grèue, du petit Sainct-Antoine, des Enfans-Dieu ou Enfans-Rouges, et le grand Hospital de Sainct-Loüis, fondé lez Paris par le Roy Henry quatriesme dès l'an 1607 pour les pestiferez, et basty auec pauillons, cours,

1. Le sieur de Joinville, en sa Vie. R.

fontaines et corps d'hostels et logemens séparez.

24. L'Ordre des Cheualiers Templiers, appellez ainsi du porche du Temple de Iérusalem, où ils s'assembloient, est de l'an 1122[1]. Ils se logèrent à Paris, et se trouue acte de l'an 1212 passé au Temple par leur grand Maistre. C'estoit vn grand bastiment pour eux et les Cheualiers estrangers, capable de loger les Rois, comme fust Henry troisiesme, Roy d'Angleterre, en l'an 1254[2]. La grosse tour grauée de l'Hostel du Temple fust acheuée l'an 1306. Sous Philippes le Bel et le Pape Clément V, cet ordre fust destruit et aboly dans Paris, auec condemnation à mort de plusieurs d'entr'eux. Le Roy Philippes se saisit de leur Hostel, y logea et fit apporter ses thrésors et Chartres. L'église du Temple à Paris est bastie sur le dessein et plan du Temple de Hiérusalem[3] : vne des chapelles de l'Église fust bastie l'an 1532. Ces bastimens et logemens auec la mémoire de l'Ordre se conseruent à Paris en diuers noms de ruë, porte, eschelles et marests du Temple, outre l'Église et autres bastimens.

Les Paroisses de Paris sont trente-trois en nombre, outre les nouuelles adioustées depuis peu, auec Églises de fondation ancienne par les premiers Rois, nombre de Chanoines et Chapelains et autres Églises qui en dépendent, qui sont au nombre de 70 ou 80 dans la ville et ez faux-bourgs, auec plusieurs con-

1. Marti Polon. R.
2. Math. Paris. R.
3. Le plan était en forme de croix grecque avec coupole.

uents de Religieux espars en diuers endroits : plusieurs beaux Cimetières, et entr'autres celuy de S. Iean en Grèue, et celuy de S. Innocent, clos de murailles par Philippes-Auguste, dont la terre consume les corps dans huict iours [1]. La Bibliothèque du Roy est gardée dans le Conuent des Cordeliers [2]. La cognoissance de tous ces lieux de Religion, auec leurs titres principaux, se peut prendre du traité de Iacques du Breul, souz le titre de *Théâtre des Antiquitez de Paris*, et la description pleine et exacte d'vne si puissante ville esgaleroit le labeur et le temps qu'on pourroit employer à l'histoire d'vne Prouince entière. Elle s'accroist journellement par le séjour des Rois, et si le feu ou la riuière y emportent quelque chose, il est dans peu de temps restably et rendu plus beau au public, pour l'usage et commodité des habitans. Le Palais s'embraza en 1618, et la grande Sale où estoient les effigies des Rois, fust depuis remise et rebastie : me trouuant à Paris pour lors, les distiques suiuans m'échapèrent de la plume [3] :

Prospera LODOICI, quod poscunt fata, resurgit
Pulcrior et veteri sanctior æde lapis.

1. Nous avons eu plusieurs fois déjà occasion de constater l'existence de cette croyance populaire qui n'a pas de fondement sérieux.
2. Elle y resta de 1570 à 1646.
3. *Fecit occasio versum*, aurait-il pu dire; après sa prose, il a voulu nous donner un échantillon de son talent poétique.

Sic iuvat extingui Regum monumenta priorum,
Omnia nec fato deteriore ruunt.

25. Paris est la Capitale de l'Isle de France, qui ne font qu'un gouuernement les deux ensemble. La Preuosté et Vicomté de Paris contient la Goesle, l'Isle de France et le Vexin François. Les lieux prochains de Paris sont le Chasteau, Bois et Chapelle Royale de Vincenne, appellé autrefois le Chasteau de Beauté[1], Sainct Maur des Fossez, Gentilly, arrousé d'vn ruisseau appelé des Gobelins, à cause de l'escarlate qu'ils y font teindre[2], Arcueil, le pont de Charenton et Conflans, où la Marne entre dans la Seine, et où est un Écho admirable qui rend la voix et lesparoles par plusieurs fois, Ruel, belle maison, Chaliot et le Monastère des Bons Hommes, avec vn chasteau, Chevreuse, Duché et Pairie, Palaiseau, Chally et Longjumeau, Marquisat et maison magnifique, Meudon, garnie de statues antiques de marbre

1. Thevet, liv. XV, ch. XVI. Le château de Beauté, situé sur le territoire de Nogent, dans le bois de Vincennes, est différent de celui de Vincennes.

2. Les Gobelins étaient des teinturiers originaires de Reims qui vinrent s'établir au faubourg Saint-Marceau sous François I[er], les eaux de la Bièvre se prêtant merveilleusement au lavage des laines. Gobelin veut dire esprit follet et n'a jamais signifié rouge et encore moins écarlate. Les Gobelins, devenus riches, se firent anoblir. Le dernier de leur famille fut le marquis de Brinvilliers, mari de la célèbre empoisonneuse, qui mourut avant ses enfants mâles; en lui s'éteignit le nom de cette famille d'industriels qui inventèrent des nuances de laines variées pour le travail des tapisseries de haute lisse. Voir Isaac de Bourges, *Collection des anciennes Descriptions de Paris,* t. I[er], p. 104-105.

et de bronze, Vanues et Issi, lieux délicieux, Sainct-Cloud, Nostre-Dame de Boulogne, et le Chasteau de Madrid, Mont-martre, Nostre-Dame des Vertus, le bourg et Abbaye Royale de Chelles, Nanterre, Versailles, Argenteuil, le bourg la Royne et Luzarche, d'où se tire la pierre de taille, dite de Sainct-Lu, ou Loup, approchant du marbre blanc. La Goële est le nom ancien d'un petit pays, où est vn bon bourg, clos de murailles, assis sur vne colline nommé Dam-Martin, qui porte encore titre de Comté, et a vn chasteau ancien.

26. L'Isle de France, formée par la Seine et l'Oyse, comme nous auons dit ailleurs, a la Picardie au Midy[1] et la Champagne au Leuant. Elle comprend ce qui est depuis Sainct-Denis iusqu'à Poissy et Montmorency, et généralement le pays qui est entre le décours et serpentement de la Seine, tirant ores vers la Picardie, ores la Normandie.

27. Sainct-Denis est vne petite ville célèbre et renommée par son ancienne et superbe Église, commencée par le Roy Dagobert, et fort augmentée par Suger, Abbé du lieu, l'an 641 [2]. Elle contient trois cens quatre-vingt dix pieds en longueur, cent de largeur, quatre-vingts de hauteur iusqu'à la voûte. Au deuant sont deux grosses tours quarrées, où sont les cloches de l'église, soustenuë par soixante gros pilliers,

1. Lisez au Septentrion.
2. Suger, en son Histoire. R.

sans comprendre les murailles et arcs-boutans de son circuit, ni quatre pilliers qui soustiennent les tours. Il y a plusieurs Chapelles, mais entr'autres vne en forme ronde, qui a trente-quatre toises de circonférence, où est la sépulture de Henry II. auec celles de François second et Charles neufiesme. Tout le restant y est exquis et riche en cuivre, bronze, marbre, albastre, jaspe, porphyre, or et pierres précieuses. Il y a plusieurs corps Saincts et reliquaires auec les monumens et tombeaux des Rois de France, et les ornemens seruant à leur sacre, lequel y a esté fait autres fois, et les Roynes y sont couronnées aujourd'hui[1]. La description plus particulière de Sainct-Denis se peut voir dans quelques Auteurs modernes[2].

28. S. Germain en Laye, entre Paris et Poissy, est vn bourg assez ancien, Charles cinquiesme en a autres fois réparé le chasteau, et François premier y fit aussi travailler; c'est vne très belle maison royale, d'vn fort bon air et bien assise pour la Chasse, le Roy régnant en fait son principal séjour. Le bastiment nouueau est orné de plusieurs galeries, grottes sousterraines auec plusieurs aqueducts. Vn Orphée auec la lyre y fait sortir artificiellement toute sorte de bestes sauuages, et fléchir et incliner les arbres. Vne fille joüant d'instrumens de musique y attire quantité d'oyseaux, qui par art y chantent mélodieusement.

1. Marie de Médicis (p. 610). R.
2. Doublet. R.

Vn Neptune appellé par deux Anges sonnant de la trompette, sort auec son Trident, monté sur vn char traîné par deux chevaux. Persée y déliure Andromède et tuë de son espée le monstre marin. Outre ces grottes arrousées d'eaux attirées par artifice, il y en a vne qu'on appelle la grotte seiche, seruant à prendre le frais dans les chaleurs de l'esté. Dans la forest de Sainct-Germain est l'Abbaye de Ioyenval.

29. Poissy est vn bon bourg sur la Seine, demeure agréable des Rois précédents, et où les Roynes ont fait quelques fois leurs couches, auant que Sainct-Germain eust esté basty. Les enfans des Rois y ont esté aussi nourris, comme ils l'ont esté depuis à Blois et à Amboise. Il y a vn Prieuré et Conuent de Religieuses, des meilleures maisons de France, au nombre de cent et dauantage.

30. La terre de Montmorency est en Duché et Pairie, où est Escoüan, maison très-belle. C'estoit auparauant vne des anciennes baronnies de France, tenuë immédiatement de la Couronne, à vn faucon d'or en relief[1] ayant plus de six cens fiefs releuant de la Seigneurie.

La ville de Montmorency est sur vn mont, à deux lieuës de Sainct-Denis et quatre de Paris, bornée d'vne forest contenant près de six lieuës, où est vn vieux Chasteau, avec double fossé, appellé encore aujourd'huy le Chasteau de la Chasse, de

1. Du Chesne, Hist. généal. de Montmorency. R.

sans comprendre les murailles et arcs-boutans de son circuit, ni quatre pilliers qui soustiennent les tours. Il y a plusieurs Chapelles, mais entr'autres vne en forme ronde, qui a trente-quatre toises de circonférence, où est la sépulture de Henry II. auec celles de François second et Charles neufiesme. Tout le restant y est exquis et riche en cuivre, bronze, marbre, albastre, jaspe, porphyre, or et pierres précieuses. Il y a plusieurs corps Saincts et reliquaires auec les monumens et tombeaux des Rois de France, et les ornemens seruant à leur sacre, lequel y a esté fait autres fois, et les Roynes y sont couronnées aujourd'hui[1]. La description plus particulière de Sainct-Denis se peut voir dans quelques Auteurs modernes[2].

28. S. Germain en Laye, entre Paris et Poissy, est vn bourg assez ancien, Charles cinquiesme en a autres fois réparé le chasteau, et François premier y fit aussi travailler; c'est vne très belle maison royale, d'vn fort bon air et bien assise pour la Chasse, le Roy régnant en fait son principal séjour. Le bastiment nouueau est orné de plusieurs galeries, grottes sousterraines auec plusieurs aqueducts. Vn Orphée auec la lyre y fait sortir artificiellement toute sorte de bestes sauuages, et fléchir et incliner les arbres. Vne fille joüant d'instrumens de musique y attire quantité d'oyseaux, qui par art y chantent mélodieusement.

1. Marie de Médicis (p. 610). R.
2. Doublet. R.

Vn Neptune appellé par deux Anges sonnant de la trompette, sort auec son Trident, monté sur vn char traîné par deux chevaux. Persée y déliure Andromède et tuë de son espée le monstre marin. Outre ces grottes arrousées d'eaux attirées par artifice, il y en a vne qu'on appelle la grotte seiche, seruant à prendre le frais dans les chaleurs de l'esté. Dans la forest de Sainct-Germain est l'Abbaye de Ioyenval.

29. Poissy est vn bon bourg sur la Seine, demeure agréable des Rois précédents, et où les Roynes ont fait quelques fois leurs couches, auant que Sainct-Germain eust esté basty. Les enfans des Rois y ont esté aussi nourris, comme ils l'ont esté depuis à Blois et à Amboise. Il y a vn Prieuré et Conuent de Religieuses, des meilleures maisons de France, au nombre de cent et dauantage.

30. La terre de Montmorency est en Duché et Pairie, où est Escoüan, maison très-belle. C'estoit auparauant vne des anciennes baronnies de France, tenuë immédiatement de la Couronne, à vn faucon d'or en relief[1] ayant plus de six cens fiefs releuant de la Seigneurie.

La ville de Montmorency est sur vn mont, à deux lieuës de Sainct-Denis et quatre de Paris, bornée d'vne forest contenant près de six lieuës, où est vn vieux Chasteau, avec double fossé, appellé encore aujourd'huy le Chasteau de la Chasse, de

1. Du Chesne, Hist. généal. de Montmorency. R.

l'autre costé est vne longue vallée abondante en bons fruits.

31. Corbeil est vn ancien Comté réüny à la Couronne, la ville est assise sur la Seine, où est vne tour d'une très grande hauteur, et c'est le vieil Corbeil. Le pays de Brie luy est au Leuant, le Hurepoix au Couchant auec partie du pays Chartrain, au Nord le Parisis et au Midy le Gastinois.

32. Le chasteau de Villeroy est dans cette terre, sur la riuière d'Étampe, maison fort agréable et enrichie de peintures, ornée de parterres, fontaines artificielles et de pièces antiques en marbre, vn très-beau parc, auec vne grande héronière : il est aujourd'huy érigé en Marquisat. Nous avons marqué les principaux sous-Bailliages des Sept, qui sont dépendans de la Préuosté et Vicomté de Paris, appelez communément les sept Fillettes, sçauoir : Poissy, Sainct-Germain en Laye, Tornan et Torcy en Brie, Corbeil, Mont-le-Héry (vieux chasteau), et Gonesse en France, qui n'est point clos, mais est fort beau et riche bourg.

33. Le pays du Vexin[1] est vne partie de la Préuosté et Vicomté de Paris, appelé François, à la différence de Vexin le Normand, et selon aucuns, du

1. Le Vexin, pays habité par les Véliocasses, et en latin du moyen âge *Vulcassinus pagus,* pays de France, jadis tout à la Normandie, plus tard divisé en Vexin normand (en Normandie), villes principales : Gisors, Rouen, Jumièges, les Andelys, Vernon, Lions, Noyon sur-Andelle, et en Vexin français (dans l'Isle de France) villes principales : Pontoise, Chaumont, La Roche-Guyon, Magny, Gisors. Nous laissons à Ranchin la responsabilité de son étymologie fantaisiste.

mot *Vexer*, à cause des guerres des Normands contre les François, lorsque Gisors estoit frontière de Normandie. Il a du Leuant la France, vers Beaumont et Senlis, du couchant Sainct-Cler sur Epte, vers la Normandie, du Midy le pays Chartrain, entre Mantes et Meulan, du Nord, partie du pays de Caux et de la Picardie vers Gournay, là où ce pays-là est enceint de la riuière d'Epte, qui a sa source au dessus de Gournay, et passant par Gisors, se vient mesler dans la Seine, entre Andely et la Roche-Guyon. Le pays a dix lieuës de longueur du Leuant où est Chambly, au couchant où est S.-Clair; du Midy le prenant à Meulan, vers le Septentrion, qui regarde Gournay, il a encore dix lieuës, tellement qu'il est aussi long que large. Le pays est arrousé de plusieurs ruisseaux et la riuière du Troisne, qui trauerse Chaumont sort à deux lieuës au dessus dans le bourg d'Yvry-le-Temple[1], et se perd à Gisors dans la riuière d'Epte. Ses villes ou bourgs fermez principaux sont : Pontoise et Chaumont.

34. Pontoise est clos de murailles et fossez : la riuière d'Oyse vers Paris, et le pont luy seruent aussi de closture et luy ont donné nom. Sa iustice ordinaire ressortit au siège présidial de Senlis, ayant outre le Lieutenant dudit Bailly, vn Prévost, Maire ou Juge Royal des causes des habitans. Il y a outre ce vn Préuost en garde pour le Roy, lequel conoist des causes de tous les forains de la Chastellenie, laquelle res-

1. Aujourd'hui Ivry-la-Bataille.

sortit à la Cour des aides de Paris, et néantmoins est de la Généralité de Rouën, d'autant qu'elle prend les Commissions et départemens des tailles des esleus de Gisors, qui dépendent de la dite Généralité : mais ayant un esleu particulier, quoy que du corps de l'eslection de Gisors, ses appellations déuoluent à Paris. Il y a Chambre à sel, vn Préuost des marchands, auec le siège du grand vicariat de tout le Vexin françois, lequel est sous la charge et dépost de l'archeuesque de Rouën, à cause de la contention des Euesques de Paris et de Beauuais.

35. Chaumont est vn ancien comté du Domaine de France, dont le bailliage et Élection ne font qu'vn Corps par députez du Clergé, Noblesse et tiers-Estats, dans les Estats genéraux sous Paris et l'Isle de France, auec Maigny, dont le siège Royal en a esté distrait, et chaque lieu a ses Officiers particuliers. A Chaumont il y a trois Iuges Royaux, le Preuost des forains, le Preuost de Ville, et le Lieutenant général qui cognoist de leurs appellations, et ressortit au Présidial de Beauuais. A Maigny n'y a que le Lieutenant général, ressortissant aussi à Beauuais. C'est vne mesme Election que Chaumont et Maigny de la Généralité de Rouën, mais en chaque lieu il y a Président et Esleus ressortissans en la cour des Aides de la mesme ville, auec vn Maistre particulier des Eaux et forests, dont les appellations vont à la Table de marbre à Paris.

36. Meulan est vn ancien Comté du Domaine de

France auec Bailliage Royal ressortissant au Présidial de Mante : il y a vn Fort auec quatre tours, dont la principale est nommée la Bastille[1]. Il y a Gouuerneur et garnison entretenuë.

37. Chambly est vne petite ville et Siège Royal, ressortissant au Siège présidial de Senlis.

38. Mante est assise sur la Seine, entre Paris et Rouën : il y a Présidial auec Lieutenant général, ciuil et criminel, Election et grenier à sel, Chasteau et Gouuerneur ancien, *Medunta,* sous le nom aussi de Comté de Mante et Meulan, dont il est proche : la Seine y forme plusieurs Isles, où l'on va par vn pont fort bien basti, et à plusieurs arcades, les eaux d'vne belle fontaine sont conduites dans la ville par des aqueducts. L'Église Nostre-Dame y est bastie comme celle de Paris[2]. Les armes nouuelles de la ville sont vne fleur de lis et vn chesne. Il y a vne coustume bien particulière dans la ville, sçauoir que le peuple et ceux qui ont estez mariez deux fois, appellez bigames, ne sont point admis dans l'Église Nostre Dame, ains[3] ceux qui n'ont eu qu'vne femme[4], et les Magistrats et Officiers : il y a vn fort beau Conuent de Célestins, assis en vn lieu esleué, et au bout du pont est vn bourg ancien, appellé Limoy, où

1. Thuan. R. De Thou.
2. L'église de Mantes est, comme Notre-Dame de Paris, du pur XIIIe siècle.
3. Mais.
4. La coutume est bizarre, son origine mériterait d'être recherchée.

se voyent des tables de pierre auec des caractères hébreux.

39. La Roche-Guyon, comté auec haute iustice, dont les appellations vont au Iuge royal de Maigny, et de là au présidial de Beauuais; c'est vne belle terre qui vaut quarante mille liures de rente, auec vn chasteau dans le rocher regardant la Seine.

40. Marinnes dépend de la chastellenie de Pontoise auec château scel Royal pour les contracts. Dans ce pays de Vexin, quoy que petit, outre les villes et lieux susmentionnez y a plusieurs belles et fortes maisons appartenant à la noblesse, laquelle y est en grand nombre, pour son estenduë, sçavoir : Méru, bourg fermé, auec un grand chasteau, Trye, avec chasteau, entre Paris et Rouën, Vigny, Rebais, maison de plaisance, au faux-bourg de Chaumont, Liencourt, Bertichères au sieur de Guitry qui porte le nom de Chaumont, comme l'vne des plus anciennes familles nobles du Vexin, Sérifontaines, La Bosse-Bourris, demeure du marquis de Bourris, du nom de Pelleué, Iouy, Mariuaux, Hénonville, Hédouuille, Andrésy, sur les riuières de Seine et d'Oyse, Le Peché, Gadancourt, Bocouvillier, Hallaincourt, Villerseaux et plusieurs austres.

Le pays de Vexin n'a point de gouuerneur particulier, ayant tousiours esté sous celuy de l'Isle de France. Nous auons laissé les noms, confins, villes et lieux de ce noble pays, reste à dire que les habitans en sont de bonne et franche conuersation, et le pays abondant en bleds et en vins, l'air fort tempéré

et tel que celui de Paris, et pour la religion, ils sont quasi tous catholiques.

Après le Parisis, l'Isle de France et le Vexin doiuent suiure le pays et duché de Valois, le Hurepoix et le Gastinois qui sont tous pays ioignans, appartenans au Gouvernement de l'Isle de France, et selon la plus eommune distinction suiuie par les géographes, sont de la France proprement dite et spéciale, pays voisins et aboutissans à la Picardie, Normandie, Champagne et Brie.

41. Le pays de Valois peut auoir pris son nom des agréables valons qui y sont. Il n'estoit autresfois que comté, possédé en appennage par les princes du sang royal[1], dont la branche auec celle d'Orléans a régné iusques au roy Henry quastriesme, auquel celle de Bourbon est paruenuë à la couronne : il est aujourd'huy duché et possédé par Gaston, duc d'Orléans, frère vnique du roy régnant. Cette terre s'estend iusques en Picardie. La ville capitale est Crespy, et non loin de là Senlis, *Sylvanectum,* chef de diocèse, ville ancienne, auec bailliage et siège présidial. La ville est entourée de la forest de Rets, d'où lui vient son ancien nom[2]. A deux lieuës de la ville sort la petite riuière de Nonnete, qui baigne les murailles et se descharge dans l'Oyse. Proche de Senlis est la belle maison de Vernueil, dont la terre est érigée en

1. Charles, comte de Valois, père du roi Philippe de Valois. R.
2. Sylva. R.

Marquisat; Chantilly est proche de Senlis, maison accompagnée de tous les aduantages et ornemens que l'on sçauroit désirer, Compiègnes, séjour des rois, et célèbre par plusieurs assemblées qu'ils y ont tenuës [1], est sous le bailliage de Senlis, auec Beaumont sur Oyse, ancien comté possédé par les princes, ducs d'Orléans ; aucuns la mettent en Picardie.

42. Beauuais, comté et siège d'euesché, bailliage, siège présidial et election : On n'est point d'accord de son nom ancien de *Bratuspantium* ou *Cæsarogus* [2]. La ville d'à présent est presque ronde, enuironnée de bons fossez, quasi tous remplis d'eau claire et uiue, close de murailles de pierre de taille blanche comme elle se trouue au pays : son diocèse va iusques aux portes d'Amiens, et enferme la préuosté de Granuillier, qu'on appelle la préuosté de Beauuoisis : l'euesque est comte et seigneur, l'vn des pairs de France, duquel relève la chastellenie de la ville, qui est gouuernée par un maire et douze pairs, ayant sous eux vn lieu tenant de leur iustice, vn procureur, aduocat et greffier, et scel authentique, et l'euesque garde les clefs de la ville laquelle a aussi des iuges et consuls des Marchands. De cette ville, ou de son terroir sont sortis des personnages fort illustres, sçauoir : Iean de Bétancourt, roy des Canaries, quatre grands maistres de Malte, deux de la maison

1. Charles le Chauve. R.
2. Scaliger, *ex Cœsare*. R.
3. Le maire de ville, *major*.

e l'Isle-Adam, vn de la maison de Monchanoire, rès Beaumont-sur-Oyse, Aloph de Vignacourt de la ıaison du Lis près Clermont en Beauuoisis, et Guilıume Gouffier de Bonniuet[1]. Le Beauuoisis est arɔusé des riuières de Thérain, Arelon, Aironde, ıraynes et la Brèche, proche de Beauuais. Il y a ussi des étangs à Gouuieux et au pays du Bray, lusieurs belles fontaines et eaux salubres, comme à 'orges, et au Becquet[2] et à Sainct-Pol les fontaines, Rouge-vestuë et la Fontaine boüillante; somme ce ıays est très-beau, riche en fruicts et manufactures le laines, sarges[3] et draps, teintures, tanneries, tapisːeries et en revenus d'église, y ayant quatorze abbayes, ːinquante-vn prieurez et grand nombre de dignitez ːcclésiastiques dans le diocèse, où sont trois cens ːeptante villages et parroisses diuisées en neuf[4] archiliaconez ou[5] doyennez ruraux. Les chasteaux et maisons des gentils-hommes y sont si proches, qu'en moins de deux ou trois lieuës, il s'en trouue pour trente ou quarante mille liures de rente. Reuenant à la ville elle est belle en général, mais surtout est remarquable son marché, qui est vn des plus grands qui soit en France, respondant à toutes les principales ruës, et capable d'y faire en vn besoin mônstre

1. Comme aussi un autre Vignacourt, mort en *1696*.
2. Au Becquet.
3. Serges.
4. Lisez: trois.
5. Ajoutez : et neuf doyennés.

d'vne armée entière. La maison episcopale[1] est vne des plus belles et des plus fortes que maison d'evesque du royaume, et qui ressent mieux son comte et seigneur d'vne ville. Bresle a esté l'ancienne ville et chasteau de l'euesque. Le peuple y est courageux et guerrier[2], comme anciennement, et dans Beauuais, il y a des compagnies d'infanterie, qui s'exercent à tirer de l'arc, arbaleste, et arquebuze. Le commun peuple y est assez beau et les femmes agréables et ménagères : elles y ont vn priuilège le iour de Sainct Agadresme[3], en vne procession générale, de marcher auant les hommes et de s'habiller comme des princesses le iour de leurs nopces, en considération de leur vertu et valeur témoignée contre les Anglois[4]. A deux lieuës de Beauuais se trouue de la terre fort saine à faire les premiers appareils et à estancher le sang des personnes fraischement blessées à playe ouuerte. Au terroir de Bules[5], ville assez ancienne, croist grande quantité de lins excellens, dont les Flamands et Hannuyers tissent leurs belles toiles d'Hollande, Baptiste et Cambray. Il y a aussi de fort bonne terre en Beauvoisis pour la poterie.

1. Ce monument sert aujourd'hui de palais de justice.

2. Loysel. *Mémoire de Beauvoisis.* R.

3. Sainte Angadrême, vierge patronne de la ville et du diocèse de Beauvais.

4. Louis XI accorda ces privilèges aux femmes de Beauvais qui, animées par l'exemple de Jeanne Fouquet ou Laîné, surnommée Hachette, repoussèrent les Bourguignons déjà parvenus sur le rempart (juin 1472) et les décidèrent à lever le siège de la ville conduit par le duc de Bourgogne en personne, Charles le Téméraire.

5. Bulles.

43. Les villes et lieux du duché de Valois, soit dans le bailliage de Senlis, siège de Compiègne, ou autrement, sont outre Crespy, la Ferté-Milon, Montataire, Pierrefons, Betisy, Verberie, Augy, le pont Sainct-Maixence entouré de marécages, frontière de Picardie, Brennonuille, Creil sur Oyse, Villeneufue-de-Roy, l'Isle-Adam, et non loin Beauuais, Clermont, comté et apennage de Robert, fils de Sainct Louys, d'où sont descendus les princes de la branche de Bourbon, dont a esté le roi Henry le Grand, Villers-coste-Rez, chasteau royal, à costé de la forest de Rez, séjour des roys, à cause de la chasse, y appartient aussi, auec Chantilly jà mentionné maison royale et très-magnifique en bastimens, peintures, parcs, iardins et tout ce qui peut rendre vn séjour délicieux et agréable.

44. Le Hurepois commence à la Seine sous le Petit-pont de Paris, et se continuë le long de la riuière iusques à Corbeil, Melun qui en est la capitale et Moret, où il est séparé du Gastinois par la Vérine, qui se décharge dans le Loing. Melun est comté et bailliage, *Metiosedum* [1] et *Melodunum* [2]; il est fait comme Paris, et a deux ponts de pierre sur la riuière, laquelle y fait vne isle, le reste est en lieu haut : le chasteau en a esté démoly auec les autres places fortes de France. L'Abbaye du Lys est près de Melun,

1. Cæsar, Lib. *De Bello gallico*, R.
2. Grég., Liv. X. R.

laquelle est de nonnains[1], et est fort magnifique[2].

45. Le Gastinois comprend les duchez d'Etampes et de Nemours, les comtez de Rochefort et de Moret auec Milly et Montargis, dit le franc, capitale du païs sur le Loing. Estampes est entre Paris et Orléans, et n'a esté autrefois que comté. Nemours est sur la riuière de Loing, qui se ioint à la Seine sous Moret. Montargis est vne ville assez grande et populeuse, comprise dans le duché d'Orléans, et dont Gaston, duc d'Orléans, frère du roy régnant, iouyt par déclaration de Sa Majesté. Elle a bailliage, préuosté, iustice d'eaux et forests, eslection, mareschaussées, grenier à sel, maire et eschevins, avec un chasteau, dont la vuë est belle et découure de loin, à cause de quoy l'on a voulu dire que c'estoit *Mons-Argi*. Ce chasteau est fort spacieux, et basty richement auec trois courts et vne fort belle horloge : il y a plusieurs belles peintures, volières et autres curiositez. Chasteau-Landon, Chasteau sur Loing, Sainct Arnoul, Pluuiers, Puiseaux, Pont-Agasson, Blesneau sur Loing, Sainct-Mathurin de Larchant, lieu de déuotion cercauaire[3], abbaye, *Sacra-cella ;* Beaumont-les-Bois, comté, Ferrières auec abbaye; Egreuille, belle maison, Boisse et Chelières, Chasteau-renard et autres,

1. Abbaye de femmes.
2. Saint Louis. Phil. Franc. 2. R.
3. Ce mot ne se trouve pas dans les glossaires; si Ranchin n'a pas voulu dire que Saint-Mathurin de Larchant était un lieu de pèlerinage annuel, je l'adjure de l'expliquer lui-même.

sont du Gastinois, lequel est ainsi nommé à cause des rochers et lieux sablonneux, que ceux du pays appellent gastines: il tient à la Beausse vers Pluuiers, à la Champagne vers Sens, et à la Brie vers Fontainebleau. Le pays est curieusement et largement décrit par Guillaume Morin, et Roüillard a fait l'Histoire de Melun et celle de l'Hurepois.

46. Fontainebleau est vn gros bourg contenant sept cens feux, releuant autres fois du comté de Moret, dont il est à deux lieuës, appellé ainsi à cause des viues sources et fontaines qui s'y écoulent de toutes parts : il est scitué en lieu solitaire, enuironné de hauts rochers, qui tiennent quatre lieuës de circuit, en pays sablonneux, garny de grandes forests bien peuplées de bestes fauues. François premier auoit desià fort embelly le chasteau, et outre les bastimens qu'il y auoit fait faire, il y auoit logé vne belle bibliothèque[1], composée de liures et manuscrits recherchez de toutes les parts du monde, qui a esté depuis transportée à Paris : mais le roy Henry quatriesme, qui s'y est grandement pleu, a fait bastir le restant. Le circuit du chasteau contient mille quatre cens cinquante toises, sans y comprendre les maisons, iardins et parcs: la cour du Cheual blanc a octante toises de long et cinquante-huict de large : la grande gallerie a soixante toises de long et trois de large, où sont représentées toutes les victoires du roy

1. La Bibliothèque royale y fut transportée et y demeura jusque vers 1570.

Henry quatriesme; la cour de la Fontaine a trente toises de long et vingt-huict de large : il y a plusieurs antiquitez dans cette cour : la salle de la Belle Cheminée ou des Festins, où est la figure de Henry le Grand estimée dix-huict mille escus, a vingt toises de long et cinq de large : la petite gallerie du roy François fait voir la pluspart des belles maisons de France peintes en perspectiue : contre icelle est la chambre des peintures, et vn cabinet où sont enfermez quantité d'excellens tableaux. Au jardin de la Reine est vne figure de Diane posée au piedestail de la fontaine, quatre chiens et quatre testes de cerfs, de bronze, iettans l'eau : il y a plusieurs autres belles figures de bronze dans le mesme jardin ; la volière a trente-huict toises de long et trois de large, garnie d'oiseaux et arbres, et au dessous deux belles fontaines : les galleries des cerfs et de la reine y sont aussi peintes : la cour du donjon, dite de l'Oualle, a quarante toises de long et vingt de large; la salle du bal a quinze toises de long et quatre de large, garnie de très belles peintures : il y a chapelle haute et basse. Le grand iardin du roy a cent huictante toises de long et cent cinquante quatre de large : au milieu est la fontaine du Tybre en grande figure de bronze, auec vne louue allaictant Rémus et Romulus; aux quatre coings du jardin il y a vne fontaine et vne figure de Cléòpâtre en bronze : le jardin de l'estang a trente-quatre toises de long et autant de large, auec la figure d'Hercules, en marbre blanc : le jardin des pins a cent

soixante toises de long et octante de large : il y a plusieurs autres jardins, allées, étangs, fontaines, bois et parcs : le parc du roy contient cent soixante-six arpens, septante-neuf perches, soixante pieds ; les tuyaux de cheminées sont au nombre de sept cens quatre. La forest de Brieure et Fontainebleau contient en son parterre la quantité de 25,975 arpens[1], disposez en huict gardes, et ces gardes en plusieurs routes, et dans cette forest est le cabinet du roy auec les figures antiques d'Alexandre le Grand, Iules César, Démosthène et Cicéron : il y a deux belles églises, sçauoir : celle de la Trinité, enrichie de peintures et ouurages de Freminet, et l'église du bourg de Fontainebleau, qui est la paroisse bastie sous le roy Louys treiziesme. Les princes et seigneurs y ont leurs hostels et plusieurs particuliers suiuans la cour y ont des maisons magnifiques.

Quoi que Fontainebleau par son éclat royal éblouysse les yeux, pour ne rien admirer après l'auoir veu, néantmoins à vne lieuë et demie l'on remarque encor vne belle maison appellée Fleury.

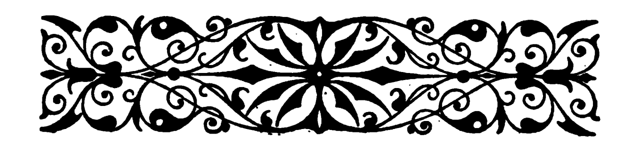
1. Cette description de Fontainebleau est trop minutieusement *toisée ;* on croirait lire un mémoire d'arpenteur.



I

ROCOLES.

L'ISLE DE FRANCE



L'ISLE DE FRANCE.

SOMMAIRE.

1. La Gaule celtique. — 2. La France proprement dite. — 3. Lutèce, Paris actuellement. — 4. Ses principaux édifices. — 5. La Ville : ses églises. — 6. L'Vniversité. — 7 Faux-bourgs. — 8. Fidélité des Parisiens au roy. — 9. Notre-Dame. — 10. La prévosté et vicomté de Paris. — 11. Les ponts. — 12. Pont aux marchands. — 13. Pont aux changeurs. — 14. Églises. — 15. Colléges. — 16. Hostels. — 17. Nicolas le Bailleul. — 18. Place Royale. — 19. Hospital de S. Louys. — 20. Conflans. — 21. S. Denis. — 22. Montmorency. — 23. Poissy. — 24. Beauuais. — 25. Clermont. — 26. Senlis. — 27. Beaumont-sur-Oyse. — 28. Creil. — 29. Crespy. — 30. Compiègne. — 31. Pontoise. — 32. La Beauce. — 33. Chartres. — 34. Dreux. — 35. Montfort. — 36. Mantes. — 37. Nogent le Rotrou. — 38. Belesme. — 39. Mortagne. — 40. S. Germain en Laye. — 41. Le chasteau. — 42. Grottes. — 43. Fontaines. — 44. Le Gastinois. — 45. Montargis. — 46. Ferrières. — 47. Estampes. —

48. Nemours. — 49. Fontainebleau. — 50. Le Palais. — 51. Les galleries. — 52. Les jardins. — 53. Résidence royale. — 54. Le Sénonois. — 55. Brennus en Italie : siège de Rome. — 56. Partialité des historiens romains. — 57. Les Gaulois fondent Sénogalle et Sienne. — 58. Sens.

1. La Gaule celtique comprend l'Isle de France, la Champagne, la Brie, Beausse, Gastinois, Sologne, Berry, Touraine, Anjou, Mayne. Le gouvernement, ou province de l'Isle de France comprend sous soy le païs dit proprement la France, le duché de Valois, le Beauvaisis, la Beausse, le Vexain, dit le François, et le Hurepois.

2. Le païs de France contient la ville de Paris, capitale du royaume, les villes de Sainct-Denis, Montmorency, Poissy, Argenteüil, Chevreuse, Luzarche, Montfort, Montleherry.

3. La ville de Paris est ainsi appellée à cause du païs circonvoisin nommé *Parisis*, dont les anciens habitans, pour se deffendre contre leurs ennemis, édifièrent une forteresse ou chasteau dans une isle qu'y fait la riuière de Seine, qu'ils appelèrent de leur nom *Paris*, ou *Castellum Parisiorum*, chasteau ou forteresse des Parisiens, dit Ammian Marcellin. Cette forteresse fust estendüe auec le temps en forme de cité, enclose des eaux de la riuière de Seine, dont se remarquent encore deux anciennes portes, savoir : le grand Chastelet et le petit Chastelet. Du depuis cette cité, Paris s'accrut en édifices et bastiments, qui fut le commencement de ce qu'on appelle à présent la

Ville, non pas de telle estendüe qu'elle se voit à présent, et c'est ce que César appelle *Oppidum Parisiorum,* Ville de Paris, qui fut nommée Lutèce, *à Luto,* boüe, d'autant qu'alors ce n'estoient que marais et palus fangeux, et un territoire gras et boüeux. Ce fut en cette ville où demeuroit le préteur pour les Romains, et y tenoit son siège, comme en la capitale des Gaules, dit* Belle-Forest. Ce fut celle que Clouis premier, roy de France très-chrestien, fit chef de son royaume : elle fut aussi le séjour principal de Charlemagne, de Hüe Capet, et des autres rois de France, leurs successeurs, à cause de quoy on l'appeloit *Chambre royale,* d'autant qu'anciennement les roys de France prenoient à Paris leur première nourriture. Foulques, archeuesque de Rheims, la nomme chef des Gaules, la bouche de la Normandie et de la Bourgogne : les autres villes de France ont l'œil ouvert sur Paris, comme sur leur aisnée, se conforment à ses actions, servent à ses intentions, et la reuèrent comme la dame et la maîtresse du royaume.

4. En la cité de Paris, enfermée en vne isle que forme la riuière de Seine, se voyent quantité d'édifices remarquables, entr'autres l'auguste basilique de la saincte Vierge, mère de Dieu, qui en son commencement n'estoit qu'une chappelle, et non un temple, comme il se void à présent des plus grands et somptueux de France : la deuxième merveille de la Cité de Paris est le Palais Royal, temple de cette diuine Astrée, fille du Ciel, où sied à présent la Cour des

pairs, et le premier des parlemens de France, dont sera fait mention ci-après. En cette cité donc sont : l'église cathédrale de Nostre-Dame, la Saincte Chapelle du Palais, quinze églises parochiales, l'Hostel-Dieu, vn monastère, vn prieuré, quatre chapelles, trois fontaines publiques, quatre prisons, vne place publique, vn marché, 42 ruës ou ruëlles, deux quais. Au bout de l'isle, au milieu du pont Neuf, est la statuë de bronze du feu roy Henry le Grand d'heureuse mémoire, à cheual, posée sur un pied d'estal magnifique de marbre blanc, où sur les quatre tables sont représentées les batailles et victoires, deux hostels, trois iustices seigneuriales.

5. La ville de Paris, ainsi proprement appellée, est, depuis quarante ans, augmentée et embellie de quantité d'églises, chapelles, monastères, ruës, places, hostels et fontaines. Il y a huict églises collégiales, onze églises parochiales, neuf hospitaux, le Temple pour les chevaliers de Malte, neuf monastères d'hommes, dix de filles, six chapelles, deux prieurez, 42 hostels de princes, seigneurs et estats, trois iustices royales, trois seigneuriales, deux des marchands, dix-huict fontaines publiques, neuf boucheries, huict portes, huit ports, huit places publiques ou marchés.

6. L'Vniuersité, troisième partie de Paris, mère nourrice des sciences, fondée par Charlemagne, a 55 collèges réguliers et séguliers, avec leurs églises et chapelles : sept paroisses, vne abbaye, un prieuré, vn monastère, deux églises collégiales, trois chapelles,

une commanderie de Malte, trois iustices, trois prisons, huict hostels de princes et seigneurs, six fontaines publiques, quatre boucheries, trois marchez, quatre ports, neuf portes.

7. Dauantage il y a hors Paris et près ses murailles dix faux-bourgs, dans lesquels sont : vne église collégiale, huict églises parochiales, quatre abbayes, vne prieuré, trente-trois monastères de l'vn et de l'autre sexe, trois nouitiaux. Dans Paris, il y a huict ponts de pierre et quatre de bois, cinq cens dix ruës tant en la ville qu'aux faux-bourgs. Paris a encore esté accreu d'vne nouuelle ville, qui est l'isle de Nostre-Dame, où il y a quantité de ruës et de maisons bien basties, auec vne église parochiale, sous le nom de Sainct Louys.

8. Voilà pour le général de Paris ; voicy quelques particularitez de la mesme ville en peu de mots. Les Parisiens ont tousiours esté très fidèles à leurs roys ; ils monstrèrent leurs amours au roy S. Louys et au roy Louys XI, lesquels ils déliurèrent à Mont le Héry.

9. Là se void le temple de la Vierge, qui n'estoit qu'vne chapelle en l'honneur de nostre Dame, et non un grand et somptueux temple comme il est, et parce que par plusieurs fois on y a mis la main iusques à ce que finalement le roy Philippe-Auguste, en l'année 1196, donna de plus amples moyens pour trauailler à ce bel édifice, et y posa luy-mesme, comme on dit, la première pierre. La Vierge sacrée,

qui est honorablement seruie en cette église, y a fait voir les effects de ses prières enuers Dieu, par les miracles signalez qui se sont faits dans ladite église, l'an iubilaire 1626.

10. La preuosté et vicomté de Paris est diuisée en quatre parties, à sçauoir : en celle qui est appellée *Parisis*, qui comprend d'vn côté tout ce qui est iusqu'à Pontoise, et de là iusqu'à Clayes, vers la Brie. Ce nom de Parisis est presque esteint, et n'est demeuré qu'à quelques villages, comme à Louure, Cormeille, Escoüan et autres qu'on nomme en Parisis, et aux taxes du Parlement, où l'on fait mention de sols et de deniers parisis.

11. La ville de Paris a esté seulement autres fois de la grandeur de l'isle que la Seine enuironne; mais elle fut depuis beaucoup augmentée, et debat auiourd'huy d'estendue auec les plus grandes de l'Europe. Elle est diuisée en trois parties, dont la plus grande, qui regarde vers le leuant et le septentrion, et est plus basse que les autres, est nommée la Ville; la plus petite, qui est en lieu plus esleué et regarde le midy et l'occident, s'appelle l'Vniuersité; et la partie du milieu, qui est enuironnée de tous costez de la riuière, a le nom de Cité. Et ce qui rend cette première partie plus remarquable par dessus les autres, c'est qu'elle contient le Louure, demeure ordinaire de nos roys. La Cité a pour son ornement le Palais, ou siège de la iustice; et d'ailleurs le Pont-Neuf, ouurage véritablement royal, commencé par le roy Henry troisiesme,

mais acheué et accomply par Henry le Grand, qui a surmonté le dessein de son prédécesseur, et a rendu ce pont agréable et commode en toutes sortes. Ce quartier comprend aussi le pont Nostre-Dame, fait de pierre, de mesme que le Pont-Neuf, où l'on ne void que boutiques pleines de toutes sortes de marchandises, et si bien garnies qu'on ne peut rien voir de mieux assorty. On passoit de là au pont au Change, où on trouuoit tant de richesses chez les orfèures, et tant d'éclat de pierreries, qu'il estoit impossible que les plus curieux de telles choses n'y contentassent leur veuë.

12. Tout auprès cy-deuant se voyoit aussi l'édifice du pont aux Marchands, autrefois le pont aux Meusniers, que l'on aduoüera auoir esté vn des embellissemens de Paris, et que la ruë qui estoit sur ce pont surpassoit en beauté toutes les autres auant qu'ils fussent brulez[1].

Mais le 25. octobre mil six cens vingt-vn, le feu s'estant pris entre minuit et vne heure dans vne soupente pleine de fagots dudit pont aux Marchands, en vn logis d'vn escriuain nommé Goulard, en moins de deux heures embrasa généralement tout ce beau pont, qui consistoit en plus de cinquante corps de logis, auec perte d'vne infinité de marchands, n'ayans loisir que de fuyr et de sauuer

1. La phrase n'est pas correcte; il faut lire : avant qu'elle fût brûlée.

leurs familles tous nuds, la pluspart abandonnant aux flammes ce qu'ils ne purent emporter [1].

13. Cet incendie ne s'arresta pas là, la flamme gagna encore quelques logis du pont aux Changeurs, auxquels bien prit pour quelques-vns de déloger de bonne heure, laissans leurs meubles et beaucoup de richesses enterrées avec les ruines de ce pont dans la riuière; car, en moins de deux heures, de mesme que celuy des Marchands, tout ce beau pont aux Changeurs, qui avoit esté si soigneusement racoustré [2], fut vniuersellement perdu : car en détachant les logis les uns d'auec les autres, il renuersa tout en la riuière. La perte du bien des marchands et de leurs meubles fut estimée à plus de quatre cens mille liures.

14. Quand aux églises ou chappelles, dont le nombre est fort grand, celle de Nostre-Dame surpasse les autres : elle est soutenuë de douze coulonnes, a de longueur 174. pas, de largeur 60. et de hauteur 100. Elle a à l'entour 45. chapelles garnies de barreaux ou grilles de fer. Il y a en tout 7. portes, dont les 3. qui sont au front ont au dessus 28. statuës de nos roys. A costé, l'on void les tours Nostre-Dame, de la hauteur de 34. coudées. Ces tours seruent

1. Voilà un détail curieux; nous le compléterons par un autre, explicatif du premier : on se demandait comment le feu avait pris à cette heure avancée de la nuit, si c'était par malveillance ou imprudence. Hurtaux et Magny, dans leur *Dictionnaire historique de Paris,* répondent ainsi : « Le feu prit à Paris, à l'occasion d'une fusée qui fut jetée par un jeune homme nommé l'*Empereur.* » T. IV, p. 97.

2. Rebâti.

de clochers, où l'on void la grosse cloche, qui est si pesante, qu'il faut douze hommes pour la sonner, et le son est ouïy de trois lieuës à l'entour. Pour les autres lieux deuots, il ne s'offre rien de plus admirable que la Saincte Chapelle, qui est iointe au Palais, et qui a esté bastie par Sainct Louys, n'ayant aucune colonne au milieu pour soustenir la grande et haute voûte, mais seulement aux costez. On garde en cette chapelle vne partie de la couronne d'espines, la robbe de pourpre, le roseau et l'esponge de la Passion de Nostre Sauueur, la verge de Moyse, le fer de la lance, du suaire de Nostre Seigneur, et grande quantité d'autres sainctes reliques. Il y a plusieurs monastères, dont celuy du Temple osté aux Templiers en l'an 1506 [1], donné aux cheualiers de Rhodes, est de fort grande estenduë : l'abbaye de Saincte Geneuiefue est aussi fort spacieuse, de mesme que celle de S. Germain des Prez, qui est hors de la Ville, au faux-bourg de S. Germain, qui porte à son maistre trente mille liures de rente.

15. Quant aux collèges, il y en a en tout 55. dont celuy de Nauarre, fondé par la reyne Ieanne de Nauarre, femme de Philippe le Bel, est le plus signalé. Le collège de Sorbonne fut institué par Robert de Sorbonne, théologien du temps du roy S. Louys.

16. Quant aux boutiques méchaniques et ouuriers, certains lieux particuliers leur sont presque assignez

1. Lisez 1206 et mieux 1211.

à Paris, c'est à sçauoir : aux parcheminiers, près du pont S. Michel; aux foulons, près Sainct Jean en Grèue, et ainsi des autres [1].

16. Il y a grand nombre de places et d'extrêmement beaux logis dans cette ville de Paris, dont les plus beaux et remarquables sont : le Louure, l'hostel de Soissons, l'hostel de Longueuille, l'hostel de Cheureuse, le palais Cardinal, l'hostel de Bouchage, l'hostel de Montmorency, l'hostel de Guise, l'hostel de Langres, qui est maintenant l'hostel de Mayenne, l'hostel de Neuers, l'hostel Zamet, dit à present de l'Esdiguières, l'hostel d'Espernon, et vn grand nombre d'autres encores fort beaux. Et l'on void encore en la ruë de Sainct Honoré, l'hostel de Vendosme, et aux fauxbourgs Sainct Germain le superbe hostel de Luxembourg, l'hostel de Condé, l'hostel abbatial de S. Germain des Prez et l'hostel de Liancourt. Il y en a beaucoup d'autres, mais ce ne seroit iamais fait d'en vouloir faire le dénombrement : il suffit de dire que les maisons d'vn quart, voire mesme d'vn tiers de Paris, semblent des palais. Ie diray encores cecy, que si l'on iette les yeux sur l'Arcenal, on en trouuera la demeure du tout belle et spacieuse, et le bastiment fort agréable; et outre ce qu'il n'y manque

1. Anciennement, les corporations habitaient les mêmes rues, pour se mieux défendre mutuellement et se surveiller; le nom des rues était presque toujours celui des artisans qui y résidaient. Rocoles aurait pu multiplier ses citations, qui ne sont pas heureuses à ce point de vue.

aucvne chose de toutes celles qui doiuent estre en vne maison, où les foudres et munitions du prince se gardent. Mais si l'on désire voir vn bastiment admirable et vrayment royal, il faut considérer la place Royale, où l'on verra, outre les belles galeries qui rauissent tous les regardans autant qu'elles les contentent, vn grand nombre de logis tellement accomplis et assortis de tout ce qui peut seruir aux nécessités et aux délices, que les plus curieux n'y sçauroient désirer aucvne chose. La maison de Ville n'est pas aussi vn des moindres ornemens de cet abrégé du monde. Pour le grand et le petit Chastelet, et la Bastille, ce sont des bastimens que leur antiquité rend plus recommandables que leur beauté.

17. Si faut-il, auant que d'écrire les autres lieux de l'Isle de France, que ie fasse connoistre au public le grand et admirable soin qu'a eu messire Nicolas le Bailleul [1], conseiller du roy en ses conseils d'Estat et priué, lieutenant Ciuil et Préuost des marchands de la Ville, Cité et Préuosté de Paris, lequel en ses charges s'est gouuerné en vray et prudent pilote au gouuernement de ceste florissante Nef parisienne, qui a procuré, durant le tems de la préuosté 1622, 23. 24. 25. et 26. l'embellissement de ce grand abrégé du

1. Nicolas le Bailleul, lieutenant civil et prévôt des marchands de Paris, pendant les années 1622 et suivantes, jusqu'en 1627, dota Paris de plusieurs fontaines. C'était en outre un bibliophile distingué. Voir ce que nous en avons dit dans le second volume de la *Collection des anciennes Descriptions de Paris*, p. IX, 22, 24.

monde, par l'ornement qu'il a fait paroistre en diuers quartiers de Paris, pour la beauté et décoration d'vn grand nombre de belles et agréables fontaines.

18. Dauantage outre tous les lieux que dessus, se void encore en ladite place Royale deux grands pauillons et des galleries tout autour qui l'enuironnent. Cette place fut illustrée l'an 1612. où se fit le très superbe et magnifique carrosel, tel et si admirable que iamais ne s'en est veu de semblable en toute l'Europe. Celà se fit en la présence du roy, de la reyne sa mère, des princes et des plus grands seigneurs de toute la France, qui, à l'enuy les vns des autres, voulurent paroistre en cette place, aux yeux de leurs Maicstez, auec des chariots de triomphe, et vne suite très-belle et grande de seigneurs et gentilshommes, montez sur des cheuaux richement enharnachez, et conduits par leurs escuyers tous lestement vestus et parez. Ce carrosel se fit pour la célébrité du mariage de Sa Majesté Très Chrestienne Louys XIII avec la Sérénissime Infante d'Espagne, Anne d'Autriche, auiourd'huy reyne de France[1].

19. Mais entre tous les édifices plus magnifiques qui se voyent à Paris, se void le royal hospital de Sainct Louys, qui est illustré de bastimens réduits en salles, pauillons, galleries, fontaines et lauoirs : mais

1. Ce carrousel justement célèbre a été éclipsé par celui de 1662, donné par Louis XIV dans la place qui en a retenu le nom, l'année qui suivit la publication de l'ouvrage de Rocoles, qui n'a pu en parler.

surtout vne belle église, bastie du règne du feu roy Henry le Grand, en faueur du roy Louys XIII, son fils, d'heureuse mémoire, et ce, pour y receuoir, penser et médicamenter les malades affligez de contagion, dont Dieu nous garde.

Celuy qui voudra sauoir plus de particularitez de Paris lise le liure des *Antiquités de Paris*, imprimées à Paris, in-folio, l'an 1640, où l'on trouuera tout ce qui s'en peut dire [1].

20. Vous trouuez assez près de la ville le bourg de Conflans, proche du pont de Charenton, où la superbe et magnifique maison de feu M. de Villeroy, secrétaire d'Estat, demeure des plus agréables qui soit en France, il s'y oyt vn écho qui rend treize fois la voix, et si vous dites après vn mot de quatre syllabes, il le redit tout entier par quatre ou cinq fois.

21. Saint-Denis, ville à deux lieuës de Paris, n'estoit anciennement qu'vn lieu de mazure appellé voye de Catulle, où furent mis les corps de saint Denis Aréopagite, de saint Rustique et saint Éleuthère, ses compagnons, qui furent releuez de dessous ces mazures par la perte de Dagobert I. du nom, roy de France, qui leur fit bastir vne très belle et magnifique église, où, à présent, leurs saints corps reposent en des châsses d'argent; auec le temps y fit bastir la ville dite de S. Denis, ainsi qu'elle se

1. Par Malingre; c'est l'ouvrage de Du Breul mis à jour.

void aujourd'huy, et l'église est le mausolée royal où sont inhumez la plupart des roys, reynes, princes et princesses de France, sous des sépulchres superbes et magnifiques, de marbre, de porphyre, d'albastre et de bronze.

22. Montmorency, à trois lieuës de Paris, et vne de Saint-Denis en France, fut bastie par le propréteur Maurentius, qui y tenoit une colonie romaine, et, pour la rendre plus asseurée, y fit construire vn fort chasteau, et à cause que la ville est bastie sur vn mont éleué, il l'appella de son nom, Mont de Maurence, et par corruption Montmorency : ce chasteau fut assiégé et pris par les Normans ou Danois, lorsqu'ils faisoient leurs courses en France, et considérans qu'il estoit assis en lieu fertile et de bonne assiette, ils le fortifièrent et y mirent vne bonne garnison. C'estoit autres fois vne baronnie des plus anciennes du royaume, et les seigneurs de Montmorency ont esté les premiers barons chrestiens de France, et demeura baronnie iusques au règne du roy Henry II, qui l'érigea en duché et pairie, en faueur d'Anne de Montmorency, connestable de France, au mois de juillet l'an 1551. Cette duché a vne fort grande estenduë, comme depuis Dampmartin iusqu'à Pontoise, ayant plus de six cens fiefs nobles, quantité de bourgs, villages, chasteaux, forests, bois, estangs, et cette belle et grande vallée dite de Montmorency, abondante en bleds et en fruicts. Cette ville de Montmorency a trois églises, vne cy-deuant collégiale de S. Martin,

fondée par les seigneurs de Montmorency, et maintenant desseruie par les prestres de l'Oratoire, dans la nef de laquelle église repose le corps d'Anne de Montmorency sous vn grand sépulchre de marbre blanc : plus vne église parrochiale, et l'Hostel-Dieu, auec son église administrée par des religieux mathurins réformez. L'an 1622, Henry de Montmorency, dernier duc de cette illustre maison, estant mort à Tolose, l'an 1633, le roy Louys XIII donna à Madame la princesse de Condé, sa sœur, le duché de Montmorency, les seigneuries et appartenances, exceptées quelques-vnes données aux duchesses d'Angoulesme et de Vantadour, ses sœurs, et Sa Maiesté se réserua la seigneurie et le chasteau de Chantilly, près Senlis, l'vn des plus beaux et délicieux séiours de France.

23. Poissy estoit anciennement le séiour ordinaire des roys de France, qui y avoient vn chasteau ; mais depuis que celuy de Saint-Germain en Laye fut basti, à vne lieuë au-dessus, Poissy ne fut plus leur demeure. La reyne Blanche de Castille, reyne de France, femme du roy Louys VIII, y fit ses couches, et y accoucha d'vn fils, qui, par la sainteté de sa vie, fut le bonheur de la France : ce fut le roy saint Louys. L'an mil vingt-deux, la reyne Constance, femme du roy Robert, fit bastir l'église Nostre-Dame de Poissy, où elle voulut estre inhumée, et y mist des religieuses de l'ordre Saint-Augustin ; mais depuis le roy Philippes le Bel fit rebastir cette église, et, augmentant

grandement son reuenu, y mit des religieuses de l'ordre de S. Dominique.

24. Beauuaisis fut anciennement habité par les Beauuaisins et Parisiens : des Beauuaisins parlent souuent César (Bellovoquais) et Pline. Strabon les appelle Βελλοάκοι, et Ptolémée Βελλοάκαι. Les historiens et chronographes qui ont suiui ces anciens, comme saint Grégoire de Tours, Adon de Vienne, Regnio, Aimoin et autres, les nomment Belgiuaciens : d'autres disent qu'ils sont ainsy appellez, comme *Bellova-cantes*, ou bien *Bello-acutos*, « adonnez à la guerre, rusez à la guerre » : et de fait César parle ainsi d'eux : « César, dit-il, ayant receu pour ostages les premiers de la ville, mesme les deux fils du roy Galbe, et les armes ostées de la ville, les Soissonnois furent sous sa puissance, et mena son armée contre les Beauuaisins, lesquels s'estant transportez eux-mesmes et tous leurs biens en leur ville Bratuspantium, et voyans que César auec son armée n'estoit éloigné de leur ville que de cinq mille pas, tous les vieux sortans de la ville commencèrent à tendre leurs mains deuers César, signifiant par gestes et par paroles qu'ils venoient se rendre sous sa foy et puissance, et qu'ils ne vouloient point combattre contre le peuple romain. » Et ailleurs il parle encore de leur valeur, disant : « Les Beauuaisins, entendans la réuolte des Eduéens qui estoient auparauant d'eux-mesmes infidèles, commencèrent à s'armer, et ouuertement s'appareiller à la guerre. Lors Labiénus sçauoit qu'en si grand changement il

falloit bien prendre vn autre conseil à celuy qu'il auoit auparauant désigné, et qu'il n'estoit maintenant temps d'acquérir quelque chose, ny aussi d'inciter l'ennemy au combat : mais seulement il pensoit de reconduire son armée saine et sauue; car, de l'autre costé, les Beauuaisins, la ville desquels estoit grandement estimée, et auoit vne singulière opinion de vertu, estoient en campagne. » Ainsi parle César[1]. De mesme l'autheur de la *Guerre gauloise* écrit que les Beauuaisins surmontoient toutes (*sic*) les autres Gaulois et Belges à faire la guerre. Strabon dit de mesme que les Beauuaisins estoient les meilleurs et les plus forts des Belges, et après eux les Soissonnois. César dépeint au naïf la manière de gouuerner des Beauuaisins, quand il dit que leur coutume estoit d'élire leurs princes d'entr'eux, comme entre les autres ce Corbéius, lequel, quoy que son armée fust défaite et mise en déroute, ne pouuoit estre surmonté d'aucune espèce de misère et de calamité, il ne fut pas possible de le tirer du combat, ny le faire résoudre à se sauuer dans les bois, comme fit le reste de son armée, mais, combattant vaillamment et en tua plusieurs, contraignoit ses ennemis, bouffis de leur victoire, à le tuer. Le mesme César parle du Sénat des Beauuaisins, et de l'authorité et puissance de leur mesme peuple : d'où vint l'excuse que leur Sénat fit à César : *Que iamais le Sénat n'auoit eu*

1. Livre II de a *Guerre des Gaules*. R.

telle puissance en la ville du temps de Corbéius, que le peuple ignorant en avoit. Adon dit de mesme : *Les Beauuaisins, qui semblent surmonter les autres en nombre et en valeur, ont eu soixante mille combattans d'élite.* La capitale du Beauuaisis est Beauuais, qui donne le nom au pays : elle est située en vn lieu fort agréable, ayant d'vn costé des collines, et d'vn autre de belles campagnes propres au labourage : ses habitans jouissent de beaux priuilèges, notamment les femmes, donnez par le roy Louys XI. l'an 1472. à cause qu'ils forcèrent Charles le Hardy, duc de Bourgogne, de leuer le siège auec honte, n'y ayant rien gagné que des coups, après y auoir campé vn mois. On a conduit l'eau de la riuière du Térain par vn canal dans la ville, pour la commodité des manufactures de laine, à quoy les habitans sont fort employez et ceux des lieux circonuoisins. Cette ville a vn siège épiscopal, dont l'euesque est comte et pair de France : l'église cathédrale est dédiée à l'apostre saint Pierre, desseruie par 42. chanoines : elle a six églises collégiales, treize parroisses et plusieurs monastères. Eudon, comte de Champagne, du règne du roy Robert, enuiron l'an mille quinze, donna à son frère Robert, éuesque de Beauuais, et à l'église de Beauuais, le comté de Beauuais, et remarque-on qu'il n'y a pas 400 ans que l'on appelle Beauuais comté et pairie.

25. Non loin de Beauuais est le comté de Clermont, qui a tousiours dépendu de la maison de Bourbon, depuis que saint Louys, l'an 1257, mariant

Robert, son troisième fils, à Béatrix, héritière de Bourbon, comtesse de Clermont, eut en dot cette comté, qui n'est point sortie de cette maison royale, estant à présent possédée par Henry de Bourbon, prince de Condé. L'an 586, la ville de Clermont ressentit la cruauté du roy Chilpéric premier; car, comme vn autre Néron, qui prenoit plaisir de brûler les villes, il fit réduire celle-cy en cendres, et lui fit porter les marques de sa cruauté. Ce comté fut donné par saint Louys, roy de France, pour son appannage, à son troisième fils Robert, duquel est issu Louys surnommé le Grand, second comte de Clermont, fait premier duc de Bourbon par le roy Philippes de Valois, l'an 1329. Henry de Bourbon, prince de Condé, iouyt à présent de ce comté, la ville a vn assez bon chasteau.

26. Valois est vne des principales prouinces que les Parisiens et Beauuaisins ont habitée : ce pays est ainsi appellé Valois[1], à cause de ses vallées qui y sont fort fréquentes et agréables. Sa ville capitale est Senlis, en latin *Syluanectum,* à cause des forests et des bois qui l'enuironnent, comme si l'on disoit ceinte de forests : elle est fort ancienne, et, ayant esté érigée en comté, elle a eu ses comtes particuliers iusques à Humbert, comte de Senlis, dont la fille Sporta ayant épousé Guillaume V, duc de Normandie, par la succession de sa femme, cette comté luy écheut, et en

1. Valois, *Valesium.*

iouist iusques à l'an 1304 qu'elle fust acquise au roy par la confiscation de tous les biens des Anglois, qui estoient issus des ducs de Normandie, par arrest vrayment militaire fondé sur le droit des armes de Philippes-Auguste, qui fut contraint de leuer les armes contre ses sujets et vassaux anglois rebelles, et du depuis les roys de France ont tousiours retenu le comté de Senlis comme propre patrimoine et possession domaniale. Cette ville a esté sujète, comme plusieurs autres de France, à la réuolution des temps, et pour beaucoup de choses qui se sont faites en icelles; outre ses troubles, elle s'est renduë recommandable l'an 1032; elle fut prise par les gens d'Henry premier du nom, roy de France, et qui estoient Normans, d'autant que Robert, duc de Normandie, fils du duc Richard deuxième, s'estoit mis de son party.

L'an 1313. se tint à Senlis vne assemblée de prélats, en laquelle présidoit l'archeuesque de Rheims: là fut condamnée la secte des Templiers, suiuant la confession de ceux qui estoient prisonniers. L'an 1049. Richard, duc de Normandie, estant détenu prisonnier par le roy de France, Louys d'Outre-mer, et vn iour, pendant que le roy faisoit vn grand festin, les archers qui gardoient Richard, le quittèrent pour aller en la sale du roy, ce qui donna occasion à Osmond, gouuerneur de Richard, d'entrer en sa chambre, et, le trouuant sans gardes, l'affubla d'vn manteau, le chargea d'vn grand fardeau d'herbes et, le montant sur vn cheual, piquèrent tous deux iusqu'au chasteau

de Coucy. Le lendemain, Osmond alla à Senlis, où se trouua le seigneur de Coucy, oncle de Richard de par sa mère, auec le comte Robert, lequel amena son neueu à Senlis, et firent son accord avec le roy. L'an 1418. les coureurs du duc de Bourgogne, sous la conduite du duc de Luxembourg, passèrent la riuière d'Oyse, et donnèrent iusques aux portes de Senlis, où estoit pour les Armagnacs Robert Deusné, qui fit vne sortie sur les Bourguignons; mais les Armagnacs furent repoussez dans la ville, où les habitans, affectionnez au duc de Bourgogne, prirent prisonnier ce Robert Deusné, et, en présence de Iean de Luxembourg, ils firent serment au duc.

Cette ville de Senlis s'est tousiours montrée fort affectionnée à ses roys, et fut presque l'vnique qui ne voulut tenir le party de la Ligue[1], et comme telle elle receut le feu roy Henry le Grand, d'heureuse mémoire, l'an mil cinq cens quatre-vingts-huit; et ce fut à Senlis qu'il receut la nouuelle de la mort du duc d'Aumale, tué à Saint-Denis par le sieur de Vic, qui y commandoit pour Sa Maiesté, le troisième ianuier 1589. qui la tenoit pour perduë, les Ligueurs y estant entrez, et qui en furent aussitôt chassez. L'église cathédrale de Senlis est dédiée à Dieu en l'honneur de la sainte Vierge sa mère, desseruie par 24. chanoines. Outre cette église, il y a trois collé-

1. Ce ne fut pas la faute de son évêque, Rose, surnommé le Pape des Ligueurs, si elle resta fidèle au roi de France.

giales, six parrochiales, et plusieurs monastères. C'est vn siège épiscopal et vn siège présidial. Près de Senlis est Nostre Dame de la Victoire, fondée l'an 1215. par le roy Philippes Auguste, en reconnoissance de la victoire signalée qu'il remporta sur Guy, comte de Flandres, et sur l'empereur Othon, et y mit des chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin, qu'il tira de l'abbaye de Saint Victor lez Paris.

28. Beaumont sur Oyse fut érigée en comté par le roy de France Philippes premier, l'an 1100. en faueur de Matthieu de Beaumont, qui en fit foy et hommage au roy Philippes deuxième du nom, l'an 1200. mais après vn assez long temps, ce comté retourna au roy, puis à Louys d'Orléans, fils du roy Charles V. enfin, à défaut d'hoirs masles, ce comté de Beaumont retourna de rechef au roy : mais, quelques années après, François, duc d'Alençon, eut, par don du roy, le comté de Beaumont, en remboursant le duc de Montmorency (qui en iouissoit par prouision) de la somme de 67,000. liures. Et après, il revint à Charles d'Orléans, sur lequel, et pendant qu'il estoit prisonnier en Angleterre, les gens du duc de Bourgogne, sous le règne du roy Charles VI, l'an 1416. assiégèrent Beaumont, la prirent, la pillèrent et iettèrent dans la riuière quantité de peuple innocent. L'an 1418. Iean, duc de Luxembourg, à son retour de Senlis, passant la riuière d'Oyse, assiégea Beaumont, la bastit et la pressa tellement, que ceux de dedans, voyant qu'ils ne pouuoient estre secourus, et que les forces

du duc de Bourgogne, commandées par Iean de Luxembourg, estoient grandes, lui rendirent la ville.

29. Dans le comté de Beaumont est la ville et seigneurie de Creil, qui a vn chasteau; elle fut possédée quelque temps par Louys, duc de Bourbon, iusques à l'an 1410, sous le règne du roy Charles cinquième [1], auquel tems le roy la lui osta à force d'armes, ce qui ne plust pas aux princes de la maison d'Orléans, qui estant piquez de cette iniure qu'on faisoit au duc de Bourbon tenant leur party, cela fut cause d'vn renouuellement de guerre. Cette ville, ayant esté prise par l'Anglois, l'an 1437. fut assiégée par le roy Charles VII l'espace de quinze iours; mais les Anglois qui la tenoient estoient si bien munis de viures et de munitions, que les François furent contraints de leuer le siège.

30. Le pays de Valois estoit premièrement comté iusques à l'an 1402. qu'il fut érigé en duché par le roy Charles V; la ville principale de ce duché est Crespy, demeure ordinaire des anciens comtes de Valois, maison royale, qui commence en Philippes de Valois, premier fils du roy sainct Loüis en ligne directe, iusques à Henry de Valois troisième du nom, roy de France et de Pologne, sçauoir depuis l'an 1271. iusques à l'an 1589, qu'il fut proditoirement tué à Sainct-Cloud, à deux lieuës de Paris, qui sont durant 318. années. L'an 1419. la ville de Crespy, sous le règne de Charles V. [2] fut prise par Estienne de Vi-

1. Charles VI.
2. Charles VI.

gnoles, dit la Hire, et Poton de Xaintrailles, partisans du Dauphin.

31. Compiègne, ville très ancienne, bastie plus de 600. ans auant la monarchie de France, et ayant esté minée[1] l'an 877. Charles le Chauue, roy et empereur, la fit rebastir au plus près et sur le modèle de la ville de Constantinople, et voulut que de son nom elle s'appellast Carlopolis, comme Byzance, Constantinople, du nom de l'empereur Constantin le Grand, son fondateur : c'est véritablement vne ville royale, en laquelle les roys de France se sont pleus, à cause du plaisir de la chasse, comme estant située près les bois et les forests, et ayant vne belle garenne. Charles Martel et Charlemagne y faisoient leur séjour ordinaire. L'an 1017. le roy Robert y fit couronner Hugues, son aisné, aagé seulement de dix ans. L'an 1406. Charles, aisné du duc d'Orléans, espousa, à Compiègne, Isabelle de France, fille du roy Charles V[2], sa cousine-germaine. Iean, duc de Touraine, fils du mesme roy Charles V. y fut marié auec Jaqueline de Bauière, fille du duc Guillaume de Bauière, comté de Hainaut, d'Hollande et Zélande : là se fit aussi le mariage du duc d'Orléans auec la sœur du duc de Bourgogne.

32. Pontoise, ville ainsi appelée à cause de la riuière d'Oyse qui passe sous ses ponts et entre dans

1. Le texte porte minée; que veut dire l'auteur? C'est plutôt ruinée qu'il faudrait lire.
2. Charles VI.

la Seine, qui porte le tiltre de vicomté. S. Grégoire de Tours l'appelle *Briue*[1], et dit que l'église de Sainct Martin, au bourg de Briue, fut bruslée par les ennemis, et qu'Auitus estant mort, son corps fut porté à Briue. C'estoit anciennement vn éuesché, et le mesme S. Grégoire parle souuent du diocèse de Briue[2].

33. La Beausse comprend le païs Chartrain et les comtez de Dreux et de Montfort : « C'est vn païs, dit Masson[3], fort abondant en bled fourment; c'est pourquoy on l'appelle le grenier de Paris. » Elle s'estend depuis la Loire et la ville d'Orléans iusques à Estampes en quinze lieuës de distance, et depuis Estampes iusques à Paris, on y compte seize lieuës : mais si elle est abondante en bled, elle est stérile en vignes, prez, forests, bois, riuières, montagnes et fontaines, à fauste de quoy les puits sont appellez les fontaines de la Beausse; ce qui a fait dire à vn poëte :

Belsia triste solum, cui desunt bis tria solum!
Fontes, prata, nemus, lapides, arbusta, racemus[4].

Il produit fort rarement des arbres, et ce qui empêche, c'est vne sorte de pierre qui y croist, qu'on

1. *Briva Isaræ*, Pont-sur-Oise.
2. S'il y a eu un évêque à Pontoise ce ne fut qu'un évêque régionnaire, ce qu'on nomme aujourd'hui *in partibus infidelium.* Pontoise n'a jamais joui d'un siège épiscopal.
3. Papire Masson.
4. Triste pays auquel il manque seulement fontaines, prés, forêts, carrières, bois et vignes.

nomme *tuph;* les puits y sont très profonds, d'autant que le pays est haut et eslevé; les habitants se seruent ordinairement d'eau de pluye, qu'ils conseruent dans des cisternes, et les arrestent aux lieux bas des plaines, qu'ils appellent marests.

34. La ville de Chartres est la capitale de Beausse, appellée anciennement *Autricum Carnutum :* elle est bastie partie sur vne plaine, partie sur vne colline, fort peuplée d'habitans et de beaux édifices, ceints de fortes murailles, de bons remparts et fossez. Son église cathédrale est Nostre Dame, des plus anciennes de France, comme bastie du temps des druides. En icelle est vne caue[1], où se voit vn puits très profond, dans lequel les nouueaux chrestiens furent précipitez par le commandement de Quirinus, proconsul des Romains dans les Gaules. Cette église est desseruie par 76. chanoines, outre les vicaires et chapellains. Dans la ville sont deux églises collégiales, six églises parrochiales, deux abbayes, quatre prieurez et plusieurs monastères; elle a huict portes; son diocèse comprend dix-sept cens clochers et est des plus grands du royaume. Les villes principales qui en dépendent sont : Chartres, Dreux, Montfort, Mantes, Blois, Vendosme, Nogent le Roy, Nogent le Rotrou, Chasteaudun, Sainct-Germain en Laye et autres. Chartres a eu autrefois ses comtes particuliers, sortis d'Othon, fils du vieil Thibauld, comte de Blois, cousin

1. Crypte ou église souterraine.

de Rollo, premier duc de Normandie, qui par la voye des armes assuietist la ville de Chartres à son domaine. A Othon, succéda Thibauld IIe du nom et deuxiesme comte de Chartres, qui mourut sans hoirs : après luy, Estienne fut troisiesme comte de Chartres, auquel succéda Thibauld IIIe du nom et quatrième comte de Chartres : de luy sortit Thibauld IVe du nom et cinquiesme comte de Chartres, qui mourut sans enfans, et après luy ce comté de Chartres fut vny à la couronne de France.

35. Dreux est vne ville fort ancienne et fort renommée pour auoir été la demeure des anciens druïdes, prestres et sacrificateurs du temps du paganisme. Cette ville est bastie sur la riuière d'Eure, et porte tiltre de comté pour auoir eu ses comtes particuliers.

35. Montfort, à dix lieuës de Paris, signalée pour auoir eu des comtes qui ont donné matière à l'histoire de parler de leurs hauts faits d'armes : entr'autres Simon, comte de Montfort l'Amaury, qui fut à la guerre saincte contre les Sarrasins, et défit les hérétiques Albigeois en Languedoc.

37. Mantes, ville très ancienne, assise sur la riuière de Seine, à douze lieuës de Paris. Cette ville demeura longuement en la subjection des Anglois, iusques au règne du roy de France Charles VII. Car, l'an 1449. les habitans s'esleuèrent contre eux, se saisirent d'vne bonne partie de la ville et de la porte au Sainct, par laquelle ils receurent les François et mirent les Anglois dehors : après quoy, le roy Charles y fit son

entrée. L'église collégiale de Mantes est dédiée à Nostre-Dame; ses deux tours et ses trois portes de deuant monstrent sa grande antiquité : il y a trois parroisses, vn prieuré et trois monastères : elle ioüit d'vn siège présidial, qui a vn assez grand ressort : elle a vn beau pont de pierre sur la Seine. Près de Mantes est le lieu d'Iury, où le feu roy Henry le Grand gagna la bataille contre le duc de Mayenne, chef des Ligueurs.

38. Nogent le Rotrou est estimée la capitale du Perche-Goüet, quoy que dans la diuision qui se fait du pays en quatre parties elle n'y soit comprise; la ville est assez grande, il y a trois parroisses : les habitans font grand trafic de serges, toiles et cuirs.

Le pays de Perche pour la iustice recongnoist le Parlement de Paris, pour les cas de l'édict, le présidial de Chartres : il y a en ce pays plusieurs baronnies et chastellenies anciennes qui releuent de l'éuesque de Chartres, à cause de sa terre de Pontgoin. César fait mention de Viridovik, roy du Perche : ce pays a eu ses comtes particuliers fort anciens, et faillirent l'an 1226. Les comtes de Nogent le Rotrou, de par les femmes, furent aussi comtes du Perche. L'vn d'eux épousa vne fille du roy d'Angleterre, puis le comté fut vny à la couronne de France par le roy Charles VIII. Ce nom de Perche est noueau, et n'a point de rapport auec les peuples anciens qui l'ont habité, appelez *Vcelly,* ou *Aulercy* dans César. Les pays Chartrains et le Vendosmois luy sont au midy,

le Mayne au couchant, et la Normandie à l'orient et au nord. Sa diuision est en haut et bas Perche : le bas est le Perche-Goüet, du nom de ses anciens seigneurs ; le haut Perche est proprement le comté borné de Verneüil, qui le sépare d'auec la Normandie. Les plus curieux de l'histoire et des iuridictions diuisent le Perche en quatre parties, sauoir : la terre Françoise, le Grand-Perche, le Perche-Goüet, et les terres démembrées. Le Grand Perche comprend les villes et chastellenies royales de Belesme, Mortagne, la Perrière et Nogent le Rotrou.

39. Belesme a vn assez grand domaine, de mouuance et de ressort, iusques au nombre de 22. iustices hautes, et de plus 80. fiefs : elle a vn chasteau fort ancien et vn grenier à sel. Les Estats du pays s'assemblent en cette ville.

40. Mortagne a de plus beaux ornemens de ville que Belesme, soit en belles églises et maisons religieuses, soit en nombre d'habitans, en circuit de murailles et nombre de maisons. Son bailly est recogneu par tout le pays, et a ses lieutenans en chaque siège.

41. Dans le mesme pays de Beausse est S. Germain en Laye, qui est auiourd'hui vn lieu de plaisance pour nos roys, le plus rare en beauté, le plus agréable en séjour, et le plus délicieux en abondances de délices qui soit guères en France. Ce lieu, bien qu'il fasse quelque gloire de l'excellence de son antiquité, pour auoir emprunté le plus beau titre de son nom de ce tant célèbre euesque d'Auxerre, sainct

Germain, lequel, auec sainct Loup, de Troyes, passa en Angleterre pour arracher les espines de l'hérésie, qui y suffoquoient les semences de la vraye religion, si est-ce qui n'a point veu son honneur tant releué que depuis que nos roys y ont fait bastir.

42. Charles V jetta les premiers fondemens du vieil chasteau, lequel ayant esté pris par les Anglois, pendant la confusion ou s'abismoit le royaume pendant la maladie de Charles VI, se rendit depuis à Charles VII, moyennant certaine somme d'argent qui fut donnée au capitaine anglois qui le tenoit.

Ie ne veux pas m'arrester à monstrer icy les terres, les galeries, les sales, les chambres, antichambres, les cours, les offices, le jeu de paulme, l'église, les vignes, les bois, les riuières, les montagnes, les vallons, les prez, la villette basse au pied ceinte de la riuière de Seine. Ie ne veux pas ennuyer le lecteur à descrire la forest voisine de ce chasteau, couuerte de feüilles si épaisses et si touffuës, que le soleil en sa plus grande chaleur ne sçauroit transpercer, forest dont les poëtes du temps passé eussent pu dire, s'ils l'eussent veuë, que c'estoit celle mesme où Pan, ce grand veneur, les Faunes, Satyres, Driades, Hamadriades et toutes les Déités forestières auoient accoustumé de faire leurs retraites : forest, dis-ie, riche d'vn jeu de paillemail, le long duquel il a des pauillons quarrez faits et massonnez exprez pour reposer ou pour receuoir l'assemblée des regardans. Seulement ie veux dire que nos roys, pendant l'heur et la

sureté de la paix, ont presque tousiours choisi leur retraite en cette royale maison. Et à la vérité si iamais la Maiesté de Loüis a honoré et réuéré lieu de nostre France, ie crois que ç'a esté ce chasteau, après celuy de Fontainebleau dont ie parleray cy-après. François premier s'y plaisoit fort, à cause de ces longues et larges routes des bois voisins faites exprès pour plus aisément et auec plus de plaisir courir le cerf à force, le sanglier, le cheureil; mesme l'embellist de nouueaux édifices, et fit releuer ce qui tomboit en rüine. Mais l'accomplissement et la perfection de son ornement se doit au feu roy Henry le Grand, et au feu roy Loüis le Iuste d'heureuse mémoire, qui a rendu cette maison de ses prédécesseurs vrayment royale. Leurs Maiestez y ont fait bastir vn nouueau chasteau sur cette croupe de montagne pratiquée sur les flancs du rocher plus proche de la riuière, et auquel il n'a rien espargné de ce qui pouvoit éclairer sa gloire, et releuer son honneur au plus haut poinct. L'escalier qui est à l'entrée, où sont grauées les images d'Hercules et d'vn lyon, les fontaines, les petits ruisseaux frais et argentins qui coulent au fond des petits valons pour rafraischir les plantes et les fleurs des parterres et compartimens des iardins, y sont admirables.

43. Mais sur tout celà, les grottes [1], auxquelles il semble que les plus rares merueilles de la terre ayent

1. Voir la note au verso.

résolu de suborner les sens, enyurer la raison, et peu à peu desrober l'âme de ceux qui les regardent, leur faisant perdre le sentiment, soit de l'œil ou de l'oüye. Les anciens auoient ignoré l'industrie de faire éleuer et remonter les eaux plus haut que leur source, et nous et les nostres fussions demeurez en cette ignorance, sans l'ingénieuse et hardie inuention de Claude de Moncennois[1], président des finances en la généralité de Lyon, qui le premier en a fait preuue auec admiration, premièrement aux fontaines de ce nouueau chasteau de Sainct-Germain en Laye, et depuis aux maisons du mareschal de Retz à Noisy, et du premier président de Paris à Staines[2].

Par le moyen de cette éléuation, et à la faveur des secretes ressorts de ces eaux remontantes, l'industrie humaine nous fait voir auiourd'huy de belles et rares pièces dans les grottes tant hautes que basses : et premièrement, quant aux hautes, elles sont si artistement pauées et encroustées par tout de diuers rangs de coquilles d'oüistres et moules, que l'assemblée des regardans se sent plustost moüillée qu'elle ne s'aperçoit d'où peut procéder l'eau. Dedans la première est vne table de marbre où par l'art d'vn entonnoir s'éléuent en l'air des coupes, verres, et autres vaisseaux bien formés de la seule matière de l'eau. Près de là, il y a vne nymphe esleuée à demy-bosse en face

1. Claude de Moncennois.
2. Stains.

riante, belle et de bonne grâce, qui laissant emporter ses doigts en bransle que luy donne l'eau fait joüer des orgues, ie dis de ces instrumens organiques qui furent primitiuement en vsage aux églises de France, sous Loüis le Débonnaire, fils de Charlemagne. Il y a vn Mercure près de la fenestre qui a vn pied en l'air et l'autre planté sur vn appuy, sonnant et entonnant hautement vne trompette. Le coucou s'y fait entendre et recognoistre à son chant. Sortant de là pour entrer en l'autre parterre, se rencontre un fier dragon, lequel bat des ailes avec vne grande véhémence, et vomit violemment de gros boüillons d'eau par la gueule. Dragon accompagné de diuers petits oysillons, que vrayment l'on diroit non pas peints ou contrefaits, mais viuans et battans l'aile, qui font retentir l'air de mille sortes de ramages, et surtout des rossignols y chantent à l'enuy et à plusieurs chœurs.

44. On voit de l'autre costé vn bassin de fontaine enrichy de mille petits animaux marins, les vns en coques, les autres en escaillais, les autres en peau, tous entortillez par le reply des vagues et des flots courbez et entassez l'vn sur l'autre, et il semble à voir ces troupes escaillées, que ce soit vn triomphe marin. Sur l'vne des faces entre ces petits animaux, s'élèuent deux tritons par dessus les autres qui embouchent leurs conques, tortillées en pointe, mouchetées de taches de coulcur, aspres et grumeleuses en quelques endroits. Ils ont la queuë de poisson

large et ouuerte sur le bas. Au son de ses conques, s'aduance vn roy assis en maiesté sur vn char, couronné d'vne couronne de joncs mollets meslez de grandes et larges feüilles qui se trouuent sur la grèue de la mer. Il porte la barbe longue et hérissée de couleur bleuë, et semble qu'vne infinité de ruisseaux distillent de ses moustaches allongées et coordonnées dessus les lèures, et celles de ses cheuaux. Il tient de la main droite vne fourche à trois pointes, de l'autre il guide et conduit des cheuaux marins, galoppant à bouche ouuerte, ayant les pieds déchiquetez, et découpez menus comme les nageoires des poissons. Ils ont la queuë entortillée comme des serpents. Les rouës de ce char sont faites de rames et d'auirons assemblez pour fendre et couper la tourmente et l'espaisseur des flots, comme à coup de ciseau. De l'autre face sont des mareschaux en leurs habits de forgerons, la face noire de crasse et de suye, lesquels battent le fer sur vne enclume à grands coups de marteau. Si c'estoient des cyclopes, ie dirois qu'ils forgeroient des armes à nostre Loüis le Iuste, comme ils en ont forgé chez les poëtes au vaillant Achille et au pieux Enée. Et ce qui est de plus plaisant, et qui semble fait pour faire rire, c'est l'eau qui se lance à si gros boüillons contre ceux qui se tiennent aux fenestres, qu'en vn moment ils sont tous moüillez.

Au dessous et vn peu plus bas se voit vne autre grotte que vous diriez eetre vn rocher ridé, cauerneux et calfeutré de mousse espoisse et délicate, comme

s'il eust esté tapissé de quelque fin coston. Là, vous voyez les bestes, les oiseaux et les arbres s'approcher d'Orphée touchant les cordes de sa lyre, les bestes allonger les flancs et la teste, les oiseaux trémousser les ailes, et les arbres se mouuoir, pour entendre l'harmonie de ce diuin chantre. Là est vn Bacchus assis sur vn tonneau, tenant vne couppe en main. Là, sont des déesses admirables en forme de demy-colosses, et plusieurs autres pièces merueilleuses, que ie laisse pour la curiosité de ceux qui en voudront contenter leurs yeux[1].

45. Le Gastinois, prouince de la Gaule celtique, ainsi nommé de Gasto, roy des Celtes, qui se plaisoit à tenir la cour en ce pays-là, et de fait il est agréable, tant pour ses forests, entr'autres celle de Brieure, où est la maison royale de Fontainebleau, celle de Montargis, le bois de Ferrières, ou Hallier de Fontaine-Iean : ses riuières de Loin, Vernison, Juiné, estangs de Ferrières, de Flottin, de Planteuille, de Nogent, de Fontaine-Iean, de plusieurs belles villes : comme Montreau, Estampes, Nemours, Milly, Chasteau-renard, Moret, Pithuyers, Chastillon sur Loin, Ferrières, Chasteau-Landon, S. Mathurin de Larchant ; que pour quantité de lieux de plaisance, entr'autres Fontainebleau, Villeroy, Fleury, Choisy-Malezerbe, Courance, la Bussière, la Maison Rouge.

1. Il ne reste rien de tous ces chefs-d'œuvre d'hydraulique dont nos pères étaient plus curieux que nos contemporains.

46. Montargis[1] appelé en latin *Mons Argi*, mont d'Argus à qui les poëtes donnent cent yeux, pour dire qu'il voit et découure tout, ainsi que cette ville, située sur vne montagne, l'aspect de laquelle porte d'vn costé sur la forest, les prairies et le courant de la riuière de Loin ; de l'autre sur vne belle garenne, sur vne plaine spatieuse et sur des champs labourables : aussi est-elle l'vn des plus beaux séjours de France, où les roines faisoient iadis leurs couches, et pour ce estoit appellé le *Berceau des enfans de France :* l'air y est pur et sain. La ville assez bien peuplée n'a qu'vne église, sçauoir la Magdelaine, paroisse et prieuré : outre celà il y a vne maison des Pères Barnabites de la congrégation de S. Paul, et en deçà du pont vn monastère de filles de l'ordre de sainct Dominique. Son chasteau assis sur la cime de la montagne, ressent sa grande antiquité. Tout ce qui s'y remarque de rare est vne grande sale sous pilliers, vne escalier qui a quatre portiques, vn cabinet presque tout en vitres, qui découure la belle et grande campagne.

L'an 1528, cette ville fut entièrement bruslée par vn accident de feu, et quelque temps après rebastie, comme elle se voit à présent : elle fut érigée en duché l'an 1560. par le roy Charles IX. L'an 1427. elle fut assiégée par les Anglois, sous la conduite de

1. Montargis ; selon d'autres auteurs, elle doit son nom à Clovis, qui y avait un château, *Mons regis*.

Richard, comte de Vuaruic, qui la serra de près : les assiégez se trouuant au dela du pain & de tous les viures, furent secourus par le connestable de Richemont, qui y fit entrer vn bon secours d'hommes et de viures, sous la charge du bastard d'Orléans, qui auec les habitants forcèrent le pays des Anglois, entrèrent dedans, en tuèrent bon nombre, et noyèrent le reste dans les eaux de la riuière de Loire, et ainsi le siège fut leué honteusement par les Anglois : les roys de France voulans reconnoître la fidélité des habitans de Montargis, leur octroyèrent de grands priuilèges, comme de trafiquer par tout le royaume, sans payer aucune chose, et exemption de tailles : cette ville fut honorée depuis d'vn siège présidial par le roy Louys XIII, d'heureuse mémoire. Le Gastinois et Montargis sont de l'apanage de Monsieur le duc d'Orléans, oncle de Sa Majesté.

47. La ville de Ferrières, ainsi nommée pour les mines de fer qui s'y trouuèrent anciennement, est signalée pour son ancienne abbaye fondée du temps des apostres sous le nom de sainct Pierre et sainct Paul, l'an 11 après l'ascension de Nostre-Seigneur par S. Sauinian, et S. Potentian, et du depuis accruë et rebastie par le roy Clouis premier du nom.

48. Estampes est vne ville située au milieu du chemin de Paris à Orléans sur la riuière Iuine qui se rend dans la Seine à Corbeil : cette ville est comme enfermée de montagnes presque de trois costez : de sorte qu'elle ne se peut voir que lorsqu'on en est

proche. Il y a en icelle vne église collégiale et parochiale dédiée à Nostre-Dame, vne église parochiale dicte de sainct Cyprian, vn couuent de Cordeliers et autres. Aymoin le Moyne et sainct Grégoire de Tours parlent souuent de cette ville d'Estampes. Nithardus l'appelle village[1]. C'estoit anciennement vne comté qui fut érigée en duché par le roy François premier, l'an 1536. Monsieur le duc de Vendosme en iouit par engagement. Les annales de France font mention d'vn Philippes, comte de Neuers, de Réthel et d'Estampes, fils de Philippes de Valois, duc de Bourgongne, qui fut tué auec son frère à la bataille d'Azincourt, laissant pour héritiers et successeurs aux comtez de Neuers et de Réthel, son fils Charles, et au comté d'Estampes, Iean, son autre fils, qui, après la mort de Charles, son frère sans enfant, succéda aux comtez de Neuers et de Réthel.

49. Nemours ville est lauée à gauche de la riuière de Loin, laquelle entre dans la Seine, au-dessous de Moret : elle est ancienne puisque César en parle sous ce nom *Nemosum;* son église collégiale et parochiale est dédiée à sainct Iean Baptiste, il y a vn vieil chasteau qui appartient au duc de Nemours. Cette ville fut érigée en duché et pairie par le roi Charles VI, le 9 iuin de l'an 1440, en faueur de Charles deuxiesme du nom, roy de Nauarre, pour récompense d'Eureux

1. Nithardus, au livre Ier des *Dissensions des fils de l'empereur Louis le Débonnaire.* R.

et autres terres qu'il auoit en Normandie, et réüny à la couronne par le déceds de ce roy, sans enfant. Du depuis le duché fut baillé à Philippes de Sauoie auec autres seigneuries pour cent mille liures, et ce à titre pour en iouyr par feu Monsieur de Nemours, et après luy, en iouyt son puisné à présent duc de Nemours.

50. Fontaine-bleau, maison royale (que les vns appellent Fontaine-belle-eau, pour les belles fontaines qui y ruissellent de tous costez), est l'vn des séjours anciens, et l'vn des plus beaux lieux de plaisance de nos roys, non toute fois si magnifique et superbe en ses commencemens, que plusieurs autres demeures royales n'ayent eu quelques fois l'auantage de la prééminence. Sainct Louys, ce grand ancestre du sang royal, l'appeloit ordinairement ses déserts et solitudes[1]. Mais François premier a depuis recherché vne partie de ce qui pouuoit éclairer son lustre, et l'élever en vn plus haut estage de grandeur, tesmoin, après le bastiment, cette exquise et renommée bibliothèque, trésor et joyau très-précieux, qu'il enrichit de tout ce qu'il y auoit de plus rare en la Grèce et en l'Asie, et qui se rend encores auiourd'huy recommandable entre plusieurs autres signalées bibliothèques de France, ayant depuis esté apportée à Paris, et mise au conuent des Cordeliers, sous la charge de M. Rigauld, conseiller du roy en sa cour de parlement de Metz : enfin le roy Louys XIII d'heureuse mémoire a acheué ce qu'il

1. Joinville, en la *Vie de sainct Louys*. R.

auoit entrepris, et a le premier rendu cette maison de ses prédécesseurs vrayment royale.

Elle est en vne région belle et spacieuse, sereine, tempérée, rare en beauté, gracieuse en séjour, riche en biens, et abondante en toute sorte de délices : d'vn costé, le bois pour le plaisir de la chasse, vraye image de la guerre, et le noble mestier des princes et grands seigneurs : de l'autre, les ruisseaux, estangs, fontaines, qui donnent vn agréable contentement aux yeux.

51. Le Palais Royal y est magnifiquement basty, les grandes sales, antichambres, cabinets, y sont tous lieux excellens en beauté, les toits et les lambris dorez, et en diuers endroits les combats, hazards, victoires et lauriers du feu roy Henry le Grand, le César François et la merueille des roys, représentez pour vne honneste récréation et vne singulière remarque. En l'vn on voit comme conduit de la main de Dieu, qui se vouloit vn iour seruir de luy, et assisté de la noblesse catholique, il marcha à la conqueste de son royaume perdu. En l'autre, comme en vne iournée heureusement périlleuse, il courut risque de son royaume et de sa vie, et que néantmoins prenant courage du désespoir, soldat et capitaine sans peur, il arresta l'armée victorieuse auec vne poignée de gens, et rompit les barricades de la fortune. Là les villes et les batailles gagnées. Icy son entrée douce, quoy que martiale dans sa bonne ville de Paris, plus ioyeuse alors de se voir prise qu'auparauant assiégée. En l'vn il est afféré à la Fère et la prend, en l'autre

comme il presse l'ennemy assiégé dans Amiens sa conqueste, ville qu'il reprend, imprenable à tout autre qu'à luy, et après il marie l'oliue de la paix auec le laurier de la victoire.

52. Les galleries n'ont point leurs pareilles pour leurs singularitez. En l'vne se trouue une variété infinie de toutes sortes d'oyseaux viuans ensemble en l'accord d'une aimable paix, qui font retentir l'air de mille sortes de ramage, et qui sans partir de là, ont les arbres pour faire leurs nids, et les fontaines pour les rafraischir; en vne autre se monstre vn nombre de tableaux faits de la main de quelque gentil ouurier, qui rapporte si naïsuement au naturel les belles maisons royales et les plus gracieux séjours des roys par tout le royaume, que l'architecture mesme se tromperoit, si elle osoit présomptueusement entreprendre de faire mieux.

53. Le jardin de plaisance est vn grand domaine merueilleux en toutes choses rares. Les Tuilleries de Paris, l'Escurial d'Espagne, et le Pratolin de Florence, encores qu'ils soient magnifiques, ne sont rien toutefois au prix de celuy-là. Les parterres, les allées, les fontaines, les compartimens, les ruïsseaux pauez de truites qui passent au milieu, les arbres, les fleurs, les fruicts, et toutes les pièces d'vn diuin verger, y sont rares et du tout admirables. L'allée aux Ormes qui est sur l'estang, les cours pauées d'vn paué luisant : et l'escallier, le donjon, le portail superbement enrichy : les statuës du roy et autres représentées par

diuerses sortes de marbres et de porphyres, et autant bien proportionnées qu'il se peut, sont des éclairs aux yeux, et des merueilles aux âmes de ceux qui les contemplent.

54. Aussi estoit-ce l'vne des demeures plus ordinaires et l'vn des séjours plus délicieux du roy : c'est-là qu'il donnoit le plus souuent audience aux ambassadeurs des princes estrangers : c'est-là que la Reyne de France Marie de Médicis a fait ses couches : c'est-là qu'ont esté nourris les fruicts de la fleur royale : c'est-là que se trouuent les pompes et les magnificences françoises : et c'est-là tout ce qu'il y a de plus beau en la cour du premier et du plus grand roy du monde. Le roy Louis XIII, d'heureuse mémoire, l'a enrichy d'vne chappelle qui n'a point sa semblable en l'architecture, en la dorure et en nombre de soliueaux de relief dorez, pilliers et colonnes de marbre et de porphyre. C'est-là où il fit la cérémonie des cheualiers du Sainct Esprit l'an 1633, où se voyent les tableaux de tous les cheualiers que Sa Maiesté a faits depuis son aduenement à la couronne.

55. Le païs de Senonois a du costé de l'orient la Champagne, au septentrion la Brie, au midy l'Auxerrois, à l'occident le Gastinois. Ce païs est d'autant plus notable qu'il est le nombril de la Gaule celtique, ou des Celtes de Sens, peuples si nombreux et si belliqueux, que par leur valeur, et le bonheur de leurs armes, ils ont fait trembler l'Italie, et arborisé leurs bannières iusques dans la Grèce. Le Senonois com-

prend plusieurs villes, comme Sens qui en est la capitale, Villeneufue-le-Roy, Sainct-Iulien du Sault, Sainct-Florentin, Brinon l'Archeuesque, Pont-sur-Yonne, Villeneufue le Guyart, et autres.

56. La ville de Sens est vne des plus anciennes de France, et estoit plusieurs années deuant la fondation de Rome : c'estoit la capitale de la Gaule celtique, qui comprend en sa prouince : Paris, Melun, Neuers, Auxerre, Prouins, et autres, et chef d'vn royaume puissant en hommes, en forces et en conquestes. Entre ses roys, le plus vaillant et glorieux fut Brennus de la maison de Brenne en Champagne [1]. Ce fut luy qui auec les Gaulois de Sens entreprit son effroyable expédition en Italie enuiron l'an du monde 3450. ou selon le calcul d'Eusèbe l'an 4810. Il auoit en sa compagnie le prince ou capitaine des peuples de Melun appellé Dumnorix, selon le vieil mémorial de Saint Père dudit lieu : et après le dégast de tout le pays, siége et saccagement horrible, il prit la ville de Rome le 17. iuillet audit an, et la tint iusqu'au 13. feurier de l'année suiuante, que les siens ennuyez de demeurer-là, et glorieux de leur rançon capitoline, ils passèrent en Grèce et autres pays lointains, qui estant par eux subiuguez ont tousiours depuis retenu vn nom composé de leur originaire, et de celuy de Celtes de Senonois. Ce grand désastre arriua aux Romains lorsque tout leur secours dépendoit du banny Camille : et Tite-



1. Généalogie fabuleuse.

Live répétant l'origine des plus hauts faits d'armes des Gaulois Senonois, raconte que du temps de Tarquin le Superbe, V° roy des Romains, et du siècle auquel Nabuchodonosor faisoit tant parler de luy, Ambigal, roy des Celtes de Sens, voyant qu'à cause de la grande multitude de sa nation il ne la pouuoit plus contenir dans ses fins et limites, suscita Sigouèse et Bellouèse, ses neueux, et enfans de sa sœur, auec plusieurs autres grands seigneurs et vaillants guerriers, d'aller conquérir de nouuelles terres, et se donner entrée en icelles par la voye des armes : que Sigouèse prit en son lot la forest d'Hercinie, et y fit sa retraite; et Bellouèse, auec ceux de Sens, de Berry, de Chartres, d'Authun, du Barrois et d'Argues, tira droict sur l'Italie. Ces gens y firent tant de glorieux exploits, mesmement par cette prise de Rome, donnèrent au pays vne si lourde et si rude secousse, et vne atteinte si violente, que leur nom fut depuis tousiours formidable delà les Alpes et sur les bords du Tibre. Suétone dit que l'on tenoit par tradition commune que le père de Tibère, César estant vice-préteur en Gaule, rapporta d'icelle l'or et l'argent qui auoit iadis esté baillé aux vieux Sénonois et à leurs alliez pour faire leuer le siège du Capitole, et lequel Camille auoit oublié de recouurer sur eux, lorsqu'ils firent leur retraite.

57. Les historiens romains ne se montrent iamais moins croyables ny plus dignes de risée que lorsqu'ils taschent à détracter de la nation gauloise : c'est par vne haine inuétérée à cause qu'elle a plus que nulle

autre mal menée cette engeance de Romulus, le prouerbe du tumulte gallique en seruira de preuue perpétuelle, puisque le seul bruit d'icelle faisoit épuiser le trésor de Rome, et cesser toutes les exemptions de vestir le harnois et d'aller à la guerre : ce qui se peut bien dire, puisque Marius sur le tourbillon impétueux de la venuë des Celtes, le reconnut publiquement ainsi, et que cette mesme appréhension auoit tant de fois fait écrire à leur plus disert orateur, que Dieu par une extreme prouidence auoit séparé l'Italie d'auec la Gaule par les Alpes, pour empêcher qu'elle ne fust détruite par cette nation sur tout autre farouche et inuincible : que les Romains auoient combastu auec les autres nations pour l'honneur ou espoir du butin; mais auec les Gaulois pour la mort et la vie, et que sur cette crainte on auoit tousiours estimé qu'il ne fallait iamais les attaquer : mais seulement en cas d'inuasion, les repousser par les armes. Voilà ce que Cicéron en écrit, et Pline pour la mesme cause appelle les Alpes : *Saluberrima Romano Imperio iuga,* croupes très salutaires à l'empire romain. Mais ce qui est plus, c'est qu'Agrippa, quoyque iuif et prosélyte, tient presque le mesme langage chez Iosephe, de la conqueste du pays de Iudée, et par interualle de temps, les Gaulois mesme crioient contre le capitaine Vocula, que si l'on venoit à mettre bonne garnison aux Alpes, ce seroit aux Gaules, et qu'il falloit regarder quelles bornes ils voudroient poser au cours de leur vaillance.

58. Pendant que les Gaulois de Sens estoient en Italie, ils fondèrent la ville de Senogalle au duché d'Vrbain, et celle de Sienne en Toscane, pour marque de quoy elles en portent encores le nom : voicy les loüanges que Scaliger leur donne :

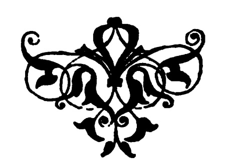
Quæ Senonum vires, et quanta potentia ferris;
Traiectæque Alpes, captaque Roma docent.
Histrum atque Illyricum superant, Martisque ministrum,
Qua Boiana tuas Scopia fugit aquas.
Subdit se Macedo, submittit Achaia tellus
Horridaque armigero Thracia cedit equo
Atque hinc res Asiæ tremefactæ, et inhospita Ponti
Littora, et Armenias, quæ colit ora Duces.
Hæc summa est populis, castris et rebus, et horum
Armorum arbitrio sors rata quæque fuit.

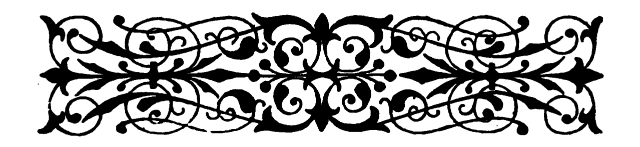
59. La ville de Sens est située sur la riuière d'Yonne, dont parle César, sa grande antiquité se voit en l'vne de ses portes, qu'on appelle la prison de César, du temps que les Romains estoient seigneurs des Gaules, et ce lieu estoit où l'on mettoit les prisonniers : ce qui fait iuger qu'alors la ville de Sens estoit beaucoup plus grande qu'elle n'est auiourd'hui, puisqu'elle aboutit aux anciennes prisons de César, ainsi qu'on appelle aux villes royales les prisons du roy : et mesme se voyent plusieurs vestiges d'église aux faux-bourgs bastis par les premiers chrestiens, qui lors estoient enfermées dans la ville. Son christianisme

commença à l'arriuée de saint Sauinian et de saint Potentian; qui estoient des septante-deux disciples de Iésus Christ, enuoyez en France l'an onzième après son ascension au ciel, par l'apostre S. Pierre, qui précherent l'Euangile, et la foy d'vn vray et seul Dieu, aux Senonois alors idolâtres; S. Sauinian fut premier archeuesque de Sens : car son église estoit la métropole de toute la France, ainsi parle Lyrannus[1] : *Saint Sauinian*, dit-il, *fut l'un des septante-deux disciples, qui poursuiuant son grand zèle, conuertit à la foy la ville de Sens, qui estoit métropolitaine de toute la France, et s'appeloit la Cité d'or.* S. Bernard[2] fait mention de cette église de Sens, et dit que c'est chose de grande importance de constituer vn pasteur en l'église de Sens, véritablement bien grande, et à ne le pas entreprendre sans vn bon conseil, et pourtant il faut attendre le conseil des suffragans. La ville est honorée d'vn siège archiépiscopal. Lequel auoit autrefois de cette grande lumière de l'église le cardinal du Perron sept euesques suffragans : sçauoir de Chartres, de Paris, d'Orléans, Auxerre, Troyes, Meaux et Neuers : à présent il y en a trois, Auxerre, Troyes, et Neuers : car les autres reconnoissent pour métropole l'archeuesque de Paris, qui fut érigée en archeuesché par le pape Vrbain VIII, l'an 1622. et fut le premier archeuesque, l'an 1622. M. Iean François de

1. Lyranus, sur le *Livre d'Abdias*. R.
2. Saint Bernard, en l'épître 202, adressée au clergé de Sens. R.

Gondy. Et celuy qui sied aujourd'hui au siège archiépiscopal de Sens est M. Octaue de Bellegarde, auparauant euesque de Conserans, et abbé de Saint-Germain d'Auxerre. L'église cathédrale de Sens est dédiée à S. Estienne premier martyr : il y a onze paroisses en la ville; deux monastères des Iacobins et Cordeliers, vn des Célestins, vne maison des Pères Iésuites, vne des Capucins, vne des Religieuses Carmélites, et en ses fauxbourgs les abbayes de S. Père, de S. Rémy et de sainte Colombe. Son diocèse a quarante villes closes de murailles, et neuf cens parroisses, il s'estend dans le pays de Gastinois, Senonois, Hurpois, Champagne et Brie : elle a vn siège présidial d'assez grande estenduë.





APPENDICES.

I.

ANTIQUITÉ FABULEUSE DE PARIS.

N jour peut-être nous réunirons les différentes étymologies fantaisistes par lesquelles les anciens chroniqueurs ont voulu interpréter les mots de Lutèce et de Paris ; aujourd'hui nous allons combattre, par une simple citation, l'antiquité fabuleuse que l'on a voulu donner à la ville de Paris. Cette réfutation, que nous empruntons à un critique contemporain, est aussi piquante dans la forme que vraie dans le fond, et convient à toutes et à chacune des opinions erronées que l'on pourra trouver dans les anciens auteurs, qui se sont copiés à qui mieux mieux quand ils n'ont pas renchéri l'un sur l'autre.

Dans son commentaire sur les *Fleurs et Antiquitez des Gaules*, par Jehan Le Fèvre, sans date, M. de Montaiglon se moque très spirituellement de toutes ces fantastiques généalogies. « Il n'est pas besoin d'annoter toute cette

partie fabuleuse, à côté de laquelle Francus, fils d'Hector, étoit une bien pauvre origine. Il s'agit vraiment d'un bien plus grand seigneur, de Samothès, petit-fils de Noé, qui fonda le royaume de France, l'an 2094 avant Jésus-Christ, ou, si l'on aime mieux, trente-sept ans après que le pays eut été visité par Noé, qui y alla cent sept ans après le déluge, de telle sorte que Samothès, quatrième fils de Japhet, devait avoir alors sept vingt ans. Voilà une belle origine et qui laisse bien loin la pauvre ville de Troie, fondée par Tros, fils d'Érichthonius, alors que Pâris était le dix-huitième roi des Gaulois, et les règnes étaient longs. Toutes ces belles inventions prennent toutes leurs fondements dans Bérose, dans Manéthon, et surtout dans les gloses d'Annius de Viterbe. Au XVIIe siècle, Scipion Dupleix, s'il n'y croyait que médiocrement, se croyait au moins forcé de les rapporter dans ses *Mémoires des Gaules*, depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie française. Paris, Laurent Sonnius, 1619, in-4°, livre Ier, chap. I-XXIV. Un siècle avant, Jean Le Maire, dans ses trois Livres des *Illustrations des Gaules*, avait fait là-dessus son épopée en prose. On en pourrait citer les origines dans le moyen âge, mais je m'en tiens à Annius de Viterbe et à l'*Indiciaire* de madame Marguerite. Le premier était imprimé dès le XVe siècle, et les trois livres du second, parus en 1509, 1512 et 1513, furent plusieurs fois réimprimés avant 1532, époque à laquelle notre Jehan Le Fèvre écrivait : Ce sont là les sources directes. »

II.

LA STATUE D'ISIS A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Les pièces qui composent cet appendice au dernier volume de la première série de la collection des *Anciennes descriptions de Paris* ont toutes trait à l'histoire de cette ville sans se rapporter directement à ce volume; c'est plutôt un complément qui n'a pu trouver sa place dans les volumes précédents qu'une explication du texte original. Ainsi il a été question de la déesse Isis, t. Ier, p. 10 et 129; II, 60; de son idole ou statue, IV, 40; V, 7; VI, 110.

A l'année 1609, au mois d'août, Pierre de l'Estoile cite dans ses *Mémoires-Journaux* une anecdote qui complète ce que nous savons à ce sujet. Le piquant de l'aventure est qu'il met en cause un historien de Paris, le père Du Breuil, moine de Saint-Germain-des-Prés, son contemporain, son compatriote, son voisin, qu'il avait rencontré dans les jardins de l'abbaye; la communauté d'études, de goûts et d'opinions les avait liés ensemble, ils se prêtaient mutuellement leurs livres; mais laissons la parole à l'auteur des *Mémoires-Journaux*.

« De moy, je fais plus d'estat de la suivante drollerie, (que des *Vitæ SS. Benedicti, Bernardi et Francisci,* dont il n'apprécie que les figures), que ce bon moine m'a envoyé escrite de sa main, par mon homme (qu'il m'avait promise, selon les propos que nous en avions eus ensemble), que de tous les contes de son livre.

« Elle est telle :

« Messire Guillaume Briconnet, cardinal du tiltre de « sainte Pudentiane, archevesque de Rheims et evesque

« de S. Malo, prist possession de l'abbaye de S. Germain « des Prés, en l'an 1504, le 10 febvrier.

« Or, en la nef de l'église d'icelle abbaye, du costé « de septentrion, il y avoit une grande statue érigée, « que l'on appeloit communément l'idole de S. Germain. « En l'an 1505, les bazochiens, voulans faire leurs mons- « tres, trouvèrent moien d'avoir le froc de l'un des « moines de S. Germain, sur lequel ils en firent tailler « et faire plusieurs, pour en vestir une bande de leurs « clercs, au milieu de laquelle, en allant par les rues, « estoit portée une grande idole, faite à la ressemblance « de celle dudit S. Germain. Quand ils furent en la cour « du Palais, deux bazochiens, qui tenoient deux grosses « pièces de lard, commencèrent à gresser cette idole par « les costés, et interrogés pourquoi ils faisoient celà, « respondirent que l'idole étoit malade ; et demandant « de quelle maladie, ils dirent qu'elle avoit mal aux « reins, signifiant, par une allusion, que l'abbé de « S. Germain estoit évesque de S. Malo et archevesque « de Rheims. »

Nos ancètres n'étaient pas difficiles dans leurs jeux de mots : Mal o Reins : il serait curieux de retrouver la missive du bon père Du Breuil à son malin compère, où il lui raconte cette naïve histoire qui à son heure a fait rire les bazochiens et les bons bourgeois leurs auditeurs. Le cardinal connut-il la plaisanterie ou ne fit-il qu'en rire, ce qui est plus probable, il n'en garda pas rancune à l'idole, qui ne fut déplacée que neuf ans après, en 1514, parce que certaines bonnes femmes par un zèle mal entendu lui rendaient des honneurs idolâtriques. Ce que l'on prenait au XVIe siècle pour une statue d'Isis était très probablement une statue d'une princesse mérovingienne couchée sur un tombeau et que l'on avait relevée et appliquée contre la muraille.

III.

SAINT-PIERRE-AUX-BŒUFS.

L'église Saint-Pierre-aux-Bœufs, une des plus vieilles de la Cité, n'existe plus; son histoire est intimement liée avec celle de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. Dans le cartulaire de cette célèbre abbaye se trouvait une charte qui intéressait l'histoire de l'église de la Cité et la topographie de Paris. Cette pièce est peu connue et c'est à ce titre que nous la reproduisons ici ; elle a été négligée par les anciens historiens de Paris, même par les Bénédictins : elle prouve que le surnom de cette petite église, dont il ne reste plus que le portail, transporté à Saint-Séverin, est plus ancien qu'on ne l'a cru généralement.

Cette église, ancienne dépendance du prieuré de Saint-Éloi, qui n'avait pas primitivement de surnom, fut probablement réédifiée par les moines de Saint-Maur-des-Fossés, puis détruite par l'incendie de l'année 1034. Elle fut alors reconstruite et prit le titre de Saint-Pierre-aux-Bœufs, soit en l'honneur des bourgeois de Paris de ce nom qui l'avaient fait élever à leurs frais, soit, ce qui paraît plus probable, à cause des bouchers de Paris, qui y auraient établi leur confrérie. « Il n'est pas aisé, observe l'abbé Le Beuf[1], de trouver l'origine ou la cause de la dénomination particulière de cette paroisse. Les deux bœufs représentés à la porte de cette église sont comme des armoiries qui font allusion au surnom de cette église. Je croirois qu'elle a été dite *de Bobus*, parce que ce seroient des bourgeois de Paris sur-

1. Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. III, p. 338.

nommés *Bos*, qui l'auroient fait bâtir sur la censive de l'abbaye de Saint-Eloy, de même que, dans le XIIe siècle, il y avait à Rome une église de Saint-Sauveur, nommée *Joannis Bovis*, et dans le XIIIe siècle à Constantinople une abbaye dite N.-D. *de Bucoliis*, autrement Sainte-Marie-aux-Bœufs. Le nom de Beuf ou Le Beuf étoit déjà usité en plusieurs villes dès le XIIe et le XIIIe siècle, ce qui seroit trop long à déduire ici. Les bœufs figurés à la porte de cette église étoient peut-être pour désigner le nom de la famille fondatrice de l'église, et une espèce d'armes parlantes dans le temps où le blason étoit encore fort nouveau. Il y a eu certainement autrefois une famille surnommée *aux Bœufs*. Un célèbre prédicateur cordelier, confesseur de la reine Isabeau de Bavière, en 1418, se nommoit Pierre aux Bœufs. On conserve chez les Célestins de Paris un volume manuscrit de ses sermons prêchés devant le roy Charles VI. »

Tout ce que Le Beuf a dit sur l'origine et le surnom de l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs est dénué de fondement. Si le savant abbé avait consulté une charte de Teudon, vicomte de Paris, du 23 août 925, publiée en partie par Dubois dans son *Historia ecclesiæ Parisiensis*, tome Ier, p. 535, et analysée par dom Mabillon (*Annales Benedictinorum*, tome III, liv. 42, n° 79, p. 384) et Félibien (*Histoire de la ville de Paris*, tome Ier, p. 116), il aurait vu qu'une église de Saint-Pierre, alors détruite, avait été donnée aux religieux de l'abbaye des Fossés, pour y bâtir un lieu de refuge, et il aurait pressenti certainement que cette chapelle ne pouvait être que l'église primitive, remplacée dans la suite des temps par Saint-Pierre-aux-Bœufs. Maintenant, comment cette chapelle, *cellula*, était-elle devenue la propriété du vicomte de Paris ? C'est ce qu'il serait difficile de préci-

1. Lebeuf, *Histoire du Diocèse de Paris*, t. III, p. 389.

ser : il y a lieu de penser cependant que la chapelle dédiée à Saint-Pierre avait été, comme beaucoup d'autres, aliénée par la précaire ou l'inféodation, puis usurpée et considérée par les détenteurs comme des propriétés ordinaires, aliénables à volonté. Quoi qu'il en soit, cet acte de donation prouve : 1° qu'une église de Saint-Pierre existait dans la Cité dès le IXe siècle, puis qu'elle était déjà détruite en 925 ; 2° que l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs appartenait dès le commencement du Xe siècle à l'abbaye Saint-Pierre-des-Fossés, c'est-à-dire deux cents ans avant que le prieuré de Saint-Éloi fût donné à cette célèbre abbaye. Ajoutons que ce prieuré de Saint-Éloi n'a peut-être appartenu aux moines de l'abbaye des Fossés qu'à cause de la chapelle de Saint-Pierre qu'ils possédaient déjà depuis longtemps dans la Cité, et qu'il est probable aussi que c'est pour cette raison que l'évêque Maurice de Sully mit Saint-Pierre-aux-Bœufs en tête de la liste des églises dépendantes de Saint-Éloi, en 1145.

Voici ce document précieux, que tous les historiens modernes de Paris ont négligé et que M. Boutaric a signalé après l'avoir retrouvé avec la mention *ad Boves* dans le cartulaire de Saint-Maur-des-Fossés du XVe siècle[1].

QUOMODO TEUDO VICECOMES PARISIORUM
DEDIT CENOBIO FOSSATENSI ECCLESIAM SANCTI PETRI,
QUE DICITUR AD BOVES

In nomine Dei eterni, annuente pietate Dei, Teudo Parisiorum vicecomes notum fieri volumus omnibus Sanctæ Dei Ecclesie fidelibus quia quidem venerabilis abbas Adhelneus cenobii Sancti Petri Fossatensis, una cum quibusdam ejusdem cenobii monachis accedens ad nos humiliter, deprecatus est quatinus quamdam

1. *Archives nationales*, LL. 116, fol. 143.

aream terre ex nostro beneficio consistentem infra urbem Parisiacam, cum quadam cellula in honore Sancti Petri funditus destructa, ad refugium supradictorum monachorum omniumque suorum jure censuali concedere dignaremur. Nos autem rationabilem ejusdem Adhelnei considerantes petitionem pro amore Dei, sanctique Petri apostolorum principis et peccaminum meorum absolutione, pari assensu domni ac prestantissimi marchionis Hugonis, senioris nostri, seu ejusdem civitatis episcopi Fulradi, predictam aream terre abentem ex uno latere pedes LXIIII, de alio pedes LX, tam prefato abbati quam successoribus ejus, simulque monachis ejusdem loci, causa refugii, ut jam dictum est, perpetualiter, jure censuali concessimus, et litteras manus firmitatis exinde fieri jussimus ; quod ita et fecimus, eo videlicet ordine ut, omni tempore, idem abbas Adhelneus successoresque ejus, et monachi ejusdem cenobii Sancti Petri, predictam aream, cum omni securitate et absque alicujus persone impulsione, ad utilitatem sepe dicti Sancti Petri servorumque ejus, teneant atque possideant, nullam etiam inquietudinem ab aliquo homine inibi pacientur nec vigilias civitatis, nec receptionem hospitum faciant. Si quid autem ex possessionibus jam dicti monasterii inibi venum dandum est, nullus judex, neque vicarius nec ulla opposita persona ullam rem requirere audeat, sed, sicut mos est, monachorum vitam atque religionem in predicta area ducant, exerceant, pro nobis etiam Domino preces humillimus effundere studeant, omni autem anno in festivitate sancti Petri que evenit III kalendas julii, solidos II tam nobis quam successoribus nostris persolvant ; et si negligentes inde extiterint, canonice emendent et quod videntur nullatenus perdant. Imprecamur etiam coram Deo et sanctis ejus omnes successores nostros, ut sicut illorum facta firma et stabilia voluerint perdurare, ita hanc parvulam

donationem nostram sinant permanere invio labilem; et ut hec nostre cessionis cartula firmum et stabilem deinceps obtineat vigorem, manibus domini ac senioris nostri Hugonis, ac prefati episcopi Fulradi seu plurimorum bonorum hominum laïcorum roborandam tradidimus.

Actum Parisius sub die X kalendas septembris. Signum Hugonis Comitis atque marchionis seu abbatis. Signum Teudonis vicecomitis qui hanc cartulam fieri jussit atque firmavit. Signum Teubaldi vicecomitis. Signum Girmundi vicecomitis et aliorum XX, anno III° regnante Rodolfo rege. Ercamfredus cancellarius scripsit.

Le 18 février 1790, Julien Brière, prêtre du diocèse de Séez en Normandie, curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs, déclara que les revenus de sa cure consistaient : 1° en une dîme sur les terres d'Attaiville, près Saint-Denis, affermée 160 liv.; 2° en 824 liv. payées par la fabrique, sur les fondations; dans un casuel annuel de 100 liv. environ. Ce petit revenu était encore diminué par 66 liv. de décime, un acquit de cent treize messes à raison de 20 s. et un acquit de quarante messes raison de 15 s. On voit, par un état de 1746, que les recettes de la fabrique étaient assez fortes (5,241 liv., 145 s., 6 d.) pour payer les dépenses (4,224 liv., 12 s., 11 den.).

L'église Saint-Pierre-aux-Bœufs ne fut démolie qu'en 1837, pour l'ouverture de la rue d'Arcole. Le propriétaire de la maison qui fut construite sur son emplacement, pour en conserver le souvenir, avait fait reproduire en sculpture sur la façade les bœufs symboliques ou héraldiques. On sait que cette église, qui servit longtemps de magasin de tonneaux, était ornée d'une fort belle façade, que la ville acheta en 1837 et qui fut appliquée au petit portail de la façade occidentale de l'église Saint-Séverin.

IV.

LES TROIS SAINTS GERMAINS DE PARIS ET SAINT GERMAIN LE VIEIL OU LE VIEUX ET NON L'EVIEUX.

Les origines des basiliques nommées aujourd'hui Saint-Germain-des-Prés et Saint-Germain-l'Auxerrois ont donné lieu à des méprises de la part des savants les plus autorisés, et jusqu'à nos jours il avait plané sur cette question une certaine obscurité. M. Quicherat, dans la dissertation que nous reproduisons ici, l'a dissipée et la question peut désormais être considérée comme résolue.

Le surnom de cette église a donné lieu à des controverses que nous allons résumer et qui ne peuvent pas subsister devant les lumières de la critique historique. L'abbé Lebeuf, d'ordinaire guide précieux en matière d'érudition, est d'une incroyable naïveté quand il se lance dans les étymologies fantaisistes. On va en juger par le passage suivant : « On ne doit pas regarder comme recevable la raison que quelques-uns ont donnée de ce nom (de Vieux), disant que c'est parce que saint Germain avait logé en ce lieu avant son épiscopat qu'on le nomma vers l'an 900 Saint-Germain-le-Vieux. Peut-être faut-il écarter en cette occasion toute idée de vieillesse ou vétusté, et dire qu'originairement on a eu intention de signifier une église située dans un lieu aquatique et sur le bord de la rivière : Saint-Germain-l'Aiveux ou l'Evieux, *Sanctus Germanus aquosus*, et que c'est la ressemblance de la prononciation qui a fait

changer la manière d'écrire le nom; en sorte que l'on aura depuis substitué dans les titres latins l'adjectif *vetus* à celui d'*aquosus :* ce qui étoit déjà d'usage au XIIIe siècle[1]. On dit encore *Evier* ou *Aivier* pour *Aquarium,* et on a dit *Eve* pour *Aqua*[2]. L'abbé Chastelain a rendu en latin Néaufle-le-Vieux par *Nidalpha aquosa,* et il l'écrivoit l'*Evieux*. (*Martyr. univ.,* p. 1046.) Le nom de *Palus,* qui étoit là avant qu'on eût élevé le terrain, est encore resté au quartier. On dit le *Marché Palu.* »

« Rien ne prouve, dit le continuateur de Lebeuf, que Palu ait ici le sens de marais[3]. Le marché pouvait avoir pris ce surnom de *palu,* des palissades dont il était entouré, ou bien encore des pieux ou piquets près desquels se tenaient les marchands. Dans tous les cas, la traduction de Saint-Germain-le-Vieux par *Sanctus Germanus aquosus* est une de ces fantaisies philologiques qui séduisaient parfois l'imagination trop brillante du docte abbé. » L'analyse du *Mémoire* de M. Quicherat qui se trouve plus loin démontre d'une manière évidente l'inanité de cette hypothèse, et rend à cette église la haute antiquité qui lui a été refusée jusqu'ici. Voici un long extrait du remarquable Mémoire de M. Quicherat[4], dans lequel ce savant a fait ressortir, avec autant d'érudition que de clarté, l'origine de Saint-Germain-le-Vieux :

Paris a possédé autrefois trois églises du nom de Saint-Germain. Outre Saint-Germain-des-Prés et Saint-Germain-l'Auxerrois, qui subsistent encore, il y en avait une autre appelée Saint-Germain-le-Vieux, qui fut démolie en 1802. Elle était située dans l'île de la Cité,

1. Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris,* t. III, p. 18.

2. *Idem, ibid.,* t. III, p. 17.

3. *Idem, ibid.,* t. III, p. 114.

4. *Les trois saints Germain de Paris.* Paris, 1865, in-8. (Extrait du XXVIIIe volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*

vers l'emplacement du ci-devant Marché-Neuf, c'est-à-dire à une cinquantaine de pas sur la gauche quand on avait traversé le Petit-Pont.

L'origine de Saint-Germain-des-Prés ne peut pas donner lieu à contestation. Il est certain que cette église fut fondée par Childebert I[er], et que, consacrée d'abord sous l'invocation de Sainte-Croix et de Saint-Vincent, elle dut le nom sous lequel elle est encore connue à la vénération du peuple pour le corps du bienheureux Germain, évêque de Paris, qui y fut déposé en 577. L'origine des deux autres Saint-Germain est restée un problème.

D'après une conjecture déjà exprimée par Du Breul, Saint-Germain-le-Vieux aurait commencé par être une petite communauté de religieux bourguignons, établie par l'évêque Germain dans les dépendances du baptistère primitif de Paris. D'autre part, une tradition qu'on ne peut pas faire remonter bien haut représente Saint-Germain-l'Auxerrois comme une fondation de Childebert, à peu près contemporaine de Sainte-Croix et Saint-Vincent. D'un côté comme de l'autre, les preuves font défaut; de sorte que si l'on veut s'en tenir au témoignage des documents, on n'a rien de plus ancien à placer dans l'histoire de la première de ces églises, que l'inhumation de saint Landry, mort en 656; et rien de plus ancien à placer dans l'histoire de la seconde que la translation des reliques de l'évêque Germain, qui y furent apportées de Saint-Vincent lors du siège de Paris par les Normands, en 885.

Un texte dont je crois qu'on n'a jamais bien saisi le sens, en m'ouvrant les yeux sur le véritable fondateur de Saint-Germain-le-Vieux, m'a procuré le moyen de conjecturer avec quelque chance de réussite, je l'espère, quel fut celui de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Bertchram, évêque du Mans, sous Clotaire II, avait

été l'un des disciples préférés de Saint-Germain, évêque de Paris. Il fit son testament en 615; on y lit la clause suivante :

« *Basilicæ domni et peculiaris patrini mei Germani episcopis qui me dulcissime nutrivit et sua sancta oratione etsi indignum ad sacerdotii honorem perduxit, si supersistit in basilica domni Vincentii, ubi ejus sanctum corpusculum requiescit, donari jubeo in honorem sepulturæ suæ villam Bobanæ, qui est in territorio Stampense, super fluvio collæ, quam mihi gloriosissimus domnus Chlotarius rex suo munere contulit. Quod jubea ea conditione ut, si sanctum corpus ejus in basilica nova, quam inclytus Chilpericus quondam rex construxit, si convenerit ut inibi transferatur, villa ipsa, ubi sanctum ejus corpus fuerit semper ibi deserviat, ut ipse sanctus pontifex, pro meis facinoribus deprecari dignetur. Rogo, abba illustris loci illius, ut nomen meum in libro vitæ recitetur* [1]. »

Je traduis en français :

« A la basilique de mon seigneur et patron particulier l'évêque Germain, qui m'a nourri de ses doux enseignements, et qui, par sa sainte intercession, m'a fait parvenir aux honneur suprêmes du sacerdoce, s'il reste dans la basilique de monseigneur Vincent, où repose sa sainte dépouille, j'entends donner en l'honneur de sa sépulture le domaine de Boba, dans le pays d'Étampes, sur la rivière d'École [2], lequel je tiens de la munificence du très glorieux roi Clotaire. Ce que je

1. Pardessus. *Diplomata, chartæ,* etc., *ad res gallo-francicas spectantia,* t. Ier, p. 202.

2. Aujourd'hui Saint-Germain-sous-École, arrondissement d'Étampes, Seine-et-Oise.

prescris à la condition que, si l'on s'accorde à transférer son saint corps dans la nouvelle basilique que le feu roi Chilpéric a construite, le revenu du domaine y aille également pour toujours, et partout où sera le même corps saint, afin que ledit saint pontife me fasse la grâce d'intercéder pour mes péchés. Illustre abbé du lieu, je vous prie de veiller à ce que mon nom soit porté sur le livre des commémorations. »

Mabillon et l'historien de Saint-Germain-des-Prés, dom Bouillart, ont entendu ce passage comme s'il n'y était question que d'une seule et même église. Au premier abord, on peut s'en étonner, car l'opposition entre la basilique de Saint-Vincent et une basilique neuve construite par Chilpéric est exprimée aussi clairement que possible; mais il faut savoir que Saint-Germain n'avait pas été inhumé d'abord dans la basilique même de Saint-Vincent. Le corps, déposé dans une chapelle attenante qui formait un édicule à part sur le flanc méridional de l'église, resta en cet endroit jusqu'en 752. C'est sur cette circonstance que les Bénédictins ont fondé leur interprétation. Ils ont cru que l'opposition était entre la basilique proprement dite et la chapelle attenante. Pour Mabillon[1], l'édifice nouveau était une reconstruction de la basilique childebertine, laquelle aurait péri par un accident quelconque à la fin du XVI[e] siècle. Pour dom Bouillart[2], c'était seulement une reconstruction de la chapelle. Mais on objectera à Mabillon que, si la basilique de Saint-Vincent, l'un des plus beaux monuments de la Gaule barbare, avait été détruite du temps de Chilpéric, Grégoire de Tours n'aurait pas manqué de le dire. On objectera à dom Bouillart que,

1. *Annales ordinis sancti Benedicti*, t. I[er], liv. VI, p. 69.
2. *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, p. 9.

si Bertchram avait eu en vue la reconstruction de la chapelle où fut inhumé Saint-Germain, il ne se serait pas servi du terme *basilica*, qui désigne toujours une grande église. Enfin, on objectera à tous les deux qu'il s'agit d'un legs dont la condition, toute éventuelle, est de passer d'un établissement à un autre établissement, et que, les choses étant telles qu'ils les ont comprises, l'éventualité n'aurait pas été possible, puisque la basilique et la chapelle ne formaient qu'un seul et même établissement.

Dubois, le savant historien de l'église de Paris, crut sortir de la difficulté par une correction de texte [1]. A *Chilpericus* il substitua *Childebertus*. C'est ce qu'on appelle recourir en pure perte à un moyen désespéré. Le changement du nom royal n'amène pas l'opposition requise par le sens. Celle-ci fait toujours défaut, s'il ne s'est agi que de retirer le corps de Saint-Germain de la chapelle extérieure où il reposait, pour le mettre dans la basilique même de Saint-Vincent.

Jaillot, le premier, comprit qu'il était nécessaire de mettre en présence deux grandes églises [2]. Selon lui, Saint-Germain-l'Auxerrois pourrait bien être la *basilica nava* dont a voulu ici parler l'évêque Bertchram. A cela il n'y a qu'un mot à répondre. Saint Germain d'Auxerre n'est pas saint Germain de Paris, et c'est à saint Germain de Paris (je le démontrerai dans un instant) que devait être dédiée l'église bâtie par Chilpéric.

L'objection ne perd rien de sa force, parce qu'il a plu à Dulaure d'ériger en fait prouvé la conjecture de Jaillot, ni parce que le conseil municipal de Paris, sur la foi de Dulaure, imposa le nom de Chilpéric à la petite rue qui régnait naguère sur le flanc septentrional de Saint-Germain-l'Auxerrois.

1. *Historia ecclesiæ Parisiensis*, t. Ier, p. 129.
2. *Recherches sur Paris*, t. Ier. Quartier du Louvre.

Aucun des systèmes suggérés par la clause du testament de Bertchram n'est donc acceptable. Il y a lieu, par conséquent, d'en propcser un autre, et la voie naturelle pour arriver là est de dégager bien nettement toutes les données fournies par le texte.

Les mots qui sont en tête de la clause, *Basilicæ domni Germani episcopi*, impliquent tout d'abord l'éventualité du legs. Il se rapporte à l'une comme à l'autre des églises qui seront nommées ensuite : d'une part, à Saint-Vincent, propriété du saint évêque, qui, de son vivant, l'avait reçue en don du roi Childebert[1] ; d'autre part, à la basilique bâtie par Chilpéric, laquelle ne pouvait être considérée comme basilique de Saint-Germain, qu'autant qu'elle avait été dédiée à sa mémoire. Une église connue, qui n'était pas sous le vocable de Saint-Germain, et une église inconnue, qui était nécessairement sous ce vocable, sont donc englobées dans le terme général « à la basilique de mon seigneur Germain. »

Passons maintenant à la disposition qui termine la clause. *Abba illustris loci illius* est une invocation qui répond aussi à l'éventualité du legs ; elle s'adresse aux supérieur, quel qu'il soit, de l'une ou de l'autre église, de la basilique Saint-Vincent ou de la basilique bâtie par Chilpéric. Le latin met *loci illius* au lieu de *alterutrius loci;* mais c'est du latin barbare auquel il ne faut pas demander la précision des termes. Pour les gens du XVIIe siècle, il n'y avait pas à hésiter sur le sens, attendu qu'on n'avait le droit de demander sa commé-

1. « Inclitus iste princeps Parisius basilicam in honore Sanctæ Crucis et domni Vincentii vel reliquorum sanctorum in unum membrum construxit... ut largitatis suæ copiam per testamenti sui paginam nobis habere decrevit. » Privilegium Sancti Germani, ann. 566.

moration qu'à l'église à qui l'on avait donné quelque chose pour son obit. Le don de Bertchram était conditionnel; il devait accompagner le corps de saint Germain, rester à Saint-Vincent si le corps y restait, passer à la nouvelle basilique si la translation avait lieu; et, comme un abbé est chargé dans les deux cas d'exécuter la volonté du testateur, c'est que la basilique neuve, aussi bien que la basilique Saint-Vincent, était desservie par la communauté de moines.

Ainsi, il s'agit de trouver une église monastique placée sous l'invocation de Saint-Germain-de-Paris, et assez ancienne pour qu'on en puisse attribuer la fondation à Chilpéric Ier.

Saint-Germain-le-Vieux ne remplit-il pas toutes ces conditions? Son surnom est le certificat de son antiquité; son titre fut toujours celui de l'évêque de Paris; le premier texte où cette église soit mentionnée de manière à n'être pas confondue avec ses homonymes, la représente comme une maison d'ascètes, *arcisterium* [1], ce qui dans le latin barbare, a été la même chose qu'*ascceterium* ou *monasterium* [2].

Je me hâte d'ajouter que rien ne s'explique mieux que la construction d'une basilique, accomplie peu de temps après la mort de saint Germain avec l'intention de faire venir son corps dans la Cité. L'église Saint-Vincent avait une situation exceptionnelle. Par la richesse de sa dotation, par la magnificence de ses bâtiments, par l'immunité qu'un synode d'évêques lui avait accordée en 566, à la demande de saint Germain lui-même, elle éclipsait déjà la cathédrale de Paris. Posséder la sépul-

1. « Tunc corpus beatissimi Germani in arcisterium ejusdem sancti pontificis, in civitate prædicata situm, ab ipsis monachis delatum fuit. » *Aimoni monachi historia,* lib. V, cap. 41.

2. Cf. Du Cange. Voy. *Arcisterium.*

ture d'un prélat à qui la sainteté avait été décernée de son vivant devenait pour elle un titre de plus à la faveur du peuple. On conçoit que la cathédrale se soit alarmée; qu'elle ait cherché à tempérer l'excès d'une vogue préjudiciable à ses droits, en revendiquant la dépouille mortelle de son chef défunt; qu'elle ait pris sur son propre fonds (s'il est vrai que ce fut son baptistère même), l'emplacement destiné à contenir ce précieux gage. Chilpéric aura fourni l'argent pour la construction de l'église, et doté les religieux qui devaient la desservir sous la surveillance directe du pasteur diocésain. Enfin, la dédicace put s'effectuer sous l'invocation de saint Germain, n'y ayant besoin pour cela que de déposer sous l'autel un objet qui eût été porté par le bienheureux, ou même qui eût touché seulement à ses reliques.

Les choses, amenées jusque-là, n'en allèrent pas plus loin. Le roi mourut sans que les religieux de Saint-Vincent eussent consenti à se dessaisir de la sépulture de leur instituteur. Le testament de Bertchram fournit la preuve que, trente ans après le décès de Chilpéric, la question était encore pendante. Elle ne fut décidée que par le changement de dynastie, lorsque l'un des abbés de Saint-Vincent, fort de la faveur de Pépin le Bref, osa enfin lever le corps de saint Germain, pour le transporter de la chapelle où il était resté jusqu'alors, non pas dans la basilique de la cité, mais dans l'intérieur de sa propre basilique[1].

L'histoire connue de Saint-Germain-le-Vieux ne commence qu'à une époque où cette querelle était depuis longtemps oubliée. La superbe abbaye, sa rivale, éprouva au IXe siècle des désastres sans nombre; appauvrie à la

1. *Historia translationis sancti Germani*, dans les Bollandistes, 28 mai.

fois par le régime des inféodations et par les ravages des Normands, elle ne figurait plus, du temps de Charles le Gros, que comme un bénéfice réuni à l'évêché. L'évêque était alors Gozlin, l'héroïque défenseur de Paris contre les Barbares. Au premier signal du danger, il avait fait venir dans la cité les moines de Saint-Vincent avec la châsse de saint Germain. Celle-ci fut déposée dans l'église qui avait été préparée pour elle depuis trois siècles [1], ou du moins dans un nouvel édifice qui avait remplacé celui-là, car toutes les églises de Paris furent incendiées en 856. La présence de ces reliques devint un encouragement pour les Parisiens, qui, après la retraite des Normands, attribuèrent au saint le mérite de leur délivrance. La cathédrale paraît avoir payé la reconnaissance des citoyens en abandonnant la possession de Saint-Germain-le-Vieux à l'abbaye de Saint-Vincent. Saint-Germain-le-Vieux ayant été plus tard converti en paroisse, Saint-Germain-des-Prés en conserva le patronage jusqu'en 1368. Depuis lors, le même droit appartint, par échange, à l'Université de Paris [2].

Revenons maintenant sur le surnom de Vieux. Il n'exprime pas seulement l'antiquité, ainsi que je le faisais remarquer tout à l'heure, il implique encore une antiquité relative ; car, assurément, on n'a dit Saint-Germain-le-Vieux que pour distinguer un Saint-Germain d'un autre qui, à l'égard de celui-là, était le neuf. Je trouve effectivement un Saint-Germain-le-Neuf mentionné dans la donation que le comte de Paris, Étienne, fit, en 811, à la cathédrale, pour la fondation de son anniversaire. L'une des conditions imposées par le donateur est que les chanoines de la cathédrale dépu-

1. Voy. ci-dessus, p. 99.
2. Jaillot, t. Ier. Quartier de la Cité.

teront tous les ans des commissaires pour aller faire célébrer son obit dans plusieurs des grandes églises du diocèse, savoir : à Saint-Denis et à Saint-Germain, ou à Sainte-Geneviève, ou à Saint-Marcel, ou à *Saint-Germain-le-Neuf* ou à Saint-Cloud, ou encore à Chelles, ou à Saint-Maur-des-Fossés[1].

L'abbé Lebeuf a entendu par Saint-Germain-le-Neuf Saint-Germain-des-Prés, se fondant sur ce que, du temps de Charlemagne, il n'y avait pas longtemps que l'on avait commencée à donner à Saint-Vincent le nom de Saint-Germain, et, par l'autre Saint-Germain, nommé en premier lieu, il a compris Saint-Germain-l'Auxerrois[2]. C'est tout le contraire qui doit être fait, selon moi. Il est évident que l'énumération donne aux églises dénommées un ordre hiérarchique. Or à quel autre Saint-Germain qu'à Saint-Germain-des-Prés ou Saint Vincent, le premier rang après Saint-Denis peut-il avoir appartenu? Et si le Saint-Germain nommé d'abord est le Saint-Germain-des-Prés, celui qui vient après est de toute nécessité Saint-Germain-l'Auxerrois, parce qu'il n'est question ici que des églises situées hors de la Cité. Les dénominations de Vieux et de Neuf sont donc sorties du besoin de distinguer Saint-Germain en la Cité d'avec Saint-Germain hors de la Cité, en un temps où l'usage n'existait pas encore d'établir la différence en ajoutant au nom de celui-ci l'adjectif *Auxerrois*.

L'abbé Lebeuf, après l'interprétation qu'il avait donnée de Saint-Germain-le-Neuf, s'est trouvé dans un si grand

1. « Et quandoquidem anniversarium nostrum evenerit, missi ex ipsis canonicis partibus sancti Dionysii et sancti Germani, vel sanctam Genovefam et sanctum Marcellum, vel *sanctum Germanum novum* seu ad sanctum Clodoaldum et ad Kala vel Fossatis, et pro animarum nostrarum commemorare ipsas congregationes faciunt. » *Cartulaire de Notre-Dame de Paris,* t. Ier, p. 290.

2. *Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris,* t. Ier, p. 76.

embarras au sujet de l'opposition des deux surnoms, que, pour en sortir, il a eu recours à la plus étrange conjecture. Il a supposé qu'il n'y avait jamais eu de Saint-Germain-le-Vieux; que le surnom prononcé de la sorte au moyen âge et rendu dans les actes latins du XIIe et du XIIIe siècle par *vetus* et *vetulus* était une corruption d'*évieux*, *aquosus*, et que le Saint-Germain de la Cité avait été appelé l'évieux à cause de sa proximité de la rivière, qui l'exposait aux inondations[1]. C'est ici le cas de dire *Quandoque bonus dormitat Homerus.* En admettant que le mot *évieux* ait jamais existé (ce qui est bien peu probable, car *aquosus* a donné *éveux*), évieux n'aurait pas été confondu avec *le vieux*, qui, dans le plus ancien français, se prononçait *viel* au cas oblique, et au cas direct *viès* ou *viés*.

Li viès ou *le viel* fut incontestablement le surnom de Saint-Germain voisin de Notre-Dame, témoin le *Dit des Moustiers de Paris*, où il y a ces deux vers :

> *Aidiez moi saint Germain li viex;*
> *Et saint Sauverès qui vaut miex.*

Et cela achève de démontrer combien l'opinion de l'abbé Lebeuf est peu soutenable.

Je le répète, il n'y a que Saint-Germain-l'Auxerrois qui a pu être surnommé le Neuf, du moment que Saint-Germain en la Cité fut Saint-Germain-le-Vieux, et la conséquence est que le premier était d'origine plus récente que l'autre. Or nous avons vu que Saint-Germain-le-Vieux datait, selon toute apparence, du règne de Chilpéric Ier; la fondation de Saint-Germain-l'Auxerrois doit donc se placer après ce règne.

1. *Histoire de la Ville et du Diocèse de Paris*, t. III, p. 15.

Amenée à ce point, la question me semble recevoir une grande lumière de ce que saint Landry, évêque de Paris, fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, car la prérogative du fondateur était d'avoir sa sépulture dans le lieu de la fondation. Je fais remarquer en outre que la paroisse de Saint-Germain tout entière faisait partie autrefois de la mense espicopale, et que l'église était dite *fille de l'évêque*. Elle se distinguait par là des autres églises contenues dans le domaine de la cathédrale, lesquelles s'appelaient *filles du chapitre*, et la mémoire de sa véritable origine, qu'elle devait à l'un des anciens évêques de Paris, se conserva ainsi à travers les siècles sans qu'on y fît attention.

Du moment qu'il y a une raison de croire que Saint-Germain-l'Auxerrois doit son origine à saint Landry, les faits principaux de la fondation se rétablissent d'eux-mêmes avec une grande apparence de probabilité.

Sous le règne des premiers rois mérovingiens, la population s'était accumulée dans la partie du faubourg située en aval du grand pont sur la rive droite de la Seine. Ce quartier n'avait pas d'église. Les habitants voyaient s'élever devant eux, de l'autre côté de l'eau, la basilique de Saint-Vincent, le *Saint-Germain doré*, comme disait le peuple [1], plus sensible à la gloire de son défunt évêque qu'à celle du martyr espagnol. En traversant la Seine en bateau, ces gens de la rive droite arrivaient plus vite à Saint-Vincent qu'à aucune des églises de la Cité. Admettons qu'une partie d'entre eux avaient pris l'habitude de faire ce trajet pour aller aux offices : c'est à cette fréquentation que l'évêque Landry, tout en pourvoyant aux besoins spirituels du nouveau quartier, aura

1. « Unde præ nimio decore non immerito olim ipsa domus per metaphoram *deaurati Germani aula* vocabatur ore vulgi ». *Vita sancti Doctrovœi,* Bollandistes, 10 mars.

cherché à mettre un terme : Après s'être fait concéder par le roi Clovis II, qui régnait alors, la propriété du territoire, il édifia, à titre de pasteur et de seigneur, un sanctuaire qu'il mît sous l'invocation d'un autre saint Germain, très glorieux dans l'un des diocèses voisins, et qui d'ailleurs jouait un rôle dans la légende parisienne de sainte Geneviève. Il espéra par là contrebalancer l'engouement de la multitude. La forme insolite de la nouvelle église fut peut-être un autre moyen imaginé par l'évêque pour frapper les esprits et détourner les yeux du brillant édifice de la rive gauche. Saint-Germain-l'Auxerrois fut d'abord une église ronde, bâtie sur le modèle du Saint-Sépulcre de Jérusalem plutôt qu'à l'imitation des baptistères auxquels on l'a assimilée.

Les baptistères, par leurs dimensions exiguës, ne répondaient pas à ce que nous savons du Saint-Germain-l'Auxerrois primitif, qui servit de quartier général aux Normands pendant le siège de Paris[1].

Mon hypothèse est donc que la fondation de Saint-Germain-l'Auxerrois ne remonte pas plus haut que le VIIe siècle, et qu'elle fut une tentative du même genre que la fondation de Saint-Germain-le-Vieux. L'une et l'autre auraient eu pour objet de retenir dans le giron de la mère église de Paris le peuple qui se portait en foule à la basilique de Childebert, soustraite en partie à l'autorité épiscopale.

Il me reste à établir mieux que je ne l'ai fait jusqu'ici la rivalité de la cathédrale et de Saint-Vincent, car c'est un fait grave qui n'apparaît pas dans les travaux approfondis dont l'histoire ecclésiastique de Paris a été

1. Le baptistère de la Cité, transporté dans ce canton comme l'école épiscopale, a pu être remplacé par l'église bâtie par saint Landry et en conserver la forme ronde. V. D.

l'objet, et je dois craindre qu'on ne la tienne pour une pure supposition de ma part.

Ma preuve est dans un passage trop peu remarqué de l'immunité concédée à l'église de Saint-Vincent en 566. Saint Germain lui-même, l'auteur de cet acte, s'y plaint de sourdes menées qui tendaient déjà à amoindrir la fondation de Childebert. Il dit en propres termes : « Comme c'est à la fragilité humaine que le très glorieux roi a confié l'exécution de sa charte authentique et l'accomplissement du vœu de son cœur, il arrive que quelques-uns cherchent par leur intrigue à lui fermer la voie de la béatitude éternelle en empêchant ce qui est écrit de ressortir son effet et en s'opposant à ce que l'abbé du lieu et ses moines perçoivent les revenus qui leur ont été assignés, afin de procurer la ruine par l'insuffisance de l'entretien[1].

Telle était la situation moins de dix ans après la mort du fondateur. Elle nous reporte à une époque où, suivant l'antique usage, la cathédrale régissait les biens du monastère. Si donc les intrigants dont saint Germain déplorait les manœuvres n'étaient pas ses propres agents, c'est-à-dire les membres du clergé diocésain employés à l'administration du temporel, il faut convenir au moins que ceux-ci ne défendaient pas comme ils auraient dû les intérêts de Saint-Vincent. C'est pourquoi le saint évêque jugea convenable de mettre fin à une tutelle dont l'exercice devenait une occasion de ruine. Il décréta et fit confirmer par les évêques, ses cosuffragants, l'émancipation de l'abbaye : mesure d'un

1. « Sed dum pagina testamenti sui et cordis fides sub humana fragilitate temporaliter vigeret, agente in quorumdam calliditate, ne eterna illi tribueretur beatitudo ac scriptum non sortiretur effectum, simulque abbas et congregatio deputata non perciperent, ac sterilitate victus et vestitus, deperirent, etc. » Pardessus, *Diplomata, Chartæ*, etc., t. I[er] p. 128.

effet certain pour éloigner le danger qui menaçait cet établissement, mais plus propre à envenimer des jalousies qu'à les éteindre. C'est de là que par une déduction qui me semble en quelque sorte forcée, j'ai tiré le sens de tous les faits subséquents.

Je ne saurais mieux terminer ces remarques qu'en essayant de préciser auquel des trois Saint-Germains se rapportent diverses mentions consignées d'une manière obscure dans les plus anciens documents.

Les Bénédictins ont fait honneur à Saint-Germain-des-Prés et l'abbé Lebeuf à Saint-Germain-l'Auxerrois d'une guérison miraculeuse opérée à Paris par saint Éloi « dans la basilique de Saint-Germain confesseur ». C'est ainsi que s'exprime l'auteur de la *Vie de saint Éloi*[1].

Les circonstances du miracle sont qu'un boiteux traîné sur une charrette ayant aperçu le saint homme à la porte de la basilique en question, le supplia de lui venir en aide. Saint Éloi ordonna aux gens de sa suite de prendre ce malheureux dans leurs bras et de le transporter dans l'église auprès de la balustrade de Saint-Germain *juxta cancellos præfati sancti Germani*. Lui-même entra. Le boiteux fut guéri par ses prières.

Il est évident que rien de ce qu'il y a dans ce récit ne peut s'appliquer à Saint-Germain-des-Prés, puisque, du temps de saint Éloi, le corps du bienheureux évêque de Paris ne reposait pas encore dans l'intérieur de la basilique à laquelle il a donné son nom. L'interprétation des Bénédictins n'est donc point acceptable. Celle de l'abbé Lebeuf l'est-elle davantage? Oui, dans l'hypothèse où l'origine de Saint-Germain-l'Auxerrois remonterait au VIe siècle, et alors le miracle se rapporterait à saint Germain, évêque d'Auxerre. Mais si l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois a saint Landry pour fon-

1. Cap. 26.

dateur, comme on vient d'en établir la probabilité, il faut mettre Saint-Germain-l'Auxerrois hors de cause, aussi bien que Saint-Germain-des-Prés. Saint Landry devint évêque de Paris seulement en 652, et le miracle de saint Éloi se place sous le règne de Dagobert. C'est donc à Saint-Germain-le-Vieux qu'il se passa, et, dans la pensée de l'hagiographe, si saint Éloi en avait été l'intercesseur, saint Germain de Paris en était l'auteur.

C'est encore, selon moi, pour Saint-Germain-le-Vieux que le même saint Éloi fabriqua le tombeau ou la châsse de saint Germain[1], énumérée parmi les ouvrages d'orfèvrerie qui contribuèrent à sa renommée avant son élévation à l'épiscopat, c'est-à-dire avant 640. On a toujours compris que cet ouvrage avait été exécuté pour l'église de Saint-Vincent; mais à Saint-Vincent, comme j'ai eu déjà l'occasion de le dire plusieurs fois, le corps de saint Germain resta enfoui jusqu'en 752 sous le sol de la chapelle extérieure où on l'avait enterré, et le récit très détaillé que nous avons de l'exhumation ne mentionne aucun monument d'orfèvrerie recouvrant la sépulture. On conçoit, au contraire, qu'une châsse somptueuse, un coffre en forme de tombeau ait contenu la relique qui avait motivé la consécration de l'autel principal de Saint-Germain-le-Vieux. Moins cette relique avait de prix en comparaison du corps que possédaient les moines de Saint-Vincent, plus on avait dû chercher à éblouir les yeux par la magnificence de son enveloppe. C'est autour de cette châsse et de l'autel, placé vraisemblablement au-dessus, que régnait la balustrade mentionnée dans le miracle du boiteux guéri.

Enfin, je vois une troisième mention de Saint-Germain-le-Vieux dans le vocable de la cathédrale de Paris, tel que l'expriment deux chartes du temps de Charlemagne.

1. Cap. 32.

Au début de la donation du comte Étienne dont je me suis servi tout à l'heure, on lit : *Sacræ sanctæ Mariæ ecclesiæ, Deique genetricis et sancti Stephani protho martyris seu et domui Germani, ubi Juchadus, parisiacæ urbis episcopus, rector præesse videtur, quæest infra murum Parisii civitate constructus.*

Pour bien comprendre ce passage, il faut se reporter au régime antique sous l'empire duquel la plupart des cathédrales consistèrent, non point en une seule église, mais en plusieurs églises, séparées souvent par de grandes distances. La cathédrale de Paris se trouve ainsi dénommée par les trois sanctuaires de Notre-Dame, de Saint-Étienne et de Saint-Germain, tous les trois formant un seul corps qui était renfermé, ainsi que l'indique la formule, dans l'enceinte des murs de la Cité. Dès lors, le Saint-Germain dont il s'agit ne peut pas être un autre que Saint-Germain-le-Vieux, car Saint-Germain-des-Prés et Saint-Germain-l'Auxerrois étaient hors des murs.

Le même vocable, plus développé dans un diplôme royal de 795, est ainsi conçu : *Ecclesia Parisiaca, qua est in honore sanctæ Mariæ matris Domini nostri Jesu Christi et sancti Stephani proto martyris, sancti Dionysii et sancti Germani et sancti Marcelli et sancti Chlodoaldi confessoris, et cæterorum dominorum quorum in ipsa pignora plebe vel in ipsa ecclesia Parisiaca adunata requiescunt* [1].

Comme cette longue énumération ne porte que sur des membres de la cathédrale, il faut tout de suite écarter la présence des grandes abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis, gratifiées l'une et l'autre de l'immunité. Le titre de Saint-Denis a été fourni par Saint-Denis-du-Pas en la Cité, et il contredit formellement l'abbé Lebeuf, qui a nié que Saint-Denis-du-Pas existât au IXe siècle, « parce que, dit-il, par inad-

1. *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, t. Ier, p. 240.

vertance, dans les chartes d'alors, où sont spécifiés les saints diocésains, patrons plus particuliers de la grande église, saint Denis n'y est aucunement nommé[1]. Quant au titre de Saint-Germain, à première vue, il pourrait être celui de Saint-Germain-l'Auxerrois aussi bien que celui de Saint-Germain-le-Vieux, parce qu'ici le choix n'est pas borné, comme dans l'acte de 811, aux églises contenues dans l'enceinte de Paris; mais, en y faisant attention, on s'aperçoit que tous les saints nommés appartiennent au diocèse, que ce sont les patrons particuliers de la grande église, pour parler comme l'abbé Lebeuf. Il devient, par conséquent, bien probable que c'est saint Germain de Paris, patron de Saint-Germain-le-Vieux, qu'on a voulu désigner.

Mais je ne sais quel parti prendre à l'égard d'une église appelée toute uniment Saint-Germain *basilica domnæ Germanæ*, en faveur de laquelle un riche personnage du nom de Vandemir disposa en 690 de l'un de ses domaines[2]. Ce n'est pas Saint-Germain-des-Prés, lequel figure dans le même acte et y est désigné par le double titre de Saint-Vincent et de Saint-Germain, *basilica domnæ Vincente vel domni Germani.*

L'abbé Lebeuf s'est prononcé pour Saint-Germain-l'Auxerrois. Je ne le contredis pas, et je ne contredirais pas davantage celui qui croirait devoir préférer Saint-Germain-le-Vieux.

Les autres exemples que j'ai rencontrés ne peuvent pas donner lieu à confusion, parce que l'église y est suffisamment désignée soit par les circonstances dans lesquelles son nom se présente, soit par le développement de son titre.

Jusqu'au XI[e] siècle, Saint-Germain-des-Prés est appelé

1. *Histoire du Diocèse de Paris*, t. I[er], p. 29.
2. Mabillon, *De re diplomatica*, p. 472.

Saint-Vincent et Saint-Germain, ou Saint-Germain tout seul en ajoutant : *ubi ipsius sanctum pretiosum corpus requiescit;* plus tard, c'est Saint-Germain-de-Paris [1].

Saint-Germain sur la rive droite se présente ordinairement avec un surnom depuis le règne de Charles le Chauve. Le diplôme de 862, par lequel ce roi abandonna à l'église de Paris les droits du grand pont qu'il venait de faire construire, dit que ce même pont débouchait sur la terre du moutier Saint-Germain, établi dans le faubourg et surnommé d'ancienneté l'Auxerrois [2]; et le moine Helgaud, énumérant les églises fondées ou reconstruires par le roi Robert, met dans le nombre le moutier Saint-Germain-l'Auxerrois [3]; mais après Charles le Chauve et même après le roi Robert on a dit aussi souvent Saint-Germain-le-Rond que Saint-Germain-l'Auxerrois; *Sanctus Germanus teres*, dans le poème d'Abbon sur le siège de Paris [4], *Sanctus Germanus rotondus*, dans une bulle du pape Benoît VII en 984 [5], et dans une autre d'Alexandre III en 1165. C'est au XIII[e] siècle que le surnom d'Auxerrois l'a emporté.

Enfin, Saint-Germain en la Cité, dont les mentions sont très rares, figure avec son surnom de Vieux dans

1. D. Bouillart, preuves, *passim.*

2. « Supra terram monasterii sancti Germani suburbio commorantis, quod a priscis temporibus Altissiodorensis dicitur. » *Cartulaire de Notre-Dame de Paris,* t. I[er], p. 244.

3. « Monasterium sancti Germani Autissiodorensis... item monasterium sancti Germani Parisiensis. » *Vita Roberti.*

4. Castra beatum Germanum circa teretem componere vallis
Commisto lapidum cumulo glebisque laborant.

L. I[er], v, 177.

Germani teretis contemnunt littora sancti.

L. II, v, 35.

5. *Cartulaire de Notre-Dame*, t. I[er], p. 220.

une bulle de 1177[1], et les actes postérieurs ne cessent plus de lui appliquer le même déterminatif[2].

Cet intéressant mémoire élucide plusieurs questions obscures et controversées des origines de l'histoire ecclésiastique de Paris; il reste à expliquer un point que l'auteur n'a fait que mentionner en passant. « Cette église, dit Lebeuf[3], était érigée en paroisse dès le commencement du XIIIe siècle. Elle se trouve, dans le Pouillé de Paris du même siècle, au rang de celles qui étaient de la nomination de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et sous le nom altéré de *Sancti Germani veteris*. Les religieux cédèrent ce droit de présentation à l'Université de Paris en 1368, en échange d'une chapelle de l'Université qui leur convenait, étant proche de leur jardin ». Cette chapelle n'était pas proche du jardin, mais dans l'enclos même de l'abbaye, *infrà muros abbatiæ*. Jaillot semble fort choqué de voir Lebeuf qualifier d'échange cette cession par laquelle l'Université recevait beaucoup plus qu'elle ne donnait[4].

Dans la cinquième maison à main droite dans la rue de la Calandre, en y entrant par le coin de celle de la Juiverie, était né saint Marcel, évêque de Paris. « Il est de tradition que c'est là qu'étoit celle où S. Marcel, évêque de Paris, vînt au monde : elle a pour enseigne l'image de ce saint et de sainte Geneviève; le clergé de N.-D. fait une station devant cette maison le jour de l'Ascension, auquel on porte en procession la châsse du même saint ». Quoiqu'on voie par une charte rapportée

1. *Histoire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés*, preuves, p. XLIV.
2. J. Quicherat. *Les trois Saints Germain de Paris*. — Paris, 1865, in-8.
3. *Histoire du Diocèse de Paris*, t. III, p. 17.
4. Jaillot, *Recherches sur Paris*. Quartier de la Cité, t. Ier, p. 81.

dans Du Breul[1] que le chapitre de S. Marcel n'a pas toujours eu de droit sur cette maison, et que c'est seulement en 1230 qu'il en eut le cens, par échange avec les Templiers pour une maison de sa censive de S. Hilaire : néanmoins les receveurs de cette collégiale marquoient dans leurs livres, dès 1230, que cette maison, voisine de S. Germain-le-Vieux, par laquelle on alloit du Petit-pont à la place S. Michel du Palais, étoit celle : *in qua natus fuit beatus Marcellus*[2] *patronus noster;* et ils ajoutent que de leur temps elle avoit pour enseigne *ad galeam* ». A. Berty indique cette maison dans son *Plan* sous le nom de *Maison du Paradis*, et la décrit dans le texte explicatif qui l'accompagne[3].

Le 27 février 1790, Claude Coutault, curé de Saint-Germain-le-Vieux, déclarait que le revenu de sa cure ne consistait qu'en 637 livres de gros payé par la fabrique et 1,200 livres de casuel.

Dans son *Histoire de l'église du Mans*[4], Dom Piolin, le savant bénédictin de Solesmes, dit dans une note (t. Ier, p. 319), à propos de la donation de l'évêque Bertram, relative à saint Germain de Paris : « Dulaure, *Histoire de Paris* (t. Ier, p. 209, 6e édition, article Saint-Germain-l'Auxerrois) prétend, d'après Jaillot (*Recherches critiques et historiques sur Paris*, t. Ier, p. 25), que tous les auteurs qui ont écrit avant eux sur l'histoire de la ville de Paris sont tombés dans l'erreur relativement à l'origine de l'église appelée aujourd'hui Saint-Germain-l'Auxerrois, et ils s'appuient sur ce passage du testament de saint Bertrand; mais l'erreur est assurément de leur côté. D'abord ils se sont trompés en ne faisant pas attention qu'il y avait au Mans, aussi bien

1. Liv. Ier, p. 73.
2. *Histoire du Diocèse de Paris*, t. III, p. 19.
3. *Trois îlots de la Cité*, p. 29.
4. Paris, Lecoffre, 1851.

qu'à Paris, un monastère dédié à saint Vincent, que saint Germain devait être enterré dans celui du Mans, comme nous l'avons raconté sous l'épiscopat de saint Dommole, et qu'il le fut dans celui de Paris. En second lieu, il est évident par le conteste que saint Bertrand parle de la basilique de Saint-Vincent du Mans, et non de celle de Saint-Vincent de Paris. En troisième lieu, si saint Bertrand eût voulu désigner la basilique de Saint-Vincent de Paris, il aurait dit Sainte-Croix et Saint-Vincent, selon l'usage de son temps. Enfin, les faits les mieux constatés prouvent que saint Germain n'a jamais reposé, après sa mort, dans la basilique de Saint-Germain-l'Auxerrois, mais bien dans celle qui est devenue si célèbre sous le nom de Saint-Germain-des-Prés ». Ajoutons qu'il y a ici une faute de copiste, et que le clerc qui transcrivit, au XIII[e] siècle, le *Liber Pontificalis* de l'église du Mans a commis, en cet endroit, une erreur dont on retrouve les analogues en divers passages du même livre : il a lu Hilpericus pour Hildebertus.

Au reste, nous ne contestons pas que Saint-Germain-l'Auxerrois n'ait eu d'abord pour patron saint Germain, évêque de Paris. — Voy. Dom Bouillart, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés;* D.-D. Félibien et Lobineau, *Histoire de la ville de Paris.* — Dom Mabillon, *Acta Sanctorum O. S. B. sæcula I, Vita Sancti Germani auctore sancto Fortunato Pictariensi.*

Il y a dans cette note quelques inexactitudes contre lesquelles nous devons protester. La dissertation de Quicherat, quoique datant de 1865, ne paraît pas avoir été connue du savant bénédictin ; il y aurait vu que saint Landry et un saint Germain de Paris ont fondé Saint-Germain-l'Auxerrois, que saint Germain de Paris n'y fut jamais enterré, il le constate lui-même ; alors pourquoi le surnom d'Auxerrois? Il a très bien établi que saint Dommole, filleul et disciple de saint Germain

de Paris, abbé de Saint-Laurent de Paris, avant de devenir évêque du Mans, en fondant le monastère de Saint-Vincent du Mans, invita son père spirituel à la consécration de cet édifice (t. I[er], p. 264), et qu'il s'y était ménagé comme à l'évêque de Paris, son bienfaiteur, un tombeau que celui-ci n'occupa jamais. Alors pourquoi voir dans le monastère de Saint-Vincent mentionné au testament de Bertrand celui du Mans, et non pas celui de Paris, l'auteur avouant lui-même que saint Germain de Paris avait été inhumé dans un édicule attenant à la basilique de Saint-Vincent et non à Saint-Germain-l'Auxerrois : l'équivoque entre Saint-Vincent du Mans et Saint-Vincent de Paris n'est pas possible. De plus, saint Bertrand du Mans, élevé à l'école de Saint-Germain de Paris, puis son archidiacre, possédait une maison à Paris, dont il dispose dans son testament; a-t-il pu oublier une ville à laquelle il était attaché par tant de souvenirs?



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX.

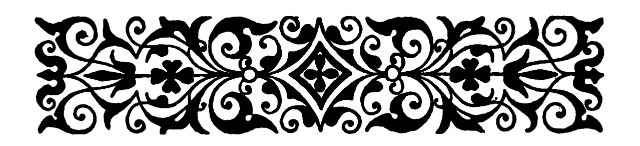


TABLE DES MATIÈRES.




A. Quantin imprimeur
r. S. Benoit — 7 à Paris

PREMIÈRE SÉRIE COMPLÈTE EN DIX VOLUMES

I. — ISAAC DE BOURGES. — Description des mo
ments de Paris. XVIIe siècle. Texte inédit.
planches. 9

II. — ANTOINE DU MONT-ROYAL. — Glanes
Antiquités de Paris. 1678. 10 gravures. D'a
l'exemplaire unique de la Bibliothèque de l'
senal. 6

III. — MAROLLES (L'ABBÉ DE). — Paris ou D
cription succincte de cette grande ville.
Portrait. 20

IV. — MICHEL DE LA ROCHEMAILLET.
Théâtre de la Ville de Paris. XVIIe siècle. Texte
dit. Frontispice d'après Léonard Gaultier.

V. — THEVET (ANDRÉ). — La grande et excell
Cité de Paris. Portr. de Thevet et gravures.

VI. — CHOLET (ÉTIENNE). — Remarques singuli
de Paris. 1614. D'après l'exemplaire unique
Bibliothèque nationale. Plan de Vassalieu .

VII. — BELLEFOREST (FRANÇOIS DE). — S
cienne et grande Cité de Paris. 1575. Carte.

VIII. — MUNSTER, 1552. DU PINET, 1564. BR
1572. — Descriptions de Paris. XVIe siècle. 1 vo
avec trois plans. . . . .

